VENDREDI 19 AOÛT 2022 - TERRES DE BOURGOGNE - N° 1694
Abonnement annuel : 120 € - le numéro : 2,40 € - ISSN 1969-8232
www.agribourgogne.fr
contact@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne



Insécurité : un phénomène qui inquiète



©Sirpal_F. Garcia

// INTRUSIONS, DÉGRADATIONS, VOLS…

Depuis plusieurs années, la montée d'une insécurité visant directement les exploitations agricoles se fait sentir. De l'action ciblée d'opposants politiques à de la pure délinquance, les agriculteurs doivent faire face à cette nouvelle donne, toutes filières confondues. Si les chiffres varient quelque peu d'une année sur l'autre, la réalité ne trompe pas : les intrusions dans les exploitations agricoles sont devenues monnaie courante. D'après les données publiées par les forces de l'ordre, les deux tiers des atteintes concernent des vols. Pour tenter de réduire les risques de ces faits de délinquances, la Gendarmerie et Groupama donnent des conseils de prévention pour éloigner les malfaiteurs.

PAGES 03 ET 06



P.05

ACTUALITÉ

Chanvre // Une petite filière est née au nord de Dijon



P.12

PRODUCTIONS

Diversification // Les multiples ressources du châtaignier



New Holland

P.13

DOSSIER

Moissonneuses-batteuses // Secoueurs ou rotors ?

fendt.fr
FENDT

DÉMO POSSIBLE
Fendt 700 Vario : Parfait pour tous les travaux.
Le nouveau Fendt 700 Vario, disponible dans une plage de puissance de 150 à 246 ch est votre partenaire idéal. Que ce soit pour des travaux de fenaison, des champs ou encore de traction, il se montre robuste et polyvalent. Doté du nouvel intérieur de cabine ainsi que de la nouvelle philosophie d'utilisation FendtONE, il établit de nouvelles références en termes de fonctionnalité, de personnalisation et d'ergonomie. En résumé, le nouveau Fendt 700 Vario vous offrira de nombreux atouts: puissance, agilité, précision, fiabilité, multiples fonctionnalités et confort ; sans oublier de vous garantir une rentabilité hors pair.
Ets BUCHEZ MATERIEL AGRICOLE
Corbigny - Autun - Luzy - Moulins Engilbert
03 86 20 17 38 - www.gbuchez.fr
AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation
PLUS D'INFOS

Picouet SNC-ETA
VOTRE PARTENAIRE DE SEMENCE FERMIÈRE
Économisez jusqu'à 50 % sur votre propre poste de semence.
89100 Collemiers
Tél. : 06 03 20 84 12 - eta-picouet@orange.fr
Entreprise certifiée N°BO11051 pour l'application de produits phytosanitaires en prestations de service.

// SOMMAIRE

ACTUALITÉ // DÉPARTEMENTS

.04 COMICE ET CONCOURS DE LABOUR: MOULINS-ENGILBERT AU RENDEZ-VOUS

.05 PRODUCTIONS VÉGÉTALES: UNE PETITE FILIÈRE EST NÉE

.06 VOLS DANS LES EXPLOITATIONS: MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR

.07 DÉSHY'21: AU SUIVANT

ACTUALITÉ // FRANCE

.08 SALON PROFESSIONNEL: LE SPACE FÊTE SES 35 ANS ET SE PROJETTE VERS L'AVENIR

PRODUCTIONS // ÉLEVAGE

.09 CONCOURS DU MOUTON CHAROLLAIS: CHAUDE AMBIANCE POUR UNE 60ÈME ÉDITION

.10 CHOIX DE CONDUITE: TRAVAILLER SANS MOTEUR

PRODUCTIONS // VIGNE

.11 INNOVATION: *« PÂTURAGE ADDITIONNEL »*, LA SOLUTION ?

PRODUCTIONS // DIVERSIFICATION

.12 CHÂTAIGNIER: UNE RESSOURCE MULTIPLE

DOSSIER // MACHINISME

.13 MOISSONNEUSES-BATTEUSES: SECOUEURS OU ROTORS, COMMENT FAIRE LE TRI AVANT D'INVESTIR

.16 DES RÉGLAGES SPÉCIFIQUES POUR LA RÉCOLTE DES MÉLANGES CÉRÉALES PROTÉAGINEUX

RURALITÉ // TERRITOIRES

.18 « AU SAINT-HILAIRE »: COMME À LA MAISON

.19 INSTALLATION: PLUS QU'UN ASSOCIÉ

RURALITÉ // SOCIAL

.20 EMPLOI: S'OUVRIR AU MONDE

SERVICES

.21 **TABLEAU DE BORD** *(LES FORMATIONS, L'AGENDA PRO',...)*

.22 **COURS & MARCHÉS** *(COTATIONS, BOVINS, OVINS-CAPRINS...)*

.23 ANNONCES LÉGALES

MAGAZINE // LOISIRS

.25 ÉQUITATION: UNE ÉCOLE POUR SE FORMER AUX MÉTIERS DE CHEVAL DE COURSE

.26 CONFISERIE: UN MUSÉE DÉDIÉ AUX BONBONS HARIBO

.27 BIOTEOS: UTILISER DES ALGUES POUR RESPIRER UN AIR DE QUALITÉ

MAGAZINE // OXYGÈNE

.28 PALAIS IDÉAL DU FACTEUR CHEVAL: LE RÊVE D'UNE VIE



// LE DESSIN

// RENDEZ-VOUS

// CE SAMEDI 20 AOÛT À DOMMARTIN

58

Fête de l'agriculture

Le 20 août, les JA de la Nièvre en partenariat avec les JA du canton de Château-Chinon organisent leur Fête de l'Agriculture à Dommartin.

« Il est important pour nous de poursuivre nos activités afin de faire connaître notre métier au plus grand nombre tout en resserrant nos liens entre JA via les concours de labour. La manche nationale de Tracteurs Pulling, en parallèle de la finale de labour, sera notre animation phare de la journée. Ce sport mécanique impressionnant est de retour 14 ans après la première édition sur notre canton et malgré les idées reçues est loin d'être aussi polluant que l'on peut le croire. En effet, la majorité des tracteurs Pulling fonctionnent aujourd'hui et sont des bijoux de technologie en avant-garde sur la recherche du moteur thermique » insiste Baptiste Flory, président des JA du canton de Château-Chinon en prévision de la fête de l'agriculture du 20 août Dommartin.

Programme

Plus en détail, les JA proposent, en plus de la restauration sur place et du dîner dansant en grande partie confectionné et servi par les JA du département (à partir de 20 heures animé par DJ Lili), de nombreux stands de partenaires dont une exposition de matériel agricole, ainsi que des structures gonflables pour enfants. Durant toute la journée, à partir de 10 heures, les concurrents se départageront sur la manche nationale de tracteurs pulling ainsi que sur la finale départementale de labour. Tarif visiteur: 8 euros (hors restauration) et gratuit pour les moins de 12 ans. Restauration du midi: plateau froid à 12 €, dîner dansant (réservation conseillée) à 25 € (enfants de moins de 12 ans: 12 €) Informations et réservations: 07 86 95 37 96.



Chloé Monget

// EN IMAGE

Émirats arabes La plus grande ferme verticale du monde

Emirates Crop One (ECO)- joint-venture entre Emirates Flight Catering (EKFC) et Crop One, spécialiste de l'agriculture verticale - a ouvert le 21 juillet ce qui, à ce jour, semble être la plus grande ferme verticale au monde. Appelée Bustinica, cette unité de production de légumes et plantes diverses est située près de l'aéroport international Al Maktoum à Dubaï. L'installation de 30 500 mètres carrés a été conçue pour produire plus de 1 000 tonnes de légumes-feuilles (laitues, roquette, épinards...) par an. Selon ses propriétaires, elle nécessite « 95 % d'eau en moins que l'agriculture conventionnelle ». Grâce à la pulvérisation et un procédé de recyclage, l'économie réalisée en comparaison d'un système en plein air représente « 250 millions de litres d'eau chaque année pour un rendement similaire », certifie ECO. La ferme permettra ainsi de cultiver plus d'un million de plantes, ce qui représente une production de 3 000 kg par jour. « Les produits de Bustanica seront aussi mis à disposition de tous les consommateurs des Émirats arabes unis dans la plupart des supermarchés locaux. Bustanica prévoit enfin de se lancer dans la production et la vente de fruits et légumes », indique le communiqué d'ECO.



Terres de Bourgogne

Éditeur: SEP DE BOURGOGNE
(Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139231 € *(Création 1989, pour une durée de 99 années).* RCS B. 351475504

Associés principaux: FDSEA Côte-d'Or; FDSEA Nièvre; FDSEA Yonne
Commission paritaire des journaux et publication 0526 T 88045
ISSN: 1969-8232 Dépôt légal: à parution
Tirage moyen par numéro: 6200 ex.
Abonnement annuel: 120 € - **Prix au numéro:** 2,40 €
Imprimeries: Roto Champagne,
rue des Frères Garnier, ZI de la Dame Huguenote,
52000 Chaumont.
Origine du papier: France / Belgique
Taux de fibres recyclées: 91 % - **Certification:** PEFC/FSC
« Eutrophisation » (ou impact sur l'eau): Ptot 0,01 kg/tonne

LE TRI + FACILE BAC DE TRI

1, rue des Coulots
CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax 03 80 70 08 02

Syndicat national de la PRESSE AGRICOLE et RURALE

• **Gérante et Directrice de publication:** Mauricette Besançon

Rédaction

mail: redaction@terres-de-bourgogne.net

• **Rédacteur en chef:** Berty Robert
b.robert@terres-de-bourgogne.net

• **Secrétaire de rédaction:** Frédéric Duclos
fduclos@terres-de-bourgogne.net

Publicité

mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• **Régionale:** Jean-Yves Blondat: 03 80 78 90 35
• **Nationale:** SAS Réussir 75683 Paris Cedex 14
Tél. 01 49 84 03 30

// SOCIÉTÉ

L'insécurité dans les exploitations agricoles, un phénomène qui inquiète

Depuis plusieurs années, la montée d'une insécurité visant directement les exploitations agricoles se fait sentir. De l'action ciblée d'opposants politiques à de la pure délinquance, les agriculteurs doivent faire face à cette nouvelle donne, toutes filières confondues.

Si les chiffres varient quelque peu d'une année sur l'autre, la réalité ne trompe pas : les intrusions dans les exploitations agricoles sont devenues monnaie courante. En 2019, 14 498 faits d'intrusions clandestines ont été recensés par la cellule Demeter (voir par ailleurs), en augmentation de 1,5 % en un an. D'après les données publiées par les forces de l'ordre, les deux tiers des atteintes concernent des vols. Dans le détail en 2019, 48,12 % des atteintes étaient des vols simples, 10,24 % constituaient des cambriolages ou des vols par ruse et 0,17 % des vols avec violence. Des vols qui peuvent autant concerner des productions (fruits, céréales, animaux…) que des engrais ou encore du matériel (métaux notamment). Mais ce sont surtout les véhicules agricoles qui constituent les cibles privilégiées par les contrevenants. D'après les données de Demeter, en 2019, 9,04 % des atteintes étaient des vols dans ou sur des véhicules (consoles GPS, gasoil, batteries…), quand 4,52 % des faits commis relevaient de vols purs et simples de ces mêmes véhicules. Le chiffre fait froid dans le dos : on estime qu'en France, chaque jour, un tracteur est volé sur une exploitation agricole. Autre fait observé par la cellule Demeter : la part importante des destructions et dégradations commises dans les exploitations agricoles, notamment sur les productions. Elles comptaient en 2019 pour 11,55 % des atteintes au milieu agricole, soit le troisième phénomène d'insécurité observé.



©Sirpal_F. Garcia

Lors de la constatation d'un vol, d'une infraction ou d'une intrusion, le premier réflexe est de prévenir la gendarmerie la plus proche.



Photo ministère de l'Intérieur

Une Cellule nationale de suivi des atteintes au monde agricole, dite cellule Demeter, a été créée en octobre 2019.

Des intrusions de militants animalistes… mais pas que !

Ces dernières années, la montée de mouvements animalistes hostiles à l'élevage a créé un vrai climat de peur chez les éleveurs. Beaucoup craignent aujourd'hui de se retrouver nez à nez avec une personne qui se serait arrogé le droit de pénétrer sur leur propriété, pour mener des observations ou pour lui porter atteinte. Les intrusions de militants se multiplient, les chiffres sont là pour le prouver. De 8 faits recensés en 2017, nous sommes passés à 16 en 2018 puis 41 en 2019 d'après les dernières données en date fournies par Demeter. Néanmoins, leur poids reste faible au regard du nombre total d'intrusions observées sur les exploitations agricoles. En 2019, les 41 intrusions de militants animalistes n'ont ainsi représenté que 0,28 % des atteintes observées. Dans le détail, 30 étaient attribuées à Red Pill (ex-DxE), 8 à L214 et 3 à Boucherie Abolition. De quoi prouver que la problématique des intrusions sur les exploitations agricoles et plus largement de l'insécurité subie par le monde agricole est vaste et complexe et ne se résume pas à l'action de quelques associations d'opposants. Dans l'Allier, les gendarmes ont d'ailleurs mené des actions de sensibilisation auprès des MFR et lycées agricoles. Avec deux objectifs : donner quelques bons conseils de protection mais surtout faire prendre conscience aux futurs professionnels que la gestion de l'insécurité deviendra une réalité de leur activité quotidienne. Face aux alertes répétées venues du terrain et relayées par le syndicalisme agricole, le gouvernement a été contraint de se saisir de la problématique d'insécurité dans les exploitations agricoles.

Une prise de conscience politique

En octobre 2019 a été créée par la Direction générale de la gendarmerie nationale - en partenariat avec la FNSEA et les JA - la *« Cellule nationale de suivi des atteintes au monde agricole »*, dite cellule Demeter. Quatre missions lui ont été confiées : la prévention et l'accompagnement des professionnels de l'agriculture, le renseignement pour cartographier la menace et détecter l'émergence de nouveaux phénomènes ou groupuscules, le traitement judiciaire des atteintes commises et enfin la communication auprès des professionnels comme du grand public. Trois ans après le lancement de Demeter, les vols de véhicules dans les exploitations agricoles en 2021 ont reculé de 8 % par rapport à 2020 et les dégradations de 7 %. *« Des enquêtes judiciaires d'importance ont été couronnées de succès, en particulier à l'encontre d'un réseau criminel international spécialisé dans les vols de GPS agricoles ou des auteurs présumés de l'incendie d'un hangar agricole dans l'Ain »*, a tenu à souligner le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, en février dernier. Néanmoins, le ministre a été enjoint par le tribunal administratif de *« faire cesser les activités de prévention des actions de nature idéologique »*. En clair, l'action de Demeter doit se limiter à la répression des infractions. De l'autre côté du spectre, à la FNSEA, on regrette la fermeture de gendarmeries qui se poursuit et le manque d'échange entre les forces de l'ordre et les professionnels. Présentée comme la *« solution miracle »* au problème d'insécurité dans les exploitations agricoles, Demeter ne donne pas pleinement satisfaction même si avec du temps et des résultats durables, elle parviendra peut-être à ramener de la sérénité dans les exploitations agricoles.

Pierre Garcia

À lire également en page 6, un éclairage sur le thème des vols en exploitation dans le département de l'Yonne.



// COMICE ET CONCOURS DE LABOUR

Moulins-Engilbert au rendez-vous

Le premier week-end d'août a été un grand moment pour Moulins-Engilbert avec l'organisation du traditionnel comice et du concours de labour ; rendez-vous immanquable pour certains et découverte pour d'autres.

« Le comice de Moulins-Engilbert existe depuis 1841 » souligne Alain Guinot, président du comité des foires et du comice de la ville avant d'ajouter : *« on ne compte plus les éditions, mais tous répondent toujours présents ! »* lors du comice, organisé par le Comité du comice de Moulins-Engilbert. Pour rappel, les animations du vendredi 5 août étaient prises en charge par le comité des foires, celles du samedi 6 août par les JA pour le concours de labour et enfin celles du dimanche 7 août, par le comité du comice – ainsi que le concert du samedi soir.

Savoir s'adapter

« Au départ, le comice était purement dédié à l'agriculture et était l'occasion d'échanger entre agriculteurs sur les évolutions de matériels, ou encore de procédés. Aujourd'hui, cet événement est devenu une fête du monde rural. Ayant lieu tous les 6 ans, elle est très attendue par les habitants et tous les corps de métiers, qui y sont dorénavant représentés ».

Monter ses atouts

« Pour le comité des foires, il est important de montrer l'équilibre à maintenir entre l'agriculture et la ruralité, car l'un ne va pas sans l'autre – c'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons réalisé un film sur les communes du canton ainsi qu'un stand d'exposition pour chacune. On profite aussi de ce moment pour exposer tous les savoir-faire présents sur le canton ».

Un monde qui change

« Nous voulions également que ce comice soit synonyme d'évolution en mettant en exergue les nouveaux procédés de travail de la terre et les nouvelles technologies qui nous permettent de travailler tout en respectant notre environnement. L'agriculture à conscience qu'il est nécessaire de prendre soin de la planète et il est indispensable de le faire savoir. Nous remercions d'ailleurs les intervenants et la Chambre d'Agriculture de la Nièvre, qui étaient présents pour répondre à toutes les interrogations des visiteurs sur ces sujets. Nous espérons grandement que le public est reparti avec les réponses à ses questions et avec une idée précise et réelle de ce qu'est le monde agricole aujourd'hui ». Un point de vue partagé par Gaël Duvernoy (Gaec des Morillats), venu avec ses animaux au Comice : *« Il faut exposer notre savoir-faire et échanger autour de ce sujet pour faire certains préjugés négatifs sur notre métier et qui au quotidien sont lourds à porter pour nous. Pour ma part, cela me fait mal de voir que nous sommes parfois décriés alors que nous essayons de tout faire pour bien travailler ».*

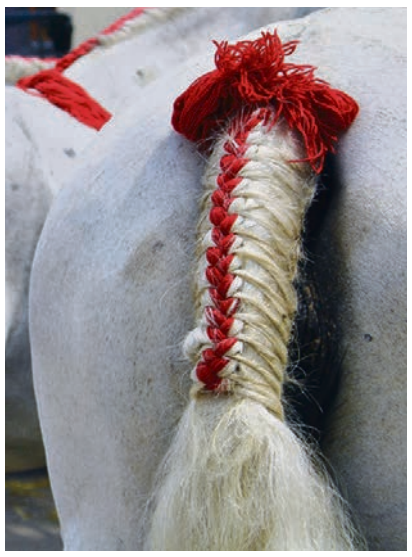
Concours JA

Ainsi pour 2022, de nombreux partenaires se sont associés au comice, organisé par le Comité du comice et des foires, ainsi que pour le concours de labour orchestré, pour sa part, par les JA : Chambre d'Agriculture de la Nièvre, la Cuma, Groupama, les concessionnaires, la Gendarmerie, sans oublier les éleveurs équins, bovins, ovins. Pour Damien Remond, président des JA du canton de Moulins-Engilbert : *« Pour l'organisation du concours de labour il y a un an de boulot pour arriver au résultat d'aujourd'hui… Certes, cela représente un engagement certain, mais cela en vaut la peine car nous nous devons de montrer ce qu'est vraiment l'agriculture tout en mettant en avant nos performances ».* En parallèle du concours de labour, une exposition de matériel avait lieu, notamment avec le concours de l'Amicale rétro machines agricoles (71).

Chloé Monget



Une vingtaine d'éleveurs ont fait le déplacement pour le comice afin de présenter leurs animaux.



Les éleveurs équins étaient également présents pour montrer leur savoir-faire.

Les médaillés du comice 2022

Grand or :
Philippe Cournede, pour 43 ans auprès de Philippe De Roualle.

Or :
Bernard Malcoiffe pour 36 ans et 8 mois auprès de la Sicafome
Hubert Millerot, pour 35 ans auprès du Gaec Gauthé (et service militaire)

Vermeil :
Laurent Gamet pour 30 ans et 7 mois auprès de la Sicafome
Patrick Harvey pour 30 ans et 7 mois auprès des Ets Huguet
Marie-Christine Thibaudin, pour 32 auprès de la Sicafome

Argent :
Patrick Chemin, 21 ans auprès de la Sicafome
Christophe Crouzier, plus de 24 ans auprès des Ets Huguet (et service militaire)
Angélique Douard, 21 ans et 11 mois auprès de la Sicafome
Fabrice Gomont, 20 ans et 3 mois auprès de Patrick Chemin
Benoît Guyet, 21 ans et 1 mois auprès de GT Forestier de Vandenesse
Pierre Lemaitre, 10 ans auprès de la Sicafome
Christophe Mazon 22 ans auprès de la SCEA Venot.

Les récompenses 2022

Michaël Chevasson (Employeur : Lafaye Gregory), Bruno Courault (Ets Maingaud), Jacques Dargent (Ets Huguet) Emmanuelle David-Nillet (Ets Huguet), Nicolas Dumont (SCEA du Domaine de Givry), Hervé Guegan (D'Armaillé Régine), Marie-France Gueret (EARL Olivier Laporte), Guillot Fabrice (Ets Huguet), Anthony Knab (Ets Huguet), Delphine Lavalette (Ets Huguet), Mathieu Pelle (Ets Huguet), Graziano Pintus (Ets Huguet), Brigitte Ragougneau (Sicafome), Jean-Michel Vadrot (SCEA du Domaine de Givry).



La médaille d'honneur agricole est, selon les textes officiels, « destinée à récompenser l'ancienneté des services effectués par toute personne salariée du secteur agricole et des industries qui s'y rattachent tirant de cette activité l'essentiel de ses ressources et assujettie au régime de Sécurité Sociale agricole ».

Miss du comice

Hortense Achard, 22 ans, Reine du comice précise : *« C'est une belle expérience, qui permet d'être au contact des habitants tout en promouvant notre commune et ses atouts auprès des touristes ».* **Pour la 1re Dauphine, Lucie Buchez, 16 ans :** *« Je suis ravie de participer à la vie de notre commune et mettre en avant que notre campagne est vivante et originale ».* **Enfin, la 2e Dauphine, Alice Pingris, 20 ans, souligne :** *« Il fait bon vivre ici, et représenter notre canton est un honneur ! ».*



Les miss avec de gauche à droite : Lucie Buchez, Hortense Achard et Alice Pingris.



Classement du concours de labour

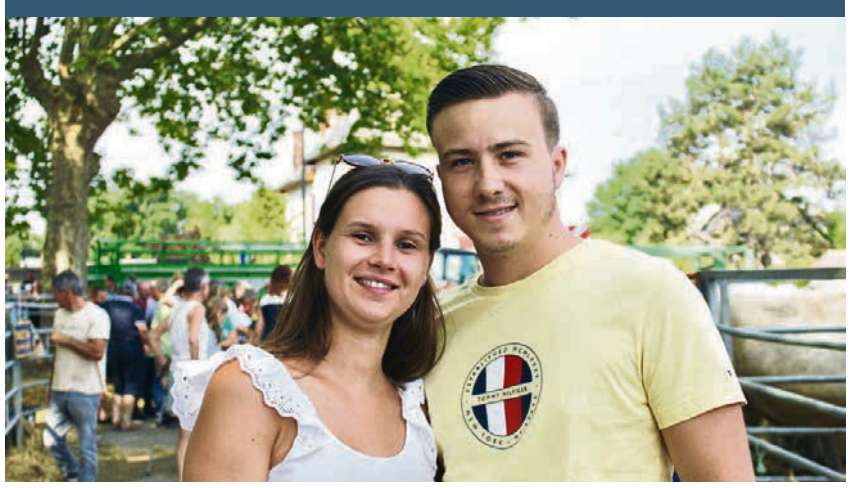
Charrue :
1. Simon Boulenger
2. Quentin Larrue
3. Florian Beugnon

Brabant :
1. Benoît Buchli
2. Paul Parents
3. Louis Flety

Vétéran :
1. Hervé Mourron
2. Thierry Aulard
3. Roger Keyess.

Première fois

Camille Millot, 24 ans, venu de Troyes avec sa compagne lors du comice explique : *« Mes arrières grands-parents sont nivernais, et je reviens ici presque à toutes les vacances. Cela étant, c'est la première fois que je viens voir le comice. Je suis agréablement surpris de voir que l'ambiance y est très conviviale et que les éleveurs sont là pour répondre à nos questions ».*



Camille Millot à droite et sa compagne visitant pour la première fois le comice de Moulins-Engilbert.

// PRODUCTIONS VÉGÉTALES

21

Une petite filière est née

Plusieurs exploitations cultivent du chanvre au nord de Dijon. La production est livrée à une entreprise locale, qui l'utilise dans la construction de bâtiments.

Six adhérents du Geda de la Tille se lancent dans la culture du chanvre. *« C'est une grande première pour nous et même pour notre secteur. Les chanvrières les plus proches d'ici sont plutôt du côté de Gray ou dans l'Aube »*, indique Jean-Sébastien Juret, l'un des exploitants concernés. Une rencontre avec Serge Wrobleski, gérant de l'entreprise Alentour basée à Lux, a été à l'origine de cette aventure lancée au printemps 2021, comme l'explique le Côte-d'orien de 35 ans : *« un brevet sur des panneaux à ossature bois noyé dans du béton de chanvre a été déposé par cette entreprise spécialisée dans la construction. L'idée, avec cette plante, est de l'utiliser comme isolant. L'approvisionnement se faisait jusqu'à présent à l'extérieur du département, et parfois même très loin, à plusieurs centaines de kilomètres. Serge Wrobleski a émis le souhait de se fournir dans un rayon de 20 km autour de chez lui. Nous avons répondu à sa demande en nous engageant sur un prix rémunérateur, supérieur à celui du marché. Notre démarche a été appuyée techniquement par la Covati, la Chambre d'agriculture et des étudiants d'AgroSup Dijon »*.



Jean-Sébastien Juret a récolté une parcelle de 2,5 ha, le 9 août à Chaignay. La densité importante de semis a permis d'obtenir des brins fins, grands jusqu'à 2,20 m, qui ont tous séché très vite après avoir été fauchés.

Ça part pas mal

Les résultats de la campagne 2021 ont été encourageants avec des rendements allant parfois jusqu'à 6 tMS/ha sur les 12 premiers hectares de production. Malgré la sécheresse de l'année en cours, le second exercice est en passe de livrer des tonnages à peu près similaires sur une surface plus importante (27 ha). Jean-Sébastien Juret, devenu référent chanvre au Geda de la Tille, affiche une certaine satisfaction : *« cette culture est à la mode, elle a clairement le vent en poupe. Je m'étais déjà renseigné sur son itinéraire technique avant la sollicitation d'Alentour, j'avais bien compris que la principale difficulté résidait avant tout dans la recherche de débouchés. Cette réunion de mars 2021 est donc plutôt bien tombée »*. Comme l'indique l'agriculteur de Chaignay, le chanvre demande un peu moins d'eau que le maïs : *« c'est un avantage certain dans notre zone. Il y en a aussi un autre, et non des moindres : la culture ne nécessite aucun produit phyto. Il faut quand même un minimum de terre pour espérer un minimum de résultat… Pour ma part, j'ai semé début mai sur la partie en bio de mon exploitation, avec un précédent luzerne. Les semences ne sont pas traitées, il n'y a donc aucun problème. Il n'y aurait pas eu le chanvre, j'aurais certainement opté pour du triticale »*.

Jean-Sébastien Juret précise que la plante entière est fournie à l'entreprise de Lux : *« nous ne récoltons pas les graines pour le moment, mais c'est une piste à creuser car le prix de la tonne est actuellement aux alentours de 2 000 euros. Il nous faudra trouver le procédé et le matériel adéquat. La société de Serge Wrobleski n'a besoin que de la tige, celle-ci sera broyée et malaxée avec un mélange chaux-plâtre. La production est livrée en balle ronde. Notre petite filière se met tout doucement en place. À la base, nous ne sommes pas parfaitement équipés, ne serait-ce que pour stocker »*. Une réunion se tiendra certainement courant septembre pour définir les futurs besoins de 2023 et l'assolement pour y répondre. Jean-Sébastien Juret se montre motivé à l'idée de reconduire l'expérience et de la pérenniser dans le temps : *« il est toujours intéressant de créer autre chose. Dans notre cas, une filière 100 % locale est en train de naître et de se développer ! Et puis, du chanvre, ce n'est pas tout à fait nouveau, il y en avait plus de 200 000 ha en France au début du siècle dernier. Cette plante est aussi utilisée dans le textile : il me paraîtrait plus cohérent d'en faire davantage chez nous plutôt que d'importer du coton de l'autre bout de la planète… Dans notre utilisation actuelle, le carbone est stocké dans les maisons ne sera jamais libéré, il n'est pas perdu et c'est une satisfaction supplémentaire »*.

AG

21

Vingt-trois ans après

// FÊTE DE L'AGRICULTURE

Le canton JA de Fontaine-Pontailler-Mirebeau organise la fête départementale les 27 et 28 août. Une première depuis 1999.

Organiser une fête départementale de l'agriculture dans son canton laisse toujours des souvenirs impérissables. Il y a 23 ans, Gilles Roche faisait partie de la douzaine de Jeunes agriculteurs de Pontailler-sur-Saône qui avaient vécu cette belle expérience à Perrigny-sur-l'Ognon. L'agriculteur aujourd'hui âgé de 56 ans se souvient : *« Cela avait été une super journée, de très bons moments passés tous ensemble. Cette organisation avait soudé les liens entre les membres de notre équipe. À l'époque, les trois cantons JA n'avaient pas encore fusionné, seul Pontailler était représenté »*. Plusieurs activités avaient été proposées sur la Saône, à l'image du ski nautique, auquel Gille Roche avait lui-même participé : *« je pratiquais durant mon temps libre, à l'époque. Un ami avait un bateau et nous en faisions après les matchs de foot du dimanche après-midi ! Toujours sur la Saône, il y avait eu des démonstrations de sauvetage par des chiens de l'association Terre-Neuve, c'était très sympa. Je ne me rappelle plus l'affluence du moment, je dirais environ 5 000 personnes. C'était déjà très bien, de notre temps »*.

Avec les bénéfices de la fête, les JA de Pontailler avaient envisagé de voyager, la destination du Canada avait notamment été évoquée : *« ce projet n'a malheureusement jamais vu le jour. En effet, nous n'étions pas arrivés à nous caler tous ensemble sur les mêmes dates, les disponibilités de chacun étaient limitées. Et puis, à ce moment-là, plusieurs d'entre nous étaient devenus parents de jeunes enfants, cela n'avait pas facilité la tâche. Au final, il avait été décidé d'acquérir du matériel en commun : nous avions acheté un compresseur et un marteau-piqueur ! L'autre partie des bénéfices avait été laissée aux jeunes qui nous avaient succédés »*.

La relève est là

Gilles Roche voit aujourd'hui Fanny, sa fille de 27 ans installée en 2018 sur la ferme, préparer la prochaine fête départementale. *« Nous passons la main à une autre génération ! Tout le groupe est motivé à l'idée de proposer la plus belle fête possible, ces 27 et 28 août à Saint-Léger-Triey. Fanny sera responsable des animations »*, mentionne le père de famille, qui mettra lui aussi la main à la pâte pour aider l'équipe de bénévoles.

AG



Gilles Roche, éleveur à Vielverge, avait participé à la dernière édition à Perrigny-sur-l'Ognon.

Le chaud avant le show

L'actualité du Gaec de Grand vie, c'est aussi et malheureusement la sécheresse, comme dans toutes les autres exploitations agricoles du département. En effet, les fortes températures n'en finissent pas de sévir, même si un peu d'eau était annoncée le week-end dernier (nous ne connaissons pas le nombre de millimètres à l'heure où nous écrivons ces lignes). *« Ce temps impacte l'ensemble de nos productions »*, s'inquiète Gilles Roche. Depuis début juin, la production des 60 vaches laitières affiche une baisse moyenne quotidienne estimée entre 4 et 5 litres par animal. Pour limiter ce phénomène à l'avenir, le chef d'exploitation envisage d'acquérir et d'installer deux ventilateurs dans son bâtiment. Gilles Roche redoute également des problèmes de fertilité au sein de son troupeau, qui compte également 40 vaches allaitantes. Depuis début août, les animaux aux prés sont affouragés et de l'eau leur est régulièrement apportée. La partie végétale est également touchée : *« les moissons d'été ont donné des résultats corrects, mais celles d'automne s'annoncent très décevantes. Il manque du grain dans le maïs ensilage que nous avons récolté le 8 août avec plus d'un mois d'avance sur le calendrier. Le maïs grain a heureusement été semé tôt, le 10 avril, mais il va aussi en manquer, c'est certain. Le soja, lui, est en train de griller sur pied. Il y a moins de gousses, moins d'étages de gousses et moins de grains que d'accoutumée. La récolte ne sera vraiment pas bonne »*. Rencontré le 11 août, Gilles Roche se posait aussi bien des questions sur ses couverts végétaux : *« la DDT a repoussé la date limite pour les semer. S'il ne pleut pas en conséquence, j'espère bien que cette date sera à nouveau décalée, voire qu'il n'y ait rien du tout cette année. Il n'est pas possible d'espérer quoi que ce soit s'il ne pleut pas »*. Le Gaec de Grand vie se donne également jusqu'au 10 septembre pour semer du colza, culture qui a donné une nouvelle fois satisfaction cette année.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BÂTIMENTS AGRICOLES
DEVIS GRATUIT
Route de Gray - Mantoche
BP 17 - GRAY cedex
03 84 65 25 98

// VOLS DANS LES EXPLOITATIONS

Mieux vaut prévenir que guérir

Chaque année, des agriculteurs sont la cible de vols en tout genre : GPS, carburant, outillage, matériels agricoles, paille et foin… Ils sont aussi parfois victimes d'incendies criminels. Alors, pour tenter de réduire les risques de ces faits de délinquances, la gendarmerie de l'Yonne et Groupama donnent des conseils de prévention pour éloigner les malfaiteurs.

Des gestes de bon sens. Ce sont souvent les plus efficaces pour dissuader les malfaiteurs d'agir sur les exploitations agricoles. Chaque année, les agriculteurs sont victimes de vols ou de dégradation sur leurs fermes. Pour limiter les risques, des moyens simples sont à mettre en place : ne pas laisser de carburant dans le tracteur la nuit lorsqu'il est dans le champ, essayer de le garer dans la ferme de façon que le réservoir ne soit pas directement accessible (contre un mur par exemple), démonter le GPS du tracteur le soir… « *Le maître mot, c'est la prévention* », lance le lieutenant-colonel Patrick Monsauret, du groupement de gendarmerie départementale de l'Yonne. « *« Ne soyez pas cambriolable », c'était un slogan dans les années quatre-vingt. Il faut mettre un certain nombre de barrières entre le matériel de l'exploitation et le malfaiteur pour limiter les risques de vols* », poursuit-il.

Souvent isolé, l'agriculteur peut être une proie « facile » pour les voleurs. « *Cependant, le fait d'être isolé peut aussi se transformer en avantage dans le sens où l'agriculteur sait tout ce qui se passe autour de chez lui. Alors, si une voiture passe ou ralenti, même de jour, cela attire l'attention. Dans ces cas-là, il est important que l'agriculteur pense à relever l'immatriculation. On n'a pas forcément toujours à faire à des personnes mal honnêtes, mais cela nous permet déjà de le vérifier* ».



Réussir SA

Les GPS des tracteurs sont très recherchés par les voleurs.

Des installations à faibles coûts

D'autres systèmes, à faibles coûts, peuvent également être mis en place. « *Des éclairages automatiques, des systèmes de vidéosurveillances ou des pièges photo comme ceux utilisés pour les gibiers. Ce qui pourrait permettre à la gendarmerie d'identifier un véhicule, une plaque d'immatriculation, voire dans le meilleur des cas un aspect physique du ou des intrus* », détaille Jacques Blanchot, directeur d'établissement à Groupama Paris Val-de-Loire. L'utilisation de trackers peut avoir son avantage. « *Cela peut permettre de localiser un GPS ou du matériel agricole et de retrouver les voleurs* », reprend le lieutenant-colonel Patrick Monsauret. « *Pour le carburant, c'est différent. Là, on ne peut mettre de tracker dessus. Et avec l'augmentation qu'il a subie ces derniers temps, il devient un élément très courtisé par les voleurs* ».

Autant de moyens qui permettent de dissuader un malfaiteur, ou au moins de le ralentir dans son acte. « *Le pire ennemi du voleur, ce n'est pas le gendarme, mais le temps. Plus on retarde l'action de ces gens et plus ils se sentent en insécurité. C'est l'exemple de l'alarme dans une maison. Ce n'est pas miraculeux mais cela met fortement le voleur dans une position d'insécurité car il n'entend plus ce qu'il se passe à l'extérieur. C'est comme ça qu'il se fait surprendre* », explique-t-il.

Le 17, le numéro à retenir

Lorsqu'un agriculteur est témoin d'un vol dont il est victime, que doit-il faire ? « *Surtout ne pas intervenir, car il se met en danger, surtout si en face ils sont plusieurs* », répond le lieutenant-colonel. « *Il peut se mettre en danger physiquement mais aussi de par la loi. En intervenant, on peut vite se retrouver ennuyé. La légitime défense des biens ne fonctionne pas* ».

En revanche, relever le maximum de détails augmente les chances de retrouver les voleurs. « *Le mieux c'est l'immatriculation. C'est aussi la description de l'individu ou encore indiquer la direction de fuite s'ils repartent. Mais avant toute chose, il faut appeler le 17. Plus tôt on est prévenu, plus tôt on peut intervenir. La gendarmerie couvre tout le territoire hors villes. Notre ennemi est donc la distance* ». Des patrouilles sur roues se trouvent en permanence sur la route, de jour comme de nuit, afin de réduire cette contrainte.

La délinquance icaunaise en chiffres

Depuis le début de l'année, plusieurs faits de délinquance dans des exploitations agricoles ont été recensés dans l'Yonne : 20 faits de vol de GPS, sept incendies de paille/foin et 31 faits recensés de vols de carburant dans les exploitations agricoles pour un total d'environ 23 500 litres.

Limiter les risques d'incendies

Un autre fait touche les exploitations agricoles : les incendies de paille et de foin, qu'ils soient accidentels ou criminels. Dans le premier cas, pour limiter les risques d'embrasement, des gestes, simples, sont là aussi à mettre en place. « *C'est déjà d'isoler thermiquement les bâtiments de stockage et ne pas mettre du matériel automoteur à proximité* », conseille Martine Delmotte, conseillère à Groupama. « *Pour éviter les incendies, on peut utiliser des sondes à fourrage connectées* ». « *On les éparpille dans le tas de fourrage et il y a un boîtier relais qui informe l'agriculteur sur la température est excessive. Il faut savoir qu'à 67 °C, ça s'enflamme. Si la température est élevée, il est mieux d'appeler les pompiers en prévention. Il ne faut surtout pas déplacer la paille, ce qui peut créer un appel d'air et donc voir tout prendre feu* », précise Jacques Blanchot.

De la paille et du foin aussi victimes de vols. En éloignant les ballots du bord de la route, les risques sont alors fortement réduits.

Christopher Levé

Élisa Blanc, nouvelle animatrice productions animales // FDSEA

Arrivée le 20 juillet à la FDSEA de l'Yonne, Élisa Blanc est la nouvelle animatrice productions animales.

Titulaire d'un baccalauréat STAV (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant) avec option production agronomie et animale, à Nîmes, en 2015, Élisa Blanc, la nouvelle animatrice productions animales de la FDSEA de l'Yonne, poursuit ses études à Aubenas, en Ardèche. « *J'ai fait un BTS Acse (analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole). Cette formation dresse tout le système d'exploitation, cela va de la comptabilité à la production* », détaille-t-elle.

Elle obtient son diplôme en 2017 puis prend une année sabbatique où elle travaille comme saisonnière agricole dans une exploitation en polyculture élevage dans le Lot. « *Principalement sur la récolte maraîchère de melons, tomates et courgettes* ».

Élisa Blanc retrouve ensuite les bancs de l'école, à Toulouse, en Licence professionnelle Cosya (conseil en systèmes de production végétale agroécologique). « *Lors de cette année, j'ai fait un stage de six mois en entreprise, à Unicor, un groupe coopératif agricole et agroalimentaire sur l'Aveyron sur un poste en production végétale, basé à Rodez* ».

Animer les sections

Elle termine son cursus scolaire par l'obtention d'un Master AETPF (agrosciences, environnement, territoires, paysage, forêt) avec option agroécologie, à Amiens, en 2021. « *Tout au long de cette formation, j'ai effectué mon stage au service scientifique de la fac sur les questions d'assimilation des fertilisants en agriculture de conservation des sols (ACS)* », indique Élisa Blanc.



Élisa Blanc a rejoint la FDSEA de l'Yonne le 20 juillet.

À la suite de cela, elle travaille quatre mois à Aurillac, dans le service bâtiment à la Chambre d'agriculture du Cantal, sur les dossiers de paiement de bâtiments.

Élisa Blanc intègre la FDSEA de l'Yonne le 20 juillet dernier, au poste d'animatrice productions animales. « *Je suis chargée de l'animation syndicale des sections en productions animales et de l'APLBG (association des producteurs de lait Bongrain Gérard)* », conclut-elle.

Christopher Levé

// DÉSHY'21

21

Au suivant

L'usine de déshydratation de Baigneux-les-Juifs vient de fabriquer ses derniers bouchons de luzerne pour 2022. Bien d'autres produits prennent le relais, à l'image du granulé de bois.

Aucun temps mort à la Déshy'21. En temps normal, la sécheresse et les maigres tonnages de luzerne auraient sans doute posé problème dans le bon fonctionnement de la structure. Mais grâce à une multitude d'autres produits à déshydrater (miscanthus, marc de raisin, sciure de bois, sarrasin, maïs, paille, issues de céréales…), la *« boutique »* peut parfaitement tourner.

Luzerne poussive

L'an passé, il avait fallu attendre la mi-septembre, voire un peu plus, pour terminer la récolte et la déshydratation de la culture phare de la Déshy 21. Cette année, le *« dossier luzerne »* a été *« classé »* beaucoup plus vite que prévu, sécheresse oblige, dès le début du mois d'août. La campagne s'achève sur un volume de 7 400 tonnes, très loin derrière le millésime exceptionnel de 2021 (11 600 tonnes). *« Ce tonnage est décevant, même si celui-ci est légèrement mieux qu'en 2019 et 2020 »*, commente Jean-Luc Longechamp, directeur. *« Le rendement moyen s'élève à 5,3 t/ha sur deux coupes sachant que dans les pires années, nous descendons à 4 t/ha »*. , Pour Jean-Luc Longechamp *« la qualité est en revanche remarquable avec un taux de protéines à 19,5 %. C'est une très bonne surprise, il n'y a pas eu de détérioration malgré l'arrivée du sec. Espérons que la météo nous contredise et qu'il pleuve abondamment pour envisager une troisième coupe sur certains secteurs »*, commente le directeur de l'usine de déshydratation.



Jean-Luc Longechamp et Didier Robin, la semaine dernière dans l'un des entrepôts.

La promesse du bois

La Déshy'21 va prochainement passer à la vitesse supérieure en termes de granulés de bois. Le volume produit pourrait atteindre 4 000 tonnes, lui qui était presque deux fois moins important les dernières années. *« La demande est très forte dans ce domaine »*, indique Didier Robin, agriculteur à Baigneux-les-Juifs et président de la coopérative, *« il y a un an, la France était déjà en déficit de 350 000 tonnes pour ce produit, le problème ne fait que s'amplifier avec l'Ukraine, qui était le deuxième exportateur mondial. De plus, depuis le 1er juillet, les chaudières à fioul ne peuvent plus être renouvelées en France, cela n'arrange rien »*. Le granulé de bois va permettre à l'usine de tourner à plein régime sans enregistrer la moindre baisse d'activité. *« Nous produisions déjà quelques volumes de granulés de bois il y a une quinzaine d'années. Depuis, nous en avons fait une activité à part entière, la Déshy est désormais spécialisée dans un produit de qualité, très apprécié par nos clients. Ces granulés nous permettent aussi de gagner du lien avec la population, qui voit un service rendu par notre structure historiquement agricole »*, se félicite le président. La coopérative utilise la sciure d'une vingtaine d'établissements du Châtillonnais, principalement des scieries, pour fabriquer des bouchons de 6 mm. Victime de son succès, l'usine de Baigneux ne peut répondre à toutes les demandes et tient avant tout à fidéliser sa base de 300 clients. *« Nous recevons de nombreux coups de fil depuis un petit moment… Malheureusement, nous ne pouvons pas donner satisfaction malgré notre future hausse de production »*, tempère Jean-Luc Longechamp.

D'autres débouchés

À Baigneux sont également déshydratés du miscanthus (litière pour chevaux), de la paille de blé et d'orge (litière pour bovins et volailles), des issues de céréales (alimentation pour bovins), du marc de raisin (parapharmacie, huile de pépins de raisin) ou encore du sarrasin bio depuis l'an dernier. *« Nous tenons à conserver cette multifonctionnalité qui, comme déjà évoqué, nous permet de fonctionner à plein régime et dans un bon timing malgré les aléas de la météo. Le miscanthus, par exemple, ne représente que 150 tonnes à ce jour, mais rien ne dit que nous n'en ferons pas 500 voire 600 tonnes dans un avenir proche. Nous déshydratons aussi du maïs plante entière et du sarrasin. Cette année, les tonnages ne seront pas bons : nous miserons une fois encore sur les autres productions »*, conclut Didier Robin.

AG

89

Des temps d'échange sur l'année écoulée

// RÉUNIONS MOISSONS

Après les moissons, les adhérents de la FDSEA de l'Yonne se sont réunis sur leur secteur géographique pour échanger sur la campagne écoulée et sur les perspectives qu'offre l'avenir.

Du fait de la précocité des moissons, les adhérents de la FDSEA de l'Yonne se sont retrouvés plus tôt qu'habituellement du 26 juillet au 11 août. Ils ont pu partager leurs impressions sur la saison qui vient de s'écouler. Ces réunions se sont tenues dans les six régions agricoles : l'Auxerrois, le Tonnerrois, le Jovinien, l'Avallonnais, le Sénonais et la Puisaye.

Elles ont démarré par une présentation des résultats des moissons dans le département. Nous pouvons retenir que les moissons ont été précoces et hétérogènes selon la profondeur du sol et les différences de pluviométrie en fonction des zones. Des précisions sur des sujets d'actualités, tels que la mise en place de la nouvelle charte ZNT riverains, ou encore la réforme de l'assurance récolte ont ensuite été apportées. La présentation de la conditionnalité et des éco-régimes de la nouvelle PAC ont suscité de nombreux questionnements auxquels nous avons su apporter réponses. Dans les régions d'élevage nous avons expliqué la mise en application de la loi Égalim 2 avec la contractualisation en viande bovine entraînant des réactions contrastées. Ces temps d'échanges ont aussi été l'occasion d'aborder les besoins en formation et les événements prévus ou souhaités par les adhérents.


La dernière réunion moisson a eu lieu à Moutiers-en-Puisaye, le jeudi 11 août.

Toutes les réunions se sont terminées par un moment convivial autour d'un verre et d'un barbecue.

Connaître les besoins

Mises en place en 2016, les réunions moissons sont un moment fort pour les adhérents de la FDSEA de l'Yonne. *« C'est vraiment important de pouvoir se regrouper après les récoltes pour partager les expériences de chacun »*, déclare l'un des participants à la réunion de l'Auxerrois. Ces réunions permettent aux participants d'échanger sur leurs besoins. Lors de ce moment, les événements à venir organisés par la FDSEA sont annoncés, dont le prochain qui est Fermes et caves ouvertes qui aura lieu les 24 et 25 septembre 2022.

Selon les secteurs, les conversations entre les exploitants étaient variées allant de la diversification de l'exploitation aux différentes méthodes de commercialisation en passant par les marchés d'aujourd'hui et les projections de demain.

Face aux aléas climatiques à répétition, aux évolutions réglementaires, aux agissements de certains illuminés, et à l'augmentation des charges il est difficile de se projeter économiquement. C'est pourquoi la FDSEA lance un projet collectif départemental pour proposer des perspectives d'avenir à ses adhérents.

FDSEA 89



// SALON PROFESSIONNEL

Le Space fête ses 35 ans et se projette vers l'avenir

L'édition 2022 du Space reste sur un format 3 jours pleins comme l'an passé. Le salon va mettre l'accent sur la lutte contre le changement climatique, et va donner plus de place aux jeunes et à l'innovation. Plus de 1 000 exposants sont déjà confirmés.



Énergies et climat seront deux sujets largement abordés au cours de l'édition 2022 du Space qui se déroulera du 13 au 15 septembre à Rennes.



Space N. Ouvrard

Marcel Denieul, président du Space, et Anne-Marie Quéméner, Commissaire générale, lancent l'édition du Space 2022 qui se présente bien, même si le contexte économique et international reste complexe.

Le Space se tiendra du 13 au 15 septembre à Rennes « après deux ans de frustration » : annulation en 2020 et une édition 2021 sous contraintes sanitaires. Il reste sur un format trois jours pleins, avec une nocturne le jeudi. Cela sera aussi l'occasion de fêter ses 35 ans.

Après le bien-être animal en 2021, l'Espace pour Demain aura comme thématique : « Comment l'élevage peut réduire son impact sur le climat ? ». « Nos filières ont un enjeu de neutralité carbone d'ici 2050, rappelle Marcel Denieul, président du Space. Les participants pourront voir du matériel mais surtout entendre beaucoup de témoignages d'éleveurs qui expliqueront comment, par leurs pratiques, ils ont diminué leur impact sur le climat. »

Trois tables rondes dédiées aux changements climatiques

Trois tables rondes seront organisées. Une première dédiée aux monogastriques : *« Comment maintenir les performances en intégrant le bas carbone et la sobriété énergétique »*. La seconde aura pour thématique *« Les herbivores : source de solutions ! »*. Et enfin une dernière, plus générale, s'interrogera pour savoir si l'élevage n'est pas le coupable idéal dans ces débats. *« Notre objectif est de dire aux éleveurs qu'il y a une marge de manœuvre pour lutter contre le changement climatique qui peut être cohérente avec l'amélioration du revenu, expose le président. En revanche, dire "supprimer la viande et vous pourrez prendre l'avion comme vous voulez", ça, c'est non ! »*.

Place aux jeunes et aux start-up

Nouveauté cette année : le Space donnera la parole à des jeunes qui sont engagés dans des formations agricoles. *« La passion existe, il faut les mettre en valeur »*, soutient Anne-Marie Quéméner, commissaire générale du Space. Deux ateliers par jour seront organisés afin que les étudiants puissent livrer leur vision du métier et leurs attentes. Objectif : améliorer l'attractivité des métiers autour de l'élevage.

Dans le Hall 4, les visiteurs pourront retrouver deux pôles consacrés aux start-up (Agretic et le Village by CA) *« qui ont des réponses à donner au monde de l'élevage et à leurs fournisseurs »*. Côté Innov'space, *« il y aura beaucoup d'innovations à présenter »*, promet la commissaire générale. Les lauréats primés seront connus courant juillet.

1 100 exposants sont déjà confirmés

Au 18 mai, quelque 1 100 exposants sont inscrits pour participer au Space. Un chiffre qui devrait continuer de grimper d'ici la rentrée. *« C'est supérieur à l'an passé, assure Anne-Marie Quéméner. Mais nous ne retrouverons pas les niveaux de 2019 compte tenu de la dimension internationale du salon, dans le contexte Covid et de guerre en Ukraine. »* 185 exposants seront des nouveaux venus, principalement dans les domaines de l'aviculture, l'agro-nutrition, l'énergie et les équipements pour bovins. 318 sont des exposants internationaux, avec une offre conséquente en alimentation animale et en équipements. *« Le Space est une référence pour l'Afrique de l'Ouest »* d'où de nombreuses délégations afflueront. Des producteurs laitiers et avicoles d'Inde sont aussi attendus.

Les races Blonde d'Aquitaine et Jersiaise à l'honneur

Les concours seront à nouveau un moment clé du Space. En viande, la Blonde d'Aquitaine et en lait, la Jersiaise seront les deux races mises à l'honneur. Sur les rings, prendront place le concours national de la race Jersiaise, le concours Prim'Holstein Atlantique, le challenge national de la race Blonde d'Aquitaine ainsi que dix concours interrégionaux et des présentations génétiques. 550 bovins sont attendus ainsi que 200 animaux de 11 races ovines et caprines. Par ailleurs, le Congrès Européen de la race Jersiaise se tiendra au Space. Une centaine de participants de 20 pays sont attendus.

La vente aux enchères Genomic Elite (Jersiaise, Holstein, Normande, Pie Rouge, Brune, Montbéliarde, Simmental, Blonde d'Aquitaine et Limousine) aura lieu le mercredi 14 septembre en physique et en digital.

Alizée Juanchich

Retrouvez les informations et le programme des conférences : www.space.fr

Les moments clés de la génétique laitière

- Les concours des races laitières et mixtes seront répartis sur les trois jours du Space.
- Le concours national de la race Jersiaise se tiendra le mercredi. 64 vaches s'affronteront. En parallèle, prendra place le Congrès européen de la race.
- La journée du jeudi sera essentiellement consacrée au concours Prim'Holstein Atlantique. Le juge Marc-Henri Guillaume officiera.

Les temps forts des races allaitantes

- Les concours des races à viandes se tiendront le mardi 13 septembre, tout comme les concours Simmental et Montbéliard.
- Les 80 animaux du challenge national de la race Blonde d'Aquitaine concourront sur grand ring.
- Une vente d'animaux de boucherie de race Blonde d'Aquitaine sera proposée aux professionnels de la viande le mercredi.

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS
DRAINAGE - IRRIGATION - TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS - ÉLAGAGE au LAMIER et GRAPPIN COUPEUR

VISITE GRATUITE CHEF D'EXPLOITATION
06 82 85 70 03
Bureaux : 02 48 74 11 90 - 06 43 24 92 50
Zone d'activités sur la Nièvre - 18350 Nérondes
contact@cumadrainage.com

// CONCOURS DU MOUTON CHAROLLAIS

71

Chaude ambiance pour une 60e édition

Le mouton charollais a fêté son 60e concours national à Charolles les 4, 5 et 6 août. L'occasion de rendre hommage aux fondateurs de la race et de mesurer tout le chemin parcouru. Dans une ambiance chaude et conviviale, le succès des ventes aux enchères et la présence d'éleveurs étrangers témoignaient de la bonne santé du mouton charollais.

Préparé de longue date par l'Organisme de sélection du mouton charollais, le 60e concours national de la race a tenu ses promesses. Circonstances exceptionnelles, le concours s'est déroulé sur trois jours d'un programme très dense. Une journée supplémentaire pour donner du temps à la convivialité, aux retrouvailles, aux animations, aux échanges… Cette édition particulière était honorée de la présence de représentants de cinq pays différents (Irlande, Belgique, Suisse, Espagne, Portugal), lesquels ont officié dans les jurys. Ce double classement a valu aux éleveurs concurrents de se voir attribuer deux types de plaques, les unes bleu blanc rouge et les autres aux couleurs des pays représentés. Appréciés par les compétiteurs, ces jugements internationaux ont donné une dimension supplémentaire aux classements mettant en lumière des nuances dans l'approche génétique de la sélection selon les pays.

Renommée internationale

Habitués aux alpages, les Suisses se sont montrés intransigeants sur les aplombs tandis qu'Irlandais et Belges optaient pour un standard très proche du mouton charollais français. Ces étrangers se sont tous retrouvés le vendredi soir pour une conférence technique suivie d'un repas en présence de 200 personnes. Chaque délégation a présenté la situation du mouton charollais dans son pays. Très prisée en Belgique, la race y est bien implantée avec des animaux de qualité. Bonne dynamique aussi en Irlande où l'on recherche et l'on importe toujours des reproducteurs de haut niveau pour un cheptel bien installé. Le mouton charollais commence à se faire une place sur la péninsule ibérique. Dans des pays où la race *« démarre »* tout juste, Portugais et Espagnols, impressionnés par la beauté des bêtes du concours, ont exprimé leur attente en termes de critères de production (lait, fertilité…).

Remonter le temps avec les anciens

L'un des moments forts de ce soixantième concours national a été la présence de quelques-uns des pionniers du mouton charollais. Si certains sont encore parmi les habitués du rendez-vous, d'autres n'étaient pas venus depuis de nombreuses années et pour les connaisseurs, ce fut un réel plaisir de retrouver certaines figures de l'épopée du mouton charollais. Parmi ces illustres personnalités : François de Launay et Alexandre Peyneau, deux hommes auxquels la race doit aujourd'hui son existence officielle. En compagnie d'autres *« anciens »* tels Roger Saulnier, Bernard Nectoux, Gérard Cognard, Hubert Burtin, Charles Burtin… Cette présence a permis de remonter le temps jusqu'aux années soixante, époque à laquelle le mouton de pays allait devenir le mouton charollais. Le tout premier concours de race fut organisé à Palinges en 1963. Au même moment, débutait l'étude technique préalable à la création de race avec le contrôle de performances des tout premiers animaux… La reconnaissance officielle du mouton charollais est intervenue en 1974.

Plus de 800 animaux

La convivialité était de mise dès le jeudi avec une première soirée des éleveurs autour de spécialités régionales. Si les anciens étaient à l'honneur, les jeunes éleveurs étaient bel et bien présents témoignant une fois de plus de tout le dynamisme du mouton charollais. 735 animaux étaient réunis pour ce 60e concours national auxquels s'ajoute la centaine d'agneaux de station. Seule ombre au tableau d'une organisation quasi parfaite, la chaleur qui a malmené tant les humains que les ovins. Sous le parc des expositions, brebis et lourds béliers luttaient contre le manque d'air dans un bâtiment étouffant plus adapté aux manifestations d'automne… Dehors, les organisateurs ont été contraints d'installer les rings à l'ombre d'auvents. Mais l'étroitesse de ces cases empêchait les juges de disposer de suffisamment de recul pour examiner la conformation les animaux…

Marc Labille

Succès pour les ventes

La très attendue vente des agneaux de station a connu un nouveau succès : 88 % des 77 jeunes béliers issus du contrôle individuel ont trouvé preneurs au prix moyen de 752 euros. L'intérêt pour les agneaux de station se confirme avec la venue de nouveaux clients en provenance d'Alsace ou de Normandie, se félicitait Aline Bonnot, directrice de l'OS. Onze agneaux et trois béliers ont été proposés à la petite vente qui suivait celle des agneaux de station. Excepté un bélier, ils ont tous trouvé preneurs à 1 145 euros de moyenne. Parmi eux, le prix de synthèse du concours national né au Gaec Lally (Saint-Léger-du-Bois). Un animal de très bonnes origines qui a tapé dans l'œil de son acheteur Michel Clément, retraité nivernais de 75 ans qui avait déjà acquis le record de la vente il y a cinq ans. Ce passionné de sélection charollaise a déboursé 3 500 euros pour obtenir cet agneau « très stylé » disputé par d'autres sélectionneurs. Pour la seconde année consécutive, l'OS avait organisé une vente d'agnelles de prestige. Les cinq femelles mises aux enchères ont trouvé preneurs à 726 euros de moyenne. Quatre de ces futures reproductrices d'exception ont été achetées par des éleveurs irlandais. Au terme des trois jours de concours, les organisateurs dressaient un bon bilan commercial. En effet, en marge de la manifestation, de belles affaires sont réalisées cette année avec des acheteurs étrangers. Les Portugais sont venus acheter 39 femelles en ferme et 8 mâles dont sept agneaux de station invendus. De leur côté, les Irlandais importeront 45 agnelles et huit béliers au mois de septembre. Les Belges achèteront une douzaine d'animaux… Autant de marchés auxquels s'ajoute l'expédition le 18 juillet dernier, d'un convoi de 250 agnelles et 13 mâles pour la Slovaquie. Une seconde expédition de même effectif est prévue pour le début du mois de septembre et un troisième camion est inscrit dans le contrat. À noter enfin, l'achat par la coopérative EMC2 de plusieurs antenais, signalait la directrice de l'OS.

21

Un Côte-d'orien voit triple

Sébastien Jeannin, éleveur à Souhey, a réussi la performance de remporter trois prix au Concours national de Charolles.

Sébastien Jeannin, éleveur à Souhey près de Semur-en-Auxois, a réussi la performance de remporter le championnat mâle et le championnat femelle. Cerise sur le gâteau : le Côte-d'orien de 40 ans s'est également adjugé le prix d'ensemble des élevages de moins de 100 brebis.

L'éleveur qui avait fait le déplacement avec 35 animaux à Charolles s'est également distingué sur le plan commercial, en vendant 20 de ses ovins. Douze d'entre eux ont pris la direction de la Belgique, deux ont rejoint l'Irlande et 6 sont restés en France, dans les Deux-Sèvres et en Saône-et-Loire. *« Tout n'a pas été directement vendu ici. Suite à ma dernière participation au salon de l'agriculture à Paris, plusieurs animaux avaient été réservés et nous avons profité de la tenue de ce concours pour réaliser les transactions »*, précise Sébastien Jeannin, qui sera présent ce week-end à la Fête du Charolais de Saulieu avec quatre lots de trois béliers. Une participation au concours d'Arnay-le-Duc la semaine prochaine est également programmée, avec six agneaux.



Championnat femelles, prix d'ensemble et championnat mâle, Sébastien Jeannin décroche trois prix au concours de Charolles.

Deux autres élevages de Côte-d'Or présentaient des ovins à Charolles : Antoine Thibault (Jouey) et le Gaec du Moulin de Jonchery (Diancey). Jean-Marie et Baptiste Guyot ont d'ailleurs décroché le challenge génétique.

AG



ÉLEVAGE

// CHOIX DE CONDUITE

58 Travailler sans moteur

Vincent Charache, 31 ans, à Tronsanges, est en cours de parcours d'installation. Son projet s'est mûri au fil du temps, des rencontres et surtout de son envie – un peu singulière.



Vincent Charache explique : « je me suis formé auprès du CERRTA, j'ai fait des visites de fermes qui utilisent la traction animale (dans le Doubs notamment ou encore à Remilly), et ai visionné de nombreux reportages sur le sujet via Internet. Une fois qu'on s'y intéresse on se rend compte que la traction animale est viable ».

« J'ai commencé en 2014, en tant que cotisant solidaire, comme éleveur de Highland Cattle, avec une douzaine de femelles… Je ne leur ai pas donné de numéros, mais des noms… il était donc impossible pour moi de les voir partir à l'abattoir » détaille Vincent Charache, 31 ans, qui se lance dans un autre projet d'installation aujourd'hui, avant d'ajouter : *« De ce petit cheptel, j'ai gardé un bœuf – nourrit au biberon – qui a plus le comportement d'un chien qu'autre chose »*. Muni d'une brosse pour peigner ledit compagnon, Vincent détaille son nouveau projet.

En détail

« J'ai pris conscience de l'impact que les moteurs, et le pétrole qui semble actuellement indispensable, avaient sur l'environnement. J'ai aussi compris que les gouvernements successifs – peu importe la couleur politique – n'agissent pas réellement sur ce problème. De là, je me suis dit que je devais faire quelque chose, car de toute manière un jour nous n'aurons plus de choix, il faudra agir. C'est ainsi que j'ai décidé de me passer de tout moteur si je m'installais en utilisant des chevaux, dernier outil non polluant connu dans le monde agricole. À terme, je voudrais être paysan-boulanger et maraîcher, avec une vente des produits à la ferme. Je voudrais aussi avoir 50 poules pondeuses (qui disposeraient d'un parcours dans le potager pour gratter la terre et apporter l'amendement nécessaire avec leurs fientes) afin de commercialiser les œufs. Mon rêve serait aussi d'aller en calèche proposer mes produits au marché de La Charité – j'ai d'ailleurs déjà les chaussons pour mes percherons afin qu'ils puissent emprunter la route sans se faire mal ».

Longue haleine

Pour arriver jusque-là, Vincent est conscient des étapes à franchir : *« j'ai déjà ma parcelle de 6 000 m² pour mes légumes et cherche 6 à 8 ha d'un seul tenant pour mon blé. J'ai commencé à faire mes plants pour réintroduire des haies tout autour des parcelles afin de favoriser la biodiversité (indispensable pour la pollinisation). J'ai également déjà récupéré du matériel ancien (bineuse, charrue, faucheuse à section, etc.) afin d'effectuer mon travail du sol et mes récoltes. Il s'agit en général de dons, mais il m'est arrivé d'en acheter à des musées privés. Aujourd'hui, je me renseigne sur les marches à suivre notamment autour de la réglementation des ateliers de fabrication et de vente, ce qui n'est pas chose aisée vu toutes les contraintes ; mais je m'accroche »*. Il évoque aussi : l'éducation du cheval.

Compagnon de travail

« Le travail de traction animale ne s'invente pas. Il faut que l'homme soit formé, c'est pour cela que j'ai suivi une formation de certification d'utilisation et de conduite d'attelage au sein du Centre Européen de Ressources et de Recherches en Traction animale (CERRTA voir www.formationtractionanimale.com).

Une fois cela fait, c'est au tour de l'animal, dans mon cas les chevaux. Pour le moment, je n'ai qu'une seule Percheronne (à terme je voudrais en avoir un autre mais il faut compter environ 1 500 euros) que j'entraîne dès que je peux. Cela requiert du temps et de la patience mais je pense qu'on a tout à y gagner, car outre un véritable outil de travail, c'est un compagnon qui nous épaulera partout.

De plus, avec un cheval, il faut toujours parler pour le diriger… contrairement à un tracteur. C'est un savoir-faire et un lien que nous avons perdu au fil de la mécanisation du métier. Je ne donne pas de leçons en disant cela, chacun à sa place dans le monde agricole, je trouve simplement dommage d'avoir oublié tout ceci ».

Accès aux terres

Il met également un autre point en exergue : *« Si je possède déjà les terres pour le maraîchage, je voudrais pouvoir échanger des parcelles éloignées avec d'autres exploitants afin de pouvoir rassembler mes cultures (6 à 8 ha) et les rapprocher pour une question de praticité. Pour le moment cela est un peu dans l'impasse, mais je ne désespère pas »*.

Pourquoi pas ?

Vincent rajoute : *« il y a encore trop de personnes sceptiques par rapport à des projets comme le mien trouvant cette pratique anecdotique, alors que cela peut être une réelle réponse face au défi climatique »* avant de rappeler : *« dans le monde il y a 1.3 milliards de paysans, 20 % d'entre eux (260 millions) ont encore recours à la traction animale, mais le plus surprenant dans tout ça c'est que 1 milliard de paysans (77 %) travail entièrement à la main et seulement 2 % des agriculteurs du monde (26 millions) utilisent un tracteur, ce qui laisse songeur sur l'objectivité de notre vision du monde »*. (source : Marcel Mazoyer et Laurence Roudart, *« Des agricultures manuelles à la motorisation lourde : des écarts de productivités considérables »*, Grain de sel, n° 48, 2009, p 12.).

Prendre son temps

Force tranquille, Vincent souligne : *« si je mets plusieurs années pour m'installer, qu'il en soit ainsi. Je ne suis plus pressé, je préfère faire les choses bien plutôt que de me hâter et être contraint de rentrer dans un système qui ne me correspond pas »* avant de continuer : *« ça résume assez bien l'esprit de la traction animale qui est de ne pas se presser, car de toute manière on ne peut pas. Il faut savoir apprécier le temps de faire les choses convenablement. J'ai bien conscience que mon projet, s'il se fait, me demandera beaucoup d'huile de coude, mais au moins je n'aurai pas besoin d'aller à la salle de sport »*. Volontaire, il insiste : *« une seule chose pourrait me décourager : si tous les ans la culture est détruite par des épisodes de grêles… là, je remettrai peut-être le tout en question. En attendant, je continue à me renseigner et à poser des jalons pour être tout à fait près au moment de mon installation »*.

Chloé Monget

Pour contacter Vincent Charache pour un échange de parcelles ou un don de matériel : vincentc58@hotmail.fr ou 06 26 91 05 80.

Parcours professionnel

Vincent Charache dispose d'un Bac pro et un BTS en travaux paysager ainsi que d'une Licence pro en infographie paysagère. ***« J'ai toujours voulu être agriculteur, sans vraiment savoir pourquoi. Désormais, je veux être paysan et je sais pourquoi ! Plus jeune, j'étais aussi attiré par tout ce qui concernait la gestion des espaces verts dans le milieu public. Je trouvais cela sympa d'apporter de la verdure dans la ville… Mais, je me suis rendu compte que dans le monde du travail, cela est régi par de grandes instances qui ne laissent pas libre cours à l'imagination, d'où mon changement de cap professionnel vers éleveur et aujourd'hui paysan-boulanger-maraîcher ».***

58 Savoir interpréter des analyses

// GROUPE GAIA

Après la formation du groupe Gaia dans la Nièvre, les rendez-vous s'enchaînent au fur et à mesure sur les exploitations des adhérents. Ainsi, ils se réunissaient le 29 juillet à Chevrette (Millay).

Thierry Ferrand, pédologue à la Chambre d'agriculture de la Nièvre et Christophe Dagouneau, Conseiller spécialisé bovins allaitant, animaient la journée de rencontre du groupe Gaia le 29 juillet à Chevrette (Millay). *« Nous avons axé la rencontre sur la lecture des analyses de sol afin d'aider les exploitants à tirer des conclusions adaptées face aux résultats donnés, qui peuvent paraître parfois assez obscurs »* détaille Thierry Ferrand.

Viser l'autonomie

Christophe Dagouneau rebondit : *« Nous souhaitons que les exploitants aient toutes les clefs en main afin de prendre les décisions qui leur paraissent les plus judicieuses dans leur conduite. Bien sûr, nous sommes là pour les épauler, mais le but du groupe est qu'ils puissent trouver une certaine autonomie et une facilité dans la lecture des analyses »*. Presque tous présents lors de la rencontre (soit environ une dizaine de personnes), les adhérents ont pu aborder divers sujets.

Thèmes variés

Ainsi ils ont pointé l'intérêt du pH et de la capacité d'échange cationique (CEC) afin de caractériser l'état acido-basique d'un sol. Le chaulage a également été mis en avant, avec un rappel sur la formule à appliquer pour adapter la quantité d'amendement à apporter. Un rappel a été fait sur la fertilisation via des engrais des fermes, de phosphore ou encore de potassium et leurs utilités comme pour le développement racinaire. À tout cela s'ajoute aussi l'importance du magnésium dans les apports.

Récurrent

Rendez-vous incontournable lors des réunions du groupe, l'analyse d'une fosse en situation a clôturé l'événement, les participants ont donc pu, sous la houlette de Thierry Ferrand, mettre en pratique leurs connaissances. Parmi ces dernières, il est à noter le ciblage des différents horizons ou l'identification des roches, de leurs minéraux (comme le granite) ou encore des traces hydromorphiques (ici oxydations et concrétions ferro-manganiques) pouvant être présents dans le sol. Thierry Ferrand conclut : *« ces lectures peuvent paraître simples, mais il y a quelques bases à connaître avant de se lancer dans une quelconque analyse. L'ouverture de fosses à chacune de nos rencontres permet aux participants de tester leurs connaissances et d'en engranger de nouvelles »*. Le prochain rendez-vous (date non définie) sera dédié, selon toute vraisemblance, à une première partie en salle afin de revenir sur chaque analyse de sol des participants pour consolider une base de lecture et proposer des actions ciblées à mettre en place sur chaque exploitation. La seconde partie sera dévolue à l'ouverture d'une fosse.

Chloé Monget



L'ouverture d'une fosse et son analyse ont clôturé la rencontre du 29 juillet.

// INNOVATION

« Pâturage additionnel », la solution ?

Le 12 juillet, la Chambre d'agriculture de la Nièvre organisait une rencontre sur le pâturage dans les vignes dans le Sud-Ouest de la France suite au projet Brebis_Link.

Pratique encore sporadique dans la Nièvre, le pâturage des brebis dans les vignes a fait l'objet d'un projet mené par la Chambre d'Agriculture de la Dordogne et l'Institut de l'élevage (Idele) de 2018 à 2021. Nommé Brebis_Link, il portait sur trois axes de travail. Une partie de ces travaux a été présentée par Camille Ducourtieux (chargée de mission ovins, fourrages et nutrition) et Carole Jousseins (cheffe de projet au service Approche Sociale et Travail en Élevage d'Idele) le 12 juillet à la cave des vignerons à Pouilly-sur-Loire.

Les trois axes

Ainsi, les trois axes cités au-dessus sont, selon la fiche de présentation du projet (https://dordogne.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/099_Inst-Dordogne/Documents/Elevage/FichePresentationBrebis_link-finale.pdf) :

- Repérer et analyser les pratiques locales sur des territoires du grand Sud-Ouest et identifier les facteurs favorables, les freins et les leviers potentiels.
- Tester ces pratiques afin de favoriser leur appropriation sur les territoires du projet. Il s'agit de mettre en place des dispositifs expérimentaux et de démonstrations, montrant aux éleveurs et cultivateurs comment les freins existants tels que les dommages potentiels sur les cultures ou la contrainte travail peuvent être levés. Il s'agit également de produire des références techniques permettant de rationaliser ces pratiques.
- Promouvoir le pâturage additionnel grâce à l'élaboration et la diffusion d'outils d'appui technique sur tous les territoires où ces pratiques trouvent leur intérêt. Cela passe par la formalisation de cadres juridiques et l'élaboration d'une méthode de mise en relation éleveurs-producteurs-collectivités.

Aujourd'hui ce projet est clôturé, mais la Chambre d'Agriculture de la Dordogne et Idele vont s'atteler au pâturage ovin et bovin dans les surfaces de grandes cultures (pâturage des intercultures semées, chaumes) afin d'obtenir encore plus de données sur cette pratique qui implique du pâturage itinérant et tournant. Camille Ducourtieux insiste : *« c'est un système qui ne peut pas se développer à l'infini mais qui permet tout de même de montrer l'intérêt et les limites du pâturage des ovins sur un territoire »*.

Zone viticole : une pratique qui se redéveloppe

« Autrefois, il y a eu un grand engouement autour de cette pratique, qui s'est ensuite totalement essoufflée à cause d'une image négative, parfois infondée, qu'elle renvoyait sur les viticulteurs. Aujourd'hui, on voit que l'utilisation d'ovins dans les vignes est de nouveau recherchée pour remettre du naturel dans les systèmes » souligne Camille Ducourtieux avant d'ajouter : *« les exploitants optant pour ce procédé lui trouvent divers bienfaits, comme la création de liens sociaux avec les promeneurs ou autre, en plus de l'obtention d'une certaine sérénité à voir des animaux dans leurs vignes »*. Au-delà de l'affect, d'autres atouts ont été mis en avant, notamment pour l'amélioration de la flore des inter-rangs.

Légumineuses en force

En effet, le suivi Brebis_Link montre une augmentation de 30 % de légumineuses avec le passage de brebis dans les rangs de vigne. Camille Ducourtieux détaille : *« le test s'est fait avec un troupeau de 30 brebis romanes / ha qui ont pâturé 18 jours dans une parcelle durant l'hiver 2018/2019. Leur pâturage permet l'éclaircissement du sol avec l'ouverture de percées lumineuses idéales pour la repousse des légumineuses. Néanmoins, il est nécessaire de rappeler que les ovins ne mangent pas tout et ont des préférences qui peuvent évoluer en fonction des lots ou de l'éducation des animaux. En général, ils sont friands d'avoine rude, de colza fourrager, de pois fourrager, de vesce, radis chinois ou encore trèfle d'Alexandrie. Ensuite, ils ne raffolent pas de la féverole ou de la phacélie mais peuvent la manger quand même – nous avons constaté cela pendant l'étude avec une féverole en fleur. Enfin, il faut éviter de leur faire consommer de la moutarde, du Sarrazin ou encore de la vesce velue »*. Outre la repousse de légumineuses, les viticulteurs ayant participé au projet ont mis en évidence d'autres avantages agronomiques comme le décalage du premier passage pour le travail du sol en sortie d'hiver ou encore l'amélioration de la vie du sol, mais *« pour ce dernier point, il s'agit de ressentis qui n'ont pas été quantifiés »* souligne Camille Ducourtieux.

Bon ou mauvais ?

La question du cuivre, a été évoquée durant les échanges de la rencontre via un projet mené sur l'AOP Clairette de Die. Avant la mise en pâture, le taux de cuivre dans l'herbe peut être jusqu'à 9 fois supérieur au seuil de toxicité. Camille Ducourtieux et Carole Jousseins martèlent : *« la présence de soufre, de molybdène et de fer réduit la sensibilité des animaux et d'ailleurs depuis une dizaine d'années on observe très peu d'intoxications. Cela étant des études sont en cours sur le sujet. Dans tous les cas la situation est problématique si le rapport cuivre sur molybdène est supérieur à 20 mg. Il faut donc, sur les parcelles avec un historique cuivre lourd, faire des analyses sur la végétation pour avoir l'esprit tranquille »*.

Mise en pratique

Si l'utilisation du pâturage dans les vignes et plus largement le pâturage additionnel semble une bonne idée sur le papier, il n'en reste pas moins qu'il soulève des enjeux humains à prendre en compte. Carole Jousseins souligne : *« Il faut penser à l'éloignement du berger. En fonction, un logement décent sera nécessaire. La qualité de l'accueil peut d'ailleurs avoir une influence sur la reconduite du contrat avec lui ou non. Cette pratique demande un grand investissement du berger et, pour le soulager, les viticulteurs peuvent surveiller le troupeau eux-mêmes ou aider à la pose de filets. Cela a d'ailleurs été observé dans le cadre de Brebis_Link et les vignerons en question furent ravis de l'expérience. D'autres ont choisi de s'organiser collectivement pour faire intervenir un berger, cela demande une bonne organisation et un engagement de tous »*. Christophe Rainon (Conseiller spécialisé ovins allaitant de la CA 58) conclut : *« dans la Nièvre, les élevages ovins sont assez éloignés des vignes, cela peut donc être difficile à mettre en place. Mais, cette pratique, si elle est complétée avec d'autres terrains pour les pâtures, peut permettre l'installation de bergers dits « sans terres » »*.

Chloé Monget



La rencontre a balayé toutes les possibilités qu'offre le pâturage additionnel.

// EN SAVOIR +

Brebis_Link :

Louer un cheptel

Camille Ducourtieux a présenté aussi l'engagement du Conservatoire des races d'Aquitaine qui loue aux viticulteurs des brebis de race landaise pour les faire pâturer dans leurs rangs. *« Le Conservatoire prend en charge le transport des animaux et toute la partie administrative. Quant aux vignerons, ils s'occupent du cheptel et des déplacements nécessaires pour le pâturage tournant. L'engagement est d'un an renouvelable avec la possibilité de le reconduire. À terme, les vignerons peuvent acheter le troupeau en question »*. **Renseignements : conservatoire.races.aquitaine@gmail.com ou 05 57 35 60 86.**



// CHÂTAIGNIER

58

Une ressource multiple

Le 8 juillet, une découverte de deux exploitations ayant une activité autour de la châtaigne était proposée ; une visite s'inscrivant dans un projet global.



PNRM

Il faut plus ou moins 10 ans selon les variétés pour qu'un châtaignier soit productif. Avec un porte-greffe, quelques années sont gagnées.

Deux exploitations ont été visitées le 8 juillet dernier afin de présenter les atouts du châtaignier. Ainsi les participants ont pu découvrir celle d'Olivier Sablot à Saint-Léger-sous-Beuvray (71) puis celle d'Anselm Ibing et Romain Gemble à Poil (58).

Les visites

« Originaire de Saulieu, Olivier Sablot a été marin pendant une vingtaine d'années et a décidé de s'installer, sur environ 20 ha. Il a acquis un troupeau de 60 brebis et pour compléter son activité a commencé à faire des greffes de châtaigniers afin d'obtenir une production en vue d'avoir un atelier de transformation. Outre cela, il s'est intéressé à cette essence dans une autre visée, puisqu'il a utilisé ce bois pour faire, chez lui, un escalier, un plancher et un plafond. Il a réussi à conjuguer les divers atouts que le châtaigner peut offrir » détaille Emmanuel Clerc, responsable du Pôle Transitions et économie au Parc naturel régional du Morvan. Il poursuit : *« Du côté d'Anselm et Romain, ils ont choisi de s'associer pour mener à bien un projet collectif et pouvoir concilier au mieux leur vie professionnelle, familiale et personnelle. Là encore, il s'agit d'une installation sur petite surface, avec un atelier de transformation de la châtaigne, à laquelle s'ajoute la reprise de l'exploitation d'Alexandre Lepoivre : la cave cidricole à Millay. Précisons qu'ils ne disposent pas de châtaigneraie, pour le moment, mais en louent pour obtenir la matière première. Ils sont aussi en lien avec Syndicat des producteurs de marrons du Morvan afin de mener à bien leur projet ».* Emmanuel Clerc souligne : *« Ces visites sont l'occasion de montrer ce que le châtaignier peut offrir, et cela s'inscrit dans une volonté plus globale ».*

Large vision

En effet, cette journée de visite n'était pas anodine puisqu'elle s'inscrit dans un projet plus vaste, à l'image de ce qui a déjà été effectué pour la Cabrache (voir TDB n° 1651) ou encore pour le porc de plein air dans le Morvan : *« Notre but est de renouer avec le châtaignier et de valoriser toutes ses facettes : économique, paysagère, sociale et historique »* souligne Emmanuel Clerc, qui prend part au travail sur l'utilisation des châtaigniers comme nouvelle filière de diversification – en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Nièvre et de la Saône-et-Loire, le Grand Site de France de Bibracte ainsi que le Syndicat des producteurs de marrons du Morvan. Emma Larue, conseillère installation et diversification à la Chambre d'Agriculture de la Nièvre, complète : *« La Chambre d'agriculture s'intéresse depuis plusieurs années aux châtaigniers car plusieurs agriculteurs du Sud Morvan (principalement éleveurs allaitants) ont fait remonter leurs intérêts et leurs attachements pour cet arbre. La sollicitation d'un petit groupe de producteurs, intéressés par la transformation de la châtaigne, a été l'occasion de se lancer dans un vrai projet de valorisation et de structuration de filière avec le Parc. Cet intérêt grandissant de la part des exploitants se porte notamment sur la plantation ou la conservation de haies fruitières. L'engouement a vraiment été alimenté récemment par l'installation ou des projets d'installation de personnes souhaitant transformer la châtaigne, en plus d'autres ateliers de production, afin d'en faire un réel produit territorial ».*

Un peu d'histoire

Emmanuel Clerc rappelle : *« Introduit par les Romains, il a été valorisé sous différentes formes durant les âges pour la qualité de son bois, notamment pour la charpente, sous forme de farine ou encore crème de châtaignes. De nos jours, il est utilisé sous farine de châtaignes ou encore crème de châtaignes. Il a aussi été utilisé pour du parquet, du lambris, des piquets, du bois de chauffage, en guise de tuiles, bardeaux ou encore tavaillons. Il est aussi important dans le paysage puisqu'il est très identifiable en toutes saisons. Aujourd'hui, le châtaignier représente très approximativement 4 % de la ressource forestière du territoire du Morvan. Le valoriser comme ressource locale via un projet collectif est une démarche regroupant les différents aspects du châtaignier et de ce qui découle de celui-ci ».*

Une forte potentialité

Il stipule : *« Lors de travaux croisés entre différents acteurs du territoire, la châtaigne est ressortie comme étant présente en grande partie dans le Sud Morvan, avec une histoire, un attachement et une potentialité de développement en termes d'activité agricole. La connaissance et la découverte de quelques producteurs transformant le fruit en crème ont créé une dynamique pour impulser la croissance de la future filière ».*

Aller encore plus loin

Afin de proposer une montée en compétences, une formation technique sur le greffage, la taille ou encore l'entretien d'une châtaigneraie est proposée aux agriculteurs par la Chambre d'agriculture de la Nièvre les 4,5 et 6 octobre à la Grande Verrière (71). En attendant, une grande enquête en ligne sur le châtaignier en Morvan a été lancée pour : *« révéler la connaissance de l'existence, de la présence de cette essence sur le territoire et la ressource disponible non utilisée en vue d'une possible transformation agricole ou sylvicole avec un accord des propriétaires intéressés par la démarche. Nous espérons que cette enquête permettra de mettre en relation propriétaire et producteurs afin qu'une dynamique commune se mette en marche autour de la châtaigne du Morvan ».* Retrouvez le questionnaire : https://framaforms.org/recensement-de-la-ressource-en-chataigniers-et-chataigneraies-dans-le-morvan-1657706097

En travail

Si certains leviers ont donc déjà été mis en place pour avancer sur le sujet, d'autres sont en réflexion. *« Avec les différents partenaires, il a été proposé d'organiser des parcours de découverte autour du châtaignier via le patrimoine bâti, la gastronomie ou la culture. Cela serait à destination des touristes, des particuliers mais aussi des professionnels. Mais, avant d'en arriver là, nous avons encore des jalons à poser notamment sur la question du réchauffement climatique afin d'évaluer si le châtaignier peut s'adapter à cette problématique urgente. Pour engager les discussions autour de ces connaissances il est question de mettre en place une conférence-débat sur le thème : « Le châtaigner à travers les âges via la pollinisation et le changement climatique », car pour avancer nous devons mieux connaître cette ressource ».*

Chloé Monget

Renseignements : 03 86 78 79 00

Gaec Raymiluc à Beauvoir et Gaec du Grand Arran à Parly (89)
« Samson TG 20 : 3 minutes de remplissage et en silence ! »

Les deux exploitations distantes de quelques kilomètres, toutes les deux éleveurs laitiers avec un total de 230 vaches, ont récemment renouvelé leur tonne à lisier. Les deux exploitations épandent 12 000 m³ par an, le digestat du méthaniseur pour l'une, le lisier pailleux pour l'autre. Après plusieurs semaines d'utilisation, Thibaut Roux du Gaec Raymiluc et Fabien Roux du Gaec du Grand Arran nous livrent leurs impressions sur la Samson TG 20, acquise auprès de la DAFP, distributeur sur l'Yonne.

Le relief des exploitations étant vallonné, les éleveurs ont porté une attention particulière au centre de gravité de la tonne à lisier. La Samson correspond à leurs attentes. Bien équilibrée et avec beaucoup de poids sur la flèche, la tonne est très stable notamment grâce à la suspension de la citerne. Par conséquent, le tracteur adhère mieux, un critère à ne pas négliger quand l'ensemble tracteur + tonne pleine affiche 45 t. La prise en main est rendue facile par le boitier de commande en cabine, tactile et très intuitif. *« Un atout vu que nous sommes 7 conducteurs potentiels, personne n'est jamais perdu dans les réglages. »*

Mais ce qui impressionne les agriculteurs, c'est la rapidité et le confort de remplissage. La TG 20 est équipée du système Power Beyond, une connexion qui permet d'alimenter en huile juste le besoin demandé par la tonne à lisier. Ainsi, le bras de pompage de la TG 20 fonctionne principalement avec la pompe hydraulique du tracteur suffisante pour actionner le pompage. Cette technique est rendue possible grâce au système hydrau-éjecteur, un système de dépression breveté Samson, qui permet un auto-amorçage instantané. 3 minutes sont nécessaires au remplissage de la tonne sans nécessité de faire tourner le tracteur au régime prise de force. Le tracteur reste à 1 000 t/mn, un gain de carburant non négligeable. *« Nous avons divisé par 2 le temps de remplissage, cela représente 2 voyages supplémentaires par jour. »*

La TG 20 est équipée d'une rampe Vogelsang de 15 m de large avec coupure demi-tronçon. Le lisier est déposé en surface derrière un soc « patin » à un volume de 20 et 30 m³/ha selon les cultures. La vitesse d'avancement de 9 à 15 km/h assure un léger recouvrement. *« Lors de notre première semaine d'utilisation, nous n'avons déploré aucun bouchage, 2 800 m³ sans déboucher un tuyau. Un confort appréciable sans compter l'augmentation du débit de chantier. De par sa conception, la TG 20 est une machine qui reste propre durant le travail. »*



MACHINISME

Secoueurs ou rotors : comment faire le tri avant d'investir

Entre une grosse machine à secoueurs et une moissonneuse-batteuse non-conventionnelle de début de gamme, il est naturel d'hésiter. Pour ne rien arranger, les constructeurs ont gommé les défauts qu'on reprochait historiquement à chaque technologie.



Claas

Le choix entre rotors et secoueurs peut être orienté par l'assolement actuel et à venir.

La technologie de battage est assurément le premier critère de choix au moment d'investir dans une moissonneuse-batteuse. La puissance arrive ensuite, mais ce paramètre est de moins en moins discriminant. En effet, les modèles à secoueurs atteignent désormais 500 chevaux quand les machines à rotor (hybrides ou axiales) démarrent à 400 chevaux. Il faut tout d'abord tordre le cou à une légende rurale qui perdure à propos de la paille. *« Les accusations de faire de la mauvaise paille avec des machines à rotor ne tiennent plus désormais »*, alerte Aurélien Pichard, responsable produit moissonneuses-batteuses chez New Holland. *« Tous les constructeurs ont travaillé sur ce sujet. Ce qui était vrai il y a 10 ans s'est nettement estompé. Les chauffeurs ont aussi progressé dans la conduite et les réglages »*, explique-t-il. Ceci se traduit sur le segment de puissance concerné, par des ventes qui s'équilibrent désormais à 50/50, alors que les modèles à secoueurs ont longtemps été majoritaires.



New Holland

La CR 7, entrée de gamme à rotor de New Holland, est disponible en 415 et 460 chevaux.

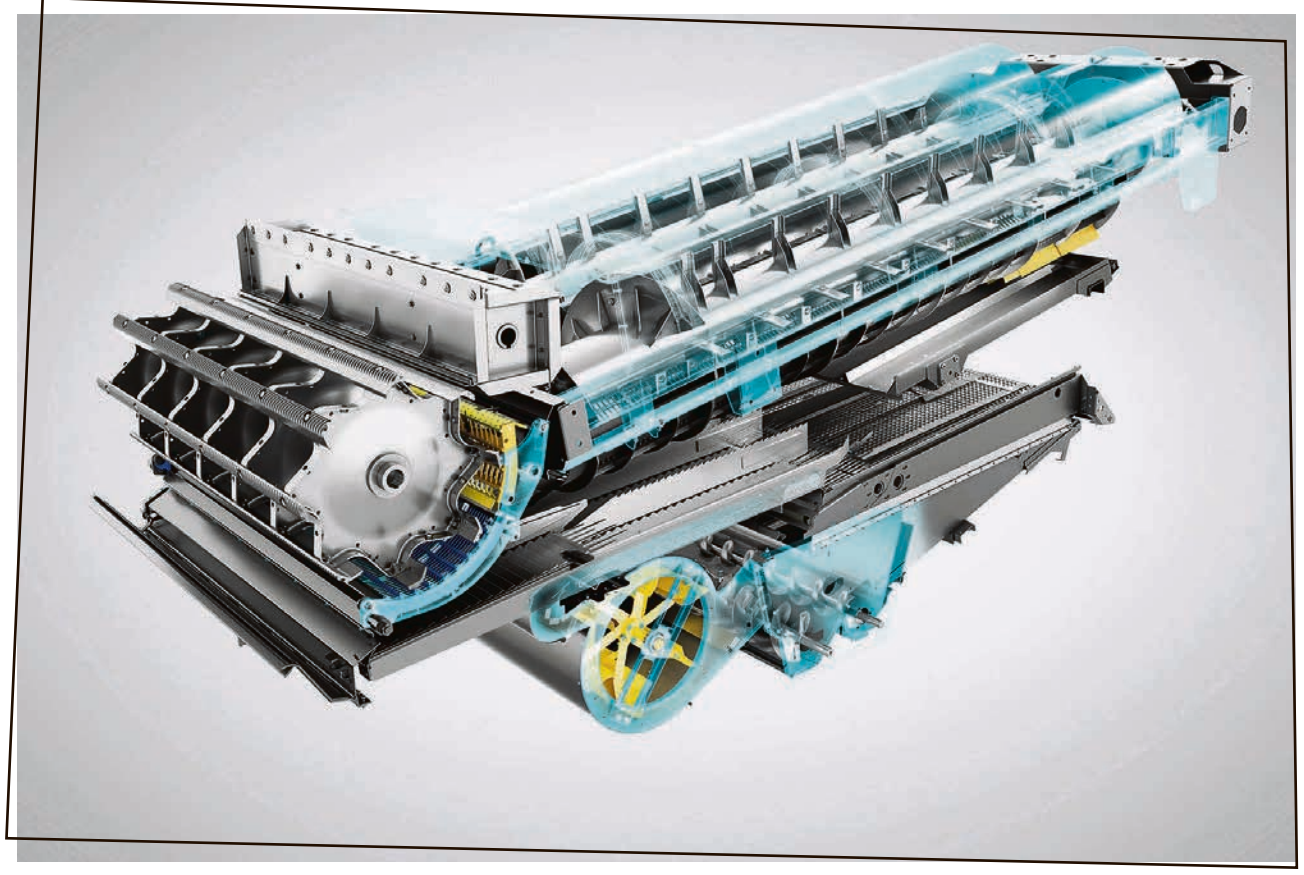
Comparer avec les bons éléments sous les yeux.

Suite aux améliorations sur chaque type de machine, il peut venir à l'idée de comparer la puissance moteur. Mais *« ce n'est pas vraiment le bon point de comparaison, car ce n'est pas un facteur limitant, pointe Bertrand Neuville, chef produit moissonneuse-batteuse chez Claas. Le facteur limitant est le taux de pertes aux secoueurs ou le taux de pertes aux grilles de rotor. »* Le constructeur précise, que la machine soit hybride ou à secoueurs, son accélérateur de récolte APS - composé d'un





MACHINISME



Le système de battage hybride du nouveau modèle CH de New Holland de 374 chevaux comprend un batteur et une paire de rotors.

New Holland

batteur, d'un tire-paille et, sur les modèles à secoueurs, d'un séparateur rotatif - joue un rôle important pour élargir la fenêtre de travail en conditions humides.

Pour départager les protagonistes, l'acheteur est aussi face à des gammes et niveaux d'équipement différents. *« Si vous souhaitez comparer équitablement les tarifs des deux solutions, pensez à choisir une CX pourvues d'options équivalentes ! La CR standard est plus équipée, avec l'autoguidage par exemple. Les prix des machines se retrouvent alors au même niveau »*, précise Aurélien Pichard.

Nouvelle équation aux abords des 400 chevaux

Claas et New Holland ont récemment introduit respectivement la Trion et la CH. Cette dernière est équipée d'un moteur de 374 chevaux. *« Son batteur et son double-rotor à séparation forcée offrent une meilleure capacité de séparation. La qualité du grain n'atteint pas les sommets de la CR, mais il y a une vraie demande pour ce type de machine chez les « petits » céréaliers »*, résume Aurélien Pichard. Chez Claas, les Trion ont hérité de l'APS des anciennes Lexion avec un



Claas

Claas propose un modèle 6 secoueurs équipé d'un moteur de 507 chevaux avec la Lexion 6900.

NEW HOLLAND AGRICULTURE



6 modèles
3 Modèles rotors 17''
de 415 à 517 CH
3 Modèles rotors 22''
de 544 à 700 CH
Indétrônable depuis 2014.
Battez à plus de
1 000 QTX/h !

Extension de garantie offerte
jusqu'au 30 juin 2022
Garantie 3 ans
ou 1 200 h moteur

CR Révélation
LA SUPRÉMATIE EN MATIÈRE DE RÉCOLTE

CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE

SARL MANIÈRE — 21 Verrey sous Salmaise — 03 80 35 80 66

Groupe Méthivier — 89 Toucy — 03 86 44 01 08; 58 Tracy/Loire — 03 86 24 27 06

NODIMAT GROUPE OUVRARD — 21 Chatillon-sur-Seine — 03 80 91 52 21; 21 Longeault — 03 80 48 91 60; 21 Beaune — 03 80 22 28 53

Groupe Sureau — Sureau Agriculture Europagri — 89 Avallon — 03 86 34 18 35; 58 Tannay — 03 86 22 11 54; 89 St Clément — 03 86 83 02 01; 89 Brienon — 03 86 43 07 90; 89 Tonnerre — 03 86 55 05 07; et son agent : Françis Lesourd à Augy : 03 86 40 29 09

Conception et réalisation Ir A LA UNE



Fendt IDEAL : Différente. Supérieure. IDÉAL. Recolour your harvest.

La Fendt IDEAL est une moissonneuse-batteuse développée à partir d'une feuille blanche, sans aucune limite, conçue pour ouvrir de nouveaux horizons en matière de productivité des récoltes. Pour les besoins des agriculteurs professionnels et des entrepreneurs, aujourd'hui et demain. Un système de battage innovant, qui garantit une efficacité maximale et une propreté optimale, quel que soit le type de céréale et quelles que soient les conditions.

BOUCHERON SAS
89 Lézinnes — 03 86 75 63 22
21 Vénarey-les-Laumes — 03 80 97 01 50
et son agent :
BSA
89 Cussy les Forges — 03 86 33 11 24

ETS DE BRUIN
89 Cerisiers — 03 86 96 20 08
89 Charny — 03 86 63 09 13
58 Chateauneuf Val de Bargis — 03 86 59 31 26
et ses agents :
OUANNE AGRI 89 Ouanne — 03 86 47 65 87
AGRITECH 18 St. Germain du Puy — 02 48 30 84 11

AGCO Your Agriculture Company
Fendt is a global brand of AGCO. fendt.com

Plus d'information sur fendt.com

L'Axial-Flow fait valoir ses atouts

Alors que la moissonneuse-batteuse Case IH Axial Flow 5150 (312 chevaux) vit sa dernière année de commercialisation, les modèles 6150 (400 chevaux) et 7150 (460 chevaux) correspondent au segment de marché sur lequel se chevauchent les grosses machines à secoueurs et les petites non-conventionnelles. "*L'Axial Flow est appréciée pour la moisson de graminées, petites graines et aussi porte-graines. Elle est choisie par des gens qui diversifient leurs assolements. Cette moissonneuse-batteuse est très facile à régler. Le rotor et le contre-rotor sont très accessibles et la machine se nettoie très rapidement lors de changements de cultures",* **argumente Brice Moirin, responsable marketing produit récolte France & Benelux. Case IH a travaillé sur la chute de la paille en sortie de machine :** *"Elle est désormais posée sur le chaume, alors qu'avant elle s'enfonçait dedans."* **Le constructeur met aussi en avant des maintenances et réparations plus rapides, grâce à la conception simple.**
Brice Moirin note que "*certains éleveurs recherchent de la paille défibrée qui absorbe mieux et la Case IH correspond très bien à cette demande."* **La fenêtre de travail en conditions humides a été élargie sur ces modèles du fait du nouveau dessin du rotor. Mais la spécificité du convoyeur, dont l'angle de la face avant est réglable, offre un avantage «** *en conditions humides quand le sol est mou et que la machine s'enfonce. On peut compenser et éviter que la coupe talonne et peine à avaler la récolte. »*



Case IH

Le réglage de la face avant du convoyeur donne à l'Axial-Flow une possibilité de réduire le talonnage de la coupe si les conditions sont humides.

batteur de 600 mm. Les modèles 600 à 6 secoueurs atteignent 408 chevaux, tandis que les modèles hybrides 700 affichent jusqu'à 435 chevaux.

Tenir compte de l'assolement

Si l'on axe la comparaison près de la barre des 500 chevaux, la supériorité des rotors reste immuable sur le débit horaire de récolte. La consommation instantanée dépasse alors celle des machines à secoueurs. Sauf cas très rares, la consommation de carburant par tonne de grain récoltée est finalement similaire entre les deux conceptions. Un élément déterminant peut cependant aider à arbitrer : l'assolement. *« Un client qui a beaucoup de soja, tournesol ou maïs fera le meilleur choix avec les modèles à rotor »*, pointe Aurélien Pichard. Les modèles à secoueurs sont les plus polyvalents, mais quand les conditions sont optimales, leur débit horaire de récolte reste indiscutablement inférieur. Sur ce sujet, Claas fait le même constat grâce à la télémétrie.

Des coûts d'entretien qui varient

Côté maintenance, chez New Holland, la facture en pièces de rechange est moindre pour les CR. Chez Claas, il y a un léger avantage économique dans l'entretien des modèles à secoueurs. Enfin, il faut noter que les écarts dans les courbes de décote entre les deux types de machines sont désormais très réduits. De quoi donner encore un peu plus de grain à moudre pour choisir entre le haut potentiel en performance brute des rotors et le compromis offert par les secoueurs.

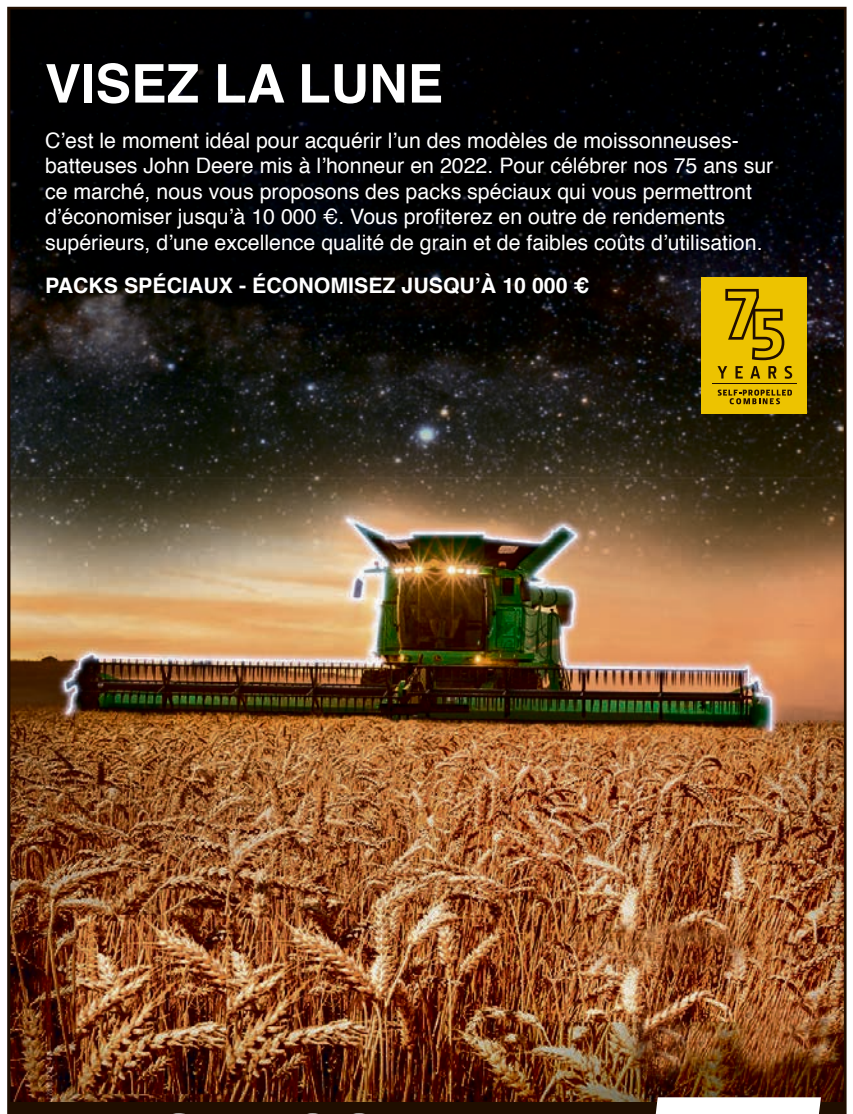
Guilhem Robico

VISEZ LA LUNE

C'est le moment idéal pour acquérir l'un des modèles de moissonneuses-batteuses John Deere mis à l'honneur en 2022. Pour célébrer nos 75 ans sur ce marché, nous vous proposons des packs spéciaux qui vous permettront d'économiser jusqu'à 10 000 €. Vous profiterez en outre de rendements supérieurs, d'une excellence qualité de grain et de faibles coûts d'utilisation.

PACKS SPÉCIAUX - ÉCONOMISEZ JUSQU'À 10 000 €

75 YEARS SELF-PROPELLED COMBINES



SARL GIACOMEL
ZA Granges Hautes - Auxonne
03 80 27 08 00 - giacomelagri.com
JOHN DEERE

MASSEY FERGUSON et MOI

MASSEY FERGUSON | BORN TO FARM

Quelle image avez-vous de Massey Ferguson ?
Pascal ROUSSEAU : Nous sommes clients Massey Ferguson depuis plus de 40 ans. Nous avons donc plutôt une bonne image de ce constructeur. Dans les années 80, Massey Ferguson proposait déjà des tracteurs avec une climatisation digne de ce nom. Et puis, des tracteurs fabriqués à Beauvais est un argument important à mes yeux.

Quels sont les critères qui vous ont incité à investir dans une MF IDEAL 8 ?
Pour renouveler notre Delta 9380, je me suis naturellement intéressé à l'Idéal 8. C'est une machine axiale à 2 rotors conçue à partir d'une page blanche. Nous qui cultivons diverses céréales, avons été séduits par les réglages faciles en fonction de la culture à récolter, tant pour le grain que la paille, très bien respectée grâce aux rotors à faible pression. La table de tri en w répartit bien le grain et corrige les dévers jusqu'à 15%. Pour notre Idéal 8 de 550 cv, nous avons choisi la coupe de 9,20m et plusieurs options comme le système Harvest Plus qui ajuste la vitesse d'avancement en continu, la trémie de 17200l qui se vidange en 90 secondes, la cartographie, le convoyeur et les rotors à 2 vitesses, … Le broyeur a oscillation assure une finesse de broyage et une répartition incroyables. Mais ce qui est bluffant, c'est le temps gagné à préparer la machine. Par un système de venturi, la poussière se dépose très peu sur la machine. Pas besoin de souffler le filtre à air et le radiateur, ils sont toujours propres. Nous soufflons juste le moteur de notre Idéal 8 par habitude.



Pascal Rousseau - Suilly la Tour (58)

Pas besoin de souffler le filtre à air et le radiateur

Sur un plan économique, votre moissonneuse-batteuse répond-elle à vos attentes ?
J'ai étudié une machine de la concurrence en parallèle de l'Idéal. A caractéristiques équivalentes, l'Idéal était mieux placée.

Comment qualifieriez-vous la relation avec votre concession MF ?
Notre concessionnaire est sur la même commune, c'est un avantage certain. Nous nous connaissons très bien. Les mécaniciens sont compétents et formés. La qualité du SAV n'est plus à prouver. Comme pour l'Idéal, mon concessionnaire MF est fiable.

EARL ROUSSEAU
58 Suilly la Tour
300 ha de cultures : blé, orge, colza, lin, millet, pois chiche, coriandre

AVENIR motoculture
21 Arc sur Tille 03 80 63 07 77
21 Ménétreux-le-Pitois
Agent Loudenot - 71 Verdun/Doubs

BASSET
10 Polisot 03 25 29 61 10
10 Channes 03 25 29 30 86
10 Bar sur Aube 03 25 27 25 03
Agent Lucas - 89 Cruzy - Etaule

SARL GATELLIER
58 Suilly-la-Tour 03 86 26 33 93

STS AGRI
89 Perrigny 03 86 94 25 70
89 Soucy 03 86 86 63 19
10 St André les Vergers 03 25 71 25 60

MACHINISME

Des réglages spécifiques pour la récolte des mélanges céréales protéagineux

Les différences de taille et de fragilité des graines, mais aussi les écarts de maturité entre les plantes composant un mélange céréales protéagineux, imposent certains compromis dans les réglages de la moissonneuse-batteuse, principalement au niveau du battage.



New Holland

Le régime du batteur est le point sensible pour à la fois limiter la casse des graines et ne pas trop impacter le débit de la moissonneuse-batteuse.

Très répandus en agriculture biologique, les mélanges céréales protéagineux répondent également aux problématiques du conventionnel, en étant peu gourmands en engrais et en phytos, car moins sensibles au salissement, aux maladies et aux ravageurs, en comparaison à une culture pure. Ces mélanges sont en revanche plus contraignants au moment de la récolte, les réglages de la moissonneuse-batteuse devant tenir compte des spécificités de plusieurs cultures. Avant de se pencher sur la moiss'-batt', il est important de raisonner son mélange dès l'implantation, de façon à sélectionner des variétés en fonction de leur date de maturité. Il est préférable d'associer une céréale précoce et un protéagineux tardif, permettant de récolter ce dernier quasiment à maturité, tout en ayant une céréale très mûre, et donc plus facile à battre. Le premier objectif est en effet de réaliser un battage efficace pour les différentes graines, tout en limitant la casse des plus fragiles. Dans la pratique, on observe des réglages du système de battage de la moissonneuse-batteuse très proches de ceux conseillés pour les protéagineux, dont les grosses graines sont les plus sensibles à la casse.

Ralentir le batteur et serrer le contre-batteur

« Pour une machine à batteur transversal, il est conseillé de réduire le régime de celui-ci pour préserver les graines les plus fragiles, tout en conservant un serrage suffisant du contre-batteur pour bien dépiquer la céréale la plus difficile à extraire. En même temps, il faut veiller à ne pas trop ralentir le batteur au risque d'impacter le débit. En effet, avec une machine à secoueurs, on estime que 90 % des grains doivent être extraits au battage. L'enjeu pour le chauffeur est donc de concilier une vitesse de batteur suffisante avec un niveau de casse acceptable. Dans certains cas, si la céréale s'avère difficile à battre, il est possible d'adopter un contre-batteur à fils plus resserrés, en passant de 18 à 14 mm, par exemple », détaille Fabrice Caballud, spécialiste des automoteurs de récolte chez un concessionnaire Claas. *« On peut aussi choisir un contre-batteur mixte à sections, avec des éléments typés céréales sur la partie avant et d'autres plutôt dédiés au maïs pour les grosses graines en partie arrière »*, complète Aurélien Pichard, chef produit chez New Holland. L'approche est similaire en ce qui concerne les machines hybrides, avec lesquelles il est possible d'abaisser encore plus le régime du batteur. *« On peut se permettre d'extraire seulement 70 % des graines et de finir l'extraction avec la séparation forcée au niveau du ou des rotors. Les machines hybrides permettent ainsi de réduire davantage le risque de casse, sans impacter le débit de chantier »*, assure Fabrice Caballud.

Moins de risque de grains cassés avec les rotors

Réputées pour leur aptitude à limiter la casse des graines, les moissonneuses-batteuses à un ou deux rotors axiaux tirent leur épingle du jeu pour le battage des mélanges. *« J'ajuste la vitesse des rotors et l'écartement des*





MACHINISME



F. Caballud

La différence de taille des graines, comme ici dans un mélange blé/féverole, impose des compromis dans les réglages de la moissonneuse-batteuse.

contre-rotors en fonction de la graine qui accompagne la céréale. Avec de la féverole, je réduis à la fois le régime et l'écartement. Avec de la lentille, j'abaisse le régime des rotors, mais je conserve des contre-rotors plus serrés », expose Jérôme Menon, agriculteur et entrepreneur dans le Gers.

Concernant le caisson de nettoyage, les réglages dépendent du débit de la machine et des exigences en termes de pertes et de propreté du grain. *« La vitesse des vents et l'ouverture des grilles sont très proches de celles que l'on pratique en blé pur »*, affirme Jérôme Menon. Il faut bien évidemment se fier aux différentes graines du mélange. Dans le cas d'un blé associé à une grosse graine, il est envisageable d'augmenter la ventilation et d'ouvrir la grille inférieure, tandis qu'avec de plus petites graines, il est nécessaire, au contraire, de réduire les vents et de fermer les grilles. *« Faire un arrêt en charge de la machine peut s'avérer bénéfique pour bien comprendre comment se comporte le flux de récolte »*, conseille Aurélien Pichard.

Les automatismes déboussolés par le mélange des graines

La diversité des mélanges céréales protéagineux complique l'utilisation des automatismes de réglage, qui sont pourtant de plus en plus élaborés. Par exemple, le Cemos Automatic des machines Claas, utilisant une caméra pour détecter les grains cassés et les impuretés, impose que la graine soit connue de l'algorithme et que l'échantillon soit suffisamment homogène. Ce dispositif n'est donc pas pour l'instant opérationnel avec un mélange, car il risquerait de privilégier une graine au détriment d'une autre.

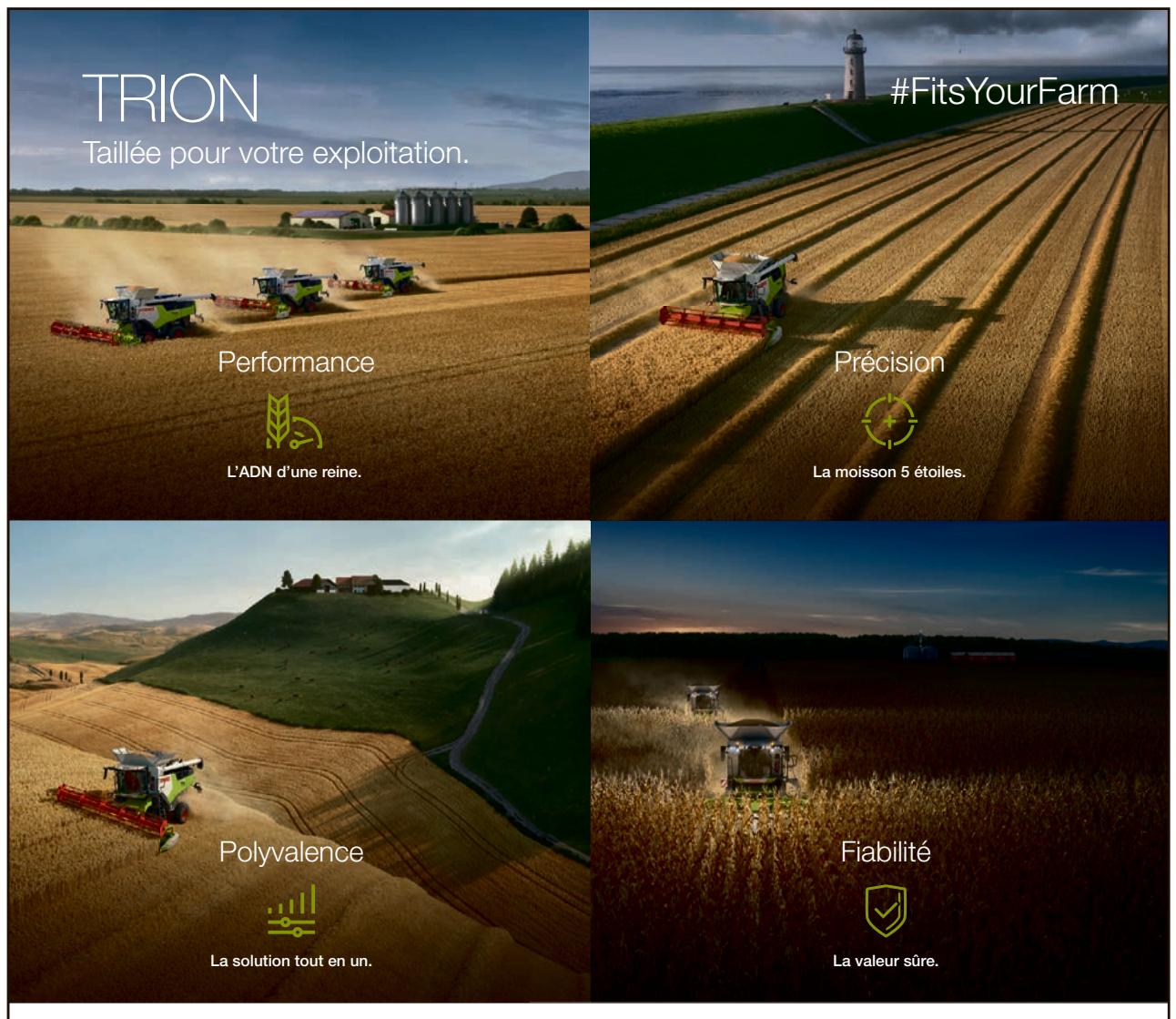
Michel Portier



F. Caballud

Pour ne pas trop impacter le débit de la moissonneuse-batteuse, il est possible d'être moins exigeant sur la qualité de nettoyage, quand les graines sont ensuite séparées pour leur commercialisation.





// « AU SAINT-HILAIRE »

58 Comme à la maison

« Au Saint-Hilaire », café-bar-épicerie situé à Saint-Hilaire Fontaine (58), a réouvert ses portes le 25 juin dernier, grâce à l'engagement de la nouvelle propriétaire : Anne-Sophie Roy.



« Je tiens à ce que mes prix restent raisonnables, notamment pour l'épicerie, car les gens ici ne roulent pas sur l'or. Mais, cela ne veut pas dire qu'ils n'ont pas droit à de bons produits » explique Anne-Sophie.



Pour « habiller » les murs, Anne-Sophie propose d'exposer les artistes locaux uniquement : *« je ne suis pas là pour juger de la qualité de l'Art. Je suis juste là pour leur proposer un espace d'exposition local ».*

En poussant la porte du café-bar-épicerie « Au Saint-Hilaire », le visiteur entre un peu dans la maison d'Anne-Sophie Roy, 47 ans et propriétaire des lieux. Avec une décoration haute en couleurs et chaleureuse, le lieu est très personnel comme l'avoue Anne-Sophie : *« la grande majorité des meubles provient de mon appartement à Bruxelles » avant d'ajouter « là par exemple c'était ma table de salon ! »* tout en servant les clients (habitués et de passage) avec pour chacun un petit mot gentil ou une attention particulière.

Blessure profonde

Résumer Anne-Sophie en quelques lignes est impossible, car il faut la rencontrer pour effleurer toute l'émotion qui se dégage de sa personnalité et du lieu qu'elle a créé. Canadienne, elle commence sa carrière comme acrobate équestre, une passion évoquée sobrement et avec une grande pudeur : *« J'ai fait l'académie Fratellini spécialisé dans l'apprentissage des Arts du Cirque (93), puis ai participé à de nombreux spectacles. Mais, lors de l'un d'eux, je me suis blessée et ai dû arrêter mon activité »*. Forcée par la vie de reposer les rênes, elle continue pourtant dans l'univers du spectacle mais du côté obscur du rideau. *« J'ai travaillé avec le Cirque du Soleil ainsi qu'avec Franco Dragone. Après avoir vécu à Macao (Chine), je me suis installée en Belgique comme régisseuse de spectacles. J'ai travaillé avec le Cirque du Soleil notamment »*. Durant 8 ans, elle y travaille. Puis, il y a environ trois ans, elle rencontre Lisbeth et Marijn du Domaine Neuf, sur un projet collaboratif.

Première rencontre

« La première fois que je suis venue dans la Nièvre c'était pour travailler bénévolement à la création d'un four à pain dédié du Domaine Neuf à Saint-Hilaire-Fontaine tenu par Lisbeth Hiele et Marijn Rabaut. Puis, je suis revenue à régulièrement ici pour les revoir. Durant la fête du pain, il y a deux ans, c'est en discutant avec Lisbeth que j'ai appris que la commune cherchait un repreneur pour le bar de Saint-Hilaire Fontaine et j'ai rencontré le maire dans l'après-midi. Tout s'est passé très vite ». Si son dévolu se pose sur ce village, elle avait déjà fait d'autres recherches dans le Gard : *« j'ai visité des maisons mais les prix étaient assez élevés et dans tous les cas des travaux étaient nécessaires – j'ai donc passé mon tour pour ces biens »*.

Trois courses

Ici, « Au Saint-Hilaire », Anne-Sophie a œuvré, d'abord seule puis avec son compagnon, Patrick, pour façonner un lieu à son image : *« Avec Patrick, nous avons, effectué de nombreux travaux. Par exemple, j'ai cassé le mur entre le bar et l'ancienne pièce privée de la maison pour créer un grand espace puis ai créé une ouverture vers le jardin-terrasse. J'ai aussi mis en place une boutique- épicerie de produits bio (mais pas que !) juxtaposant le bar afin de proposer des produits différents à une clientèle locale et de passage – le tout à un prix abordable »*. Pour étayer ses étals, outre les produits d'épicerie Bio, elle travaille en collaboration avec le Domaine Neuf à Saint-Hilaire-Fontaine pour le pain, pour les légumes elle fait appel aux Jardins Charrinois, pour la viande avec Olivier Briet (situé à Maltat – 71). Les fromages de chèvres viennent du Domaine Beauduron à Montambert et pour les fromages de vache, quant à eux, ils proviennent du Domaine de Neuftables à Luthenay-Uxeloup. Afin de compléter son offre, elle est à la recherche d'autres producteurs : *« je voudrais proposer un maximum de denrées locales – à un prix toujours raisonnable pour les gens du coin »*. Plus précisément, elle souhaiterait collaborer avec un apiculteur ou encore un producteur de fruits.

Appropriation

Avec tout cela, les clients peuvent donc faire trois courses et prendre un café sur le pouce avant de vaquer à leurs occupations. Mais, si une autre personne avait pu se contenter de cela, Anne-Sophie, elle, ne le pouvait pas : *« je veux que l'on se sente bien ici pour y passer l'après-midi à jouer à la belote, à lire ou encore à discuter. J'aimerais qu'hommes et femmes y trouvent leur place et se sentent à l'aise pour venir seuls ou accompagnés. Je mets aussi des jeux à disposition et j'adorerais que les familles ou les ados viennent passer du temps ici, un peu comme dans les cafés d'antan »*. Rêve pieux ou volonté réelle, Anne-Sophie a déjà fait son choix puisqu'elle œuvre pour créer une association afin que : *« les gens du cru s'impliquent dans ce lieu qui, je l'espère, sera finalement, à eux plus qu'à moi »*.

Pour la suite

À terme, Anne-Sophie désirerait que l'association prenne en charge une partie cuisine : *« je sais pertinemment que si le Saint-Hilaire proposait une partie restauration cela attirerait encore plus de monde, mais pour l'instant je n'ai pas les outils nécessaires à la mise en place d'un service de restauration. Mais, on y travaille ! »*. Outre cela, l'association s'occuperait de l'organisation des soirées : *« j'aimerais créer du lien entre les gens et cela passe forcément par des soirées en tous genres. Il faut redonner de la vie dans nos campagnes, retrouver ce tissu qui existait autrefois. On a déjà fait deux soirées, et c'était vraiment chouette de voir les sourires des gens et le lieu vivre ainsi ». En attendant la mise en action de ces idées, Anne-Sophie conclut : « je veux que l'on prenne le temps de discuter, d'échanger, de jouer… de vivre en fait. Et j'espère de tout cœur que le café peut devenir un lieu où justement on prend le temps, car il n'y a rien de plus précieux »*.

Chloé Monget

« Au Saint-Hilaire » (16 Route de Genève, 58 300 Saint-Hilaire-Fontaine) est ouvert le lundi, mardi et jeudi de 8 heures à 13 h 30 et de 16 heures à 20 heures ; le vendredi, de 9 heures à 13 h 30 et de 16 heures à 21 heures ; le samedi de 9 heures à 21 heures et le dimanche de 9 heures à 19 heures Fermé le mercredi. Renseignements : austhilaire@gmail.com ou 06 47 15 83 04.



Anne-Sophie – ici à côté de Patrick, son compagnon - souligne : « Par tradition et habitude la clientèle est plutôt masculine, on espère que bien vite plus de femmes pousseront la porte et viendront elles aussi passer un bon moment à discuter et échanger. ».



TERRITOIRES

// INSTALLATION

Plus qu'un associé

Pierre Gourdin-Caira, 25 ans, s'est installé comme associé du Gaec Fallet (désormais nommé Gaec Fallet-Gourdin), depuis janvier 2021 ; un résultat découlant d'un long parcours.

« Je me suis installé hors cadre familial, comme associé au sein du Gaec Fallet » détaille Pierre Gourdin-Caira, 25 ans, qui a rejoint, en janvier 2021, Denise Fallet, 73 ans, et Nicolas Fallet, 42 ans. Si cette association a eu lieu assez récemment, les liens qui unissent les Fallet et les Gourdin ont des racines plus anciennes.



Pierre Gourdin-Caira conseille : ***« Pour l'installation, il ne faut jamais baisser les bras. Il faut croire en son projet et à force de travail, mais aussi d'implication, on y arrive ».***

Tour de vélo

« Depuis tout petit j'ai envie de m'installer ou du moins de travailler comme exploitant agricole. La raison m'est un peu inconnue, car je ne me vois pas faire autre chose » explique Pierre. De son côté Nicolas se rappelle : *« La maman et le beau-père de Pierre sont nos voisins depuis longtemps. De plus, Lucile, sa maman, était la nourrice de ma fille Emma – de ce fait nous voyions Pierre assez souvent. Et, un jour, alors qu'il avait une dizaine d'années, je l'ai vu débarquer sur son vélo dans la cour de la ferme et il m'a demandé de l'emmener dans le tracteur. J'ai donc pris le gamin, et c'était parti pour une journée… suivie par de nombreuses autres ! »* il ajoute avec un grand sourire : *« À l'époque, il était peu causant et très timide, ce qui a beaucoup changé depuis ! »*.

De fil en aiguille, Pierre est embauché comme apprenti dans le Gaec. *« C'était assez naturel de leur demander de faire mes premiers pas professionnels avec eux »*. Après ses études, avec un Bac STAV (Challuy) en poche et un *« niveau BTS ACSE (Neuvy – Allier) »* précise Pierre puisqu'il n'a pas validé son diplôme. Il a également travaillé durant trois ans dans des exploitations voisines, puis a commencé à réfléchir sérieusement à l'installation, avec le soutien du Gaec Fallet : *« on lui a proposé simplement que si un jour il voulait nous rejoindre ça serait avec plaisir ! »*. Il ne manquait plus qu'une opportunité pour que cela se réalise.

Équité

Pierre détaille : *« J'ai appris qu'une ferme se libérait à proximité de celle de Nicolas, je lui en ai donc parlé et la reprise était lancée »* avant de pointer : *« Le Gaec a pris en charge une partie de cette dernière, sans quoi je pense que mon installation n'aurait pas été possible, et je ne remercierai jamais assez Denise et Nicolas de m'avoir permis de réaliser mon rêve. Et, par-dessus tout cela, ils m'ont octroyé autant de parts sociales qu'eux pour l'entreprise ! Je suis donc au même niveau comme associé »*. Nicolas rebondit : *« pour nous, cela semblait normal d'intégrer un associé à un niveau égal au nôtre. Ainsi la répartition est équitable entre tous »*.

Liens du cœur

Plus qu'une simple association, c'est une véritable famille que Pierre a trouvée aux côtés de Nicolas et Denise : *« je les connais depuis ma plus tendre enfance, et les relations sont saines – même si parfois nous n'avons pas le même point de vue sur le traitement de nos tâches professionnelles, mais nous discutons et échangeons pour trouver la solution la plus adaptée pour tous afin que tout se déroule pour le mieux. Nous dînons ensemble, nos familles respectives se connaissent et se côtoient très régulièrement… c'est comme si nous n'étions qu'une seule et même entité avec un respect mutuel de la vie privée de chacun »*. Pour Nicolas, le sentiment est partagé et il ajoute avec humour et une grande affection : *« même si je voulais ne pas le voir je ne pourrais pas car j'habite sur la ferme ! Je ne peux pas l'éviter et cela dur depuis longtemps ! »*. Outre l'attachement entre les membres du Gaec – et les conjoints respectifs – qui transparaît sans difficulté, le soutien inconditionnel est, lui, aussi présent, mais plus subtil à déceler. Avec douceur Pierre s'exprime sur ce point : *« ils ont toujours été là pour moi, et j'essaye de rendre la pareille comme je peux au quotidien. Idem pour Estelle, ma compagne, me soutien tous les jours, et qui me supporte quand ça ne va pas – car parfois les journées sont dures et longues »*. De son côté, Estelle Petit développe : *« Je suis fière de Pierre, de son parcours et d'avoir été à ses côtés pour l'accompagner dans ce beau projet. Je serais toujours là pour lui, pour l'aider, le soutenir et l'épauler dans son travail même si je ne compte pas m'installer car je tiens à ce que nous ayons un revenu fixe au cas où »*. Nicolas conclu avec gentillesse et humour : *« je suis ravi qu'il soit désormais officiellement avec nous, et notre égal dans le Gaec. Dans tous les cas, même si son installation ne s'était pas faite il aurait été là à me donner un coup de main à la ferme… on ne se débarrasse pas de lui comme ça car c'est un pot de colle ! »*.

Chloé Monget

Gaec Fallet-Gourdin

Le Gaec dispose de 594 ha SAU composés de 160 ha de cultures (maïs, ensilage, blé, orge, colza, tournesol et avoine), 25 ha de trèfle et luzerne, 120 ha de bords de Loire, et le reste de prairies naturelles. S'ajoute à cela 300 vêlages (Charolais non inscrits), un atelier d'engraissement de taurillons – environ 120. L'installation de Pierre a permis de mettre en place un atelier porcin (environ une vingtaine) avec vente directe. En plus des trois associés, un salarié à temps plein travaille dans l'exploitation (Éric Reveniaud, 52 ans) ainsi qu'un apprenti (Thibauld Tardivon, 18 ans).

// CHASSE EN BATTUE

Le sanglier, sans formalités

La réglementation évolue pour favoriser le nombre de prélèvements dans le département de Côte d'Or

Depuis le 1er juin, la chasse en battue du sanglier était soumise, comme chaque année, à autorisation préalable de la Fédération des chasseurs. Depuis ce lundi 15 août, et ce jusqu'à la veille de l'ouverture générale du 18 septembre, la chasse du sanglier est autorisée sans la moindre demande ni autre formalité, tous les jours de la semaine, pour les bénéficiaires d'un plan de chasse grand gibier (hors dispositions spécifiques en cœur de parc national de forêts). Cette évolution de la réglementation ambitionne de faciliter l'intervention des chasseurs sur le terrain, et donc les prélèvements du sanglier en Côte-d'Or. Du 18 septembre au 31 mars, la chasse en battue du sanglier est autorisée deux jours par semaine par défaut le samedi et le dimanche ainsi que les jours fériés. Au plus tard le 10 septembre, un troisième jour supplémentaire par semaine de chasse en battue peut être accordé sur simple demande auprès de la Fédération des chasseurs.



Renseignements : www.fdc21.com/actualites

// EN BREF

// MSA

Votre enfant est étudiant et a besoin de se loger pour suivre ses études ?

Il a peut-être droit à une aide au logement.
Il peut faire sa demande d'allocation logement en ligne sur bourgogne.msa.fr. Pour cela, il doit créer son espace privé pour accéder au service en ligne « Demander une aide au logement ».

- Il est guidé tout au long de la saisie de sa demande pour la remplir correctement.
- Il joint directement ses pièces justificatives en ligne au moment de sa demande.
- Il effectue les déclarations nécessaires selon sa situation : déclaration de patrimoine…
- Il peut enregistrer sa demande pour la finaliser plus tard si besoin.
- Il reçoit un accusé de réception de sa demande et peut suivre en ligne à tout moment l'avancement du traitement de son dossier.

Rendez-vous dans Mon espace privé : rubrique Mes services > Famille, logement.

Communiqué MSA Bourgogne

Caisse Régionale MSA de Bourgogne
14 rue Félix Trutat 03 85 39 50 83
21046 DIJON Cedex

PLUS D'INFOS SUR
bourgogne.msa.fr

// EMPLOI

58

S'ouvrir au monde

Cela fait trois mois que Sascha Liechti, 22 ans, est employé à l'EARL de Chouix (Ville-Langy). Si cela peut paraître banal, en y regardant de plus près, il n'en est rien.

« Depuis l'an dernier, nous avons – sur l'EARL de Chouix et l'EARL Larrivée (340 ha de cultures) – perdu deux employés » détaille Catherine Larrivée, 54 ans et exploitante de l'EARL de Chouix (110 vêlages de Salers pur sang ainsi que 170 ha de prairies et de cultures) avant d'ajouter : *« avec Alex (exploitant de l'EARL Larrivée), mon époux, nous avons tout essayé mais nous n'avons pas trouvé de personnes assez motivées ou compétentes pour remplir les tâches demandées »*. Cette situation, Catherine et Alex Larrivée avaient fini par en prendre leur partie et continuer à travailler d'arrache pied pour remédier au manque. Puis, un élément vient tout changer : *« notre fils a voulu aller au Québec pour voir comment les exploitations fonctionnaient là-bas »*.

De fil en aiguille

« Son voyage a été organisé avec l'organisme Odysée Agri (https://odyssee-agri.com/). Et c'est en discutant avec eux que nous avons évoqué notre problème pour trouver des salariés. De là, ils nous ont proposé de trouver un jeune dans un autre pays pour venir faire un contrat d'apprentissage chez nous. Un peu désespérés par notre situation, nous avons accepté » précise Catherine et Alex. En parallèle, Sascha Liechti, se manifeste auprès d'un de ces dits homologues, en Suisse.

Trouver sa voie

« Je viens de la vallée d'Emmental (Suisse allemande) et mon père à une exploitation de vaches laitières » explique Sascha avant de poursuivre : *« j'ai toujours voulu m'installer dans le domaine agricole, mais je voulais travailler dans ce milieu avant de me lancer et surtout voir autant d'exploitations diverses que possible »*. Avec un certificat fédéral de capacités (CFC - diplôme Suisse : https://www.orientation.ch/dyn/show/1922) en menuiserie, puis un autre en agriculture, il décide donc de partir à l'étranger pour parfaire ses connaissances. *« En Suisse, les exploitations ne sont pas aussi grandes qu'ici. Et cela me tenait à cœur de découvrir cela, comme je parle français, c'était l'occasion »*. C'est ainsi que via Odysée Agri, les deux parties se rencontrent et tombent d'accord sur la venue de Sascha à Ville-Langy.

Humilité

Le fils d'Alex et Catherine ayant quitté le nid familial en début d'année, sa maison d'habitation était donc libre pour accueillir Sascha. Catherine se souvient d'ailleurs : *« quand il est arrivé, il nous a dit qu'elle était trop grande pour lui tout seul. Nous avons été un peu surpris, mais cela résume assez bien le caractère humble de Sascha »*. Au fil des jours, Alex et Catherine se prennent d'affection pour le jeune.

L'envie d'apprendre

« Il est très agréable, il parle de tout, il sourit tout le temps, et surtout il s'intéresse à tout et pose des questions afin d'apprendre ; un point que l'on ne retrouve pas chez les jeunes d'ici malheureusement » spécifie Catherine et Alex de rajouter : *« on sent qu'il cherche à monter en compétences, qu'il est là pour engranger autant d'informations qu'il peut pour devenir performant, le tout en gardant un esprit critique et d'analyse. En plus, il a une très bonne mémoire ainsi qu'un répondant intellectuel. Tout cela mis bout à bout c'est un plaisir au quotidien de travailler avec lui »*. Ils évoquent également le caractère très travailleur de Sascha *« impossible à arrêter de travailler tant que les tâches ne sont pas terminées, ce qui est très déroutant au premier abord »* pointe Catherine ; une déformation professionnelle que Sascha explique.

Divergences

« Le système Suisse est très différent d'ici. Nous sommes à 50 heures / semaine et nous ne concevons pas de ne pas finir ce qui est enclenché. Quand je suis arrivé en France, je n'ai pas compris pourquoi on ne faisait que 35 heures / semaine. Chez moi, on travaille à partir de 5 heures du matin dans les exploitations. Les places y sont d'ailleurs très prisées et il est rare de voir une structure en manque de main-d'œuvre. J'ai donc été très surpris de comprendre qu'Alex et Catherine ne trouvaient de salariés alors que leur exploitation est des plus intéressantes ».

Particularité

Catherine expose : *« Les Suisses ont une vision du travail bien différente de celle de l'Hexagone : ils sont dévoués à leurs emplois car, pour eux, cela est gratifiant, ce qui explique en partie qu'il n'y ait presque pas de chômage chez eux. Ce sentiment est d'ailleurs cultivé par d'autres biais à l'image du service militaire (non obligatoire pour les filles) qu'ils ont conservés - c'est d'ailleurs pour cette raison que Sascha n'a pu venir plus tôt, car il le terminait »*. Sascha insiste : *« Nous pouvons le faire en 300 jours d'affilée soit en scindés sur plusieurs années. Pour ma part, j'ai choisi la première solution (comme chauffeur de poids lourds), car je voulais pouvoir commencer à travailler ensuite. J'ai beaucoup apprécié cette expérience car on nous y apprend l'importance du service rendu à la nation et à la personne – ce qui est très agréable car on se sent utile »*. Pour toutes ces raisons, Sascha tient désormais une place particulière au sein de l'EARL de Chouix, *« c'est un peu comme un autre fils »* avoue Catherine avec pudeur. Si le contrat de Sascha se termine au 15 août, les Larrivée ont décidé de retenter l'expérience avec un camarade de classe de Sascha : *« nous l'avons rencontré et je pense que le courant passe déjà bien ; à voir si l'alchimie sera aussi belle qu'avec Sascha »*.



Alex et Catherine Larrivée sont passés d'un élevage Charolais au Salers pour plus de *« simplicité, car cette race est rustique et nécessite moins de temps de travail que la première, notamment pour les vêlages »* expliquent-ils.



Catherine Larrivée souligne : *« Il était nécessaire que le jeune parle français, afin que le travail puisse se faire. Nous avons une entreprise à faire tourner et nous ne pouvons nous permettre de perdre trop de temps. Bien évidemment nous nous assurions à chaque fois que Sascha comprenait bien ce qu'on lui demandait ».*

Rester serein

Pour la suite, Alex et Catherine souhaiteraient tout de même embaucher un salarié à temps plein sur l'EARL de Chouix, mais malheureusement : *« si nous ne trouvons personne nous envisageons sérieusement de stopper l'élevage, car nous ne voulons pas devenir esclaves de notre exploitation »* martèlent-ils. Avant de conclure : *« Cette année, avec la présence de Sascha ainsi que de sa bonne humeur – et l'aide précieuse de Laurent Gey (entrepreneur) – nos moissons se sont déroulées sereinement. Ce sentiment qui n'a pas de prix, nous avons pu le ressentir grâce au sourire inconditionnel et à la bonne humeur de Sascha… »*.

Chloé Monget

89

Les viticulteurs ont trouvé leurs équipes de vendangeurs… au moins pour le début

// EMPLOI

Alors que les vendanges vont débuter dès la semaine prochaine pour les crémants, les équipes de vendangeurs sont quasiment complètes pour les domaines. Du moins au début. Car si de nombreux étudiants sont présents les premières semaines, ces derniers reprennent les cours le 5 septembre, laissant des postes à pourvoir.

Les vendanges commencent lundi 22 août dans l'Yonne. D'abord par les crémants, comme toujours, puis par les vins tranquilles dès la semaine suivante. Une question revient chaque année : les domaines ont-ils trouvé leurs équipes de vendangeurs ? La réponse est « *oui* », comme l'affirme France Lahutte, animatrice Anefa Yonne. Du moins pour les quinze premiers jours. « *Il y a pas mal d'étudiants mais ils ne reprennent les cours le lundi 5 septembre (pour la majorité). Le souci du manque de main-d'œuvre va donc davantage se poser sur les dernières semaines* », indique-t-elle.

Une journée vendanges

Une journée vendanges sera organisée chez Fabien Dauvissat, début septembre (date à définir), à Milly, par l'Anefa et la FDSEA, en partenariat avec le Conseil départemental. L'objectif est de mettre en valeur le dispositif du cumul RSA/vendanges, une nouvelle fois reconduit cette année. Des salariés du Conseil départemental ainsi que des bénéficiaires du RSA seront présents

700 postes à pourvoir chaque année

Dans le département, il y a environ 700 postes à pourvoir pour la période des vendanges. Depuis quelques années, la problématique de recrutement s'accroît. Alors, pour tenter de contrer cela, un partenariat a eu lieu entre l'Anefa et Pôle emploi. « *Une vingtaine d'offres ont été reçues par Pôle emploi, ce qui est bien plus que les autres années. Le travail de l'Anefa était d'inciter les viticulteurs à déposer leurs offres chez Pôle emploi* », explique France Lahutte. Aussi, pour trouver de la main-d'œuvre, trois permanences ont eu lieu au Pôle emploi d'Auxerre, avec la présence de l'Anefa et d'AVE 89. Une rencontre a également eu lieu jeudi, au Pôle emploi de Tonnerre, entre le groupement d'employeurs (qui avait besoin d'une vingtaine de postes de son côté, ndlr) et les personnes accompagnées par le Conseil départemental.

Mais selon France Lahutte, un point noir empêche les vignerons de recruter plus facilement : « *l'hébergement sous tentes au sein des domaines, qui est aujourd'hui interdit. On essaye de faire changer cela au niveau national pour que ce soit autorisé pour les domaines équipés, ce qui faciliterait la vie des vendangeurs et le recrutement pour les viticulteurs. Ce serait un vrai plus pour les personnes qui ne sont pas mobiles ou pour ceux qui font les saisons* », conclut l'animatrice de l'Anefa.

Christopher Levé



Des permanences emploi ont eu lieu au pôle emploi d'Auxerre, en présence de Florine Grange (AVE 89) et de France Lahutte (Anefa) (de gauche à droite)

TABLEAU DE BORD

LES FORMATIONS

CÔTE D'OR

// La fête du Charolais

• 19, 20 et 21 août

À Saulieu. Au programme : concours de boucherie, repas charolais, exposition de vieux matériels, spectacle équestre et pleins d'autres surprises. Trente-six élevages bovins sont inscrits avec 150 bêtes, 13 élevages ovins sont également de la partie avec 35 lots de 3 agneaux. L'ensemble des résultats dans notre prochaine édition.

// Concours et exposition-vente

• 27 août

Le comice d'Arnay-le-Duc organise son concours et son exposition-vente d'ovins vendredi 27 août en matinée. Entré libre de 9 h à 13 h.

Renseignements : 06 87 85 06 99.

NIÈVRE

// S'initier au dressage de son chien de troupeau

• Vendredi 9 septembre et jeudi 13 octobre

Initiation au dressage de chiens de troupeau afin d'améliorer les conditions de travail des éleveurs. Lieu à définir.

Renseignements et inscription : 03 86 93 40 37
centre.formation@nievre.chambagri.fr

// Réussir son bâtiment photovoltaïque

• Le 15 septembre

Dans un contexte agricole à forts aléas, poser une installation photovoltaïque sur son bâtiment agricole (construction ou rénovation) permet de maîtriser à long terme les charges de structure de l'entreprise. Perrine Raverat, conseillère bâtiment et Etienne Bourgy, conseiller énergie à la chambre d'Agriculture de la Nièvre seront vos intervenants durant cette formation d'une journée à Corbigny.

Rens. : Centre de formation au 03 86 93 40 37

// Les bases de la santé animale et utilisation des plantes

• Le 19 et 20 septembre

Dans un contexte de réduction de l'utilisation des antibiotiques en élevage, cette formation permet un élargissement de ses compétences pour se tourner vers de nouvelles pratiques. Jérôme Crouzoulon, formateur en santé et nutrition animale, sera votre intervenant durant ces deux journées de formation à Decize.

Renseignement : Centre de formation au 03 86 93 40 37

// Un autre calendrier pour le vivant - Initiation

• Les 21 septembre et 17 octobre

La lune a une influence connue sur la vie. Cette formation a pour objectif de vous aider à comprendre les cycles lunaires et leurs effets sur le vivant et être capable de lire et d'interpréter un calendrier lunaire. Cette formation de 2 jours, à Nevers, sera menée par Éric Michels, Formateur en agriculture alternative.

Renseignement : Centre de formation au 03 86 93 40 37

// L'alimentation du troupeau allaitant

• Le 22 septembre

Une alimentation adaptée aux caractéristiques (race, sexe, âge) et aux besoins (objectifs de croissances, productions laitière, fertilité) des animaux assure une bonne santé tout en garantissant des performances. Les deux intervenants pour cette nouvelle formation (lieu à définir selon la situation géographique des stagiaires) sont Charles Duvignaud, conseiller élevage à la Chambre d'Agriculture de la Nièvre et Perrine Raverat, conseillère élevage, engraissement et bâtiments à la Chambre d'Agriculture de la Nièvre.

Renseignement : Centre de formation au 03 86 93 40 37

L'AGENDA PRO'

NIÈVRE

// Portes ouvertes

• 2,3 et 4 septembre

Le Gaec des Morillats organise une porte ouverte les 2, 3 et 4 septembre avec la présentation d'une quarantaine de veaux reproducteurs (à la vente), le tout en partenariat avec la Sicarev Coop.

Renseignement :
Gaël Duvernoy : 06 33 49 46 88

// Portes ouvertes et vente

• 16 septembre

Valentin Fassier, éleveur à Sampanges (Gimouille) organise, en partenariat avec le Marché de Sancoins, une vente de reproducteurs Charolais inscrits. Ainsi 12 veaux, 3 dix-huit mois et 2 taureaux adultes seront présentés, le 16 septembre. La présentation des animaux aura lieu à partir de 10 h et la vente s'effectuera à partir de 15 h.

Renseignements :
Valentin Fassier au 06 45 50 00 01

// Deux événements au lycée Nevers-Challuy

• le 30 septembre et 1er octobre

Alsoni Conseil Élevage organise, le 30 septembre uniquement, une journée dédiée à la pelvimétrie au lycée agricole de Nevers-Challuy sur l'exploitation de l'établissement. Pour rappel, la pelvimétrie permet : *« d'aborder les vêlages plus sereinement tout en planifiant au mieux son plan d'accouplement »* souligne Stéphanie Moreau, technicienne Alsoni avant d'ajouter : *« cela permet de mieux anticiper les vêlages afin de limiter au maximum les césariennes et donc les problèmes qui y sont liés (stress, cicatrisation, retour en chaleurs plus long, difficulté de lactation, etc.) »*. La matinée sera consacrée à partir de 9 h à des ateliers portant sur la conduite autour du vêlage, avec à 11 h une démonstration de prise de mesures d'ouverture pelvienne. L'après-midi se déroulera sur le même principe avec les ateliers à 13 h 30 et une démonstration à 15 h 30. Cette journée est ouverte et gratuite pour tous. La Chambre d'Agriculture de la Nièvre et le GDS s'associent à cet événement. En parallèle, l'exploitation du lycée organisera, le 30 septembre et le 1er octobre, une vente de reproducteurs.

Renseignements pour la journée pelvienne : 06 33 63 69 23

Renseignements pour la vente de reproducteurs : 06 07 72 02 07 ou 03 86 21 66 05

// Concours fromager

• Samedi 8 octobre

Dans le cadre du salon du bien-être organisé à la Ferme du Marault (les 8 et 9 octobre), la Chambre d'agriculture de la Nièvre organise pour la première fois un concours fromager. Ce dernier se déroulera durant la journée du 8 octobre uniquement. Entrée gratuite, ouvert le samedi de 10 h à 19 h et le dimanche de 10 h à 18 h.

Renseignements auprès de la Chambre d'agriculture de la Nièvre : 03 86 93 40 00

YONNE

// Partager pour aller mieux

• Chaque dernier mardi du mois

Les travailleurs sociaux de la MSA Bourgogne et une psychologue s'associent pour proposer un lieu de partage destiné au monde agricole. Vous vous dites parfois : « Je me sens seul.e », « Transmettre c'est difficile », « Je suis épuisé.e et stressé.e par ce rythme », « Je me sens incompris.e, quel sens à mon travail ? » Que vous soyez salarié.e, exploitant.e, conjoint.e collaborateur.rice ou aide familial.e, prenez le temps de participer à ce collectif pour aller mieux. Venez échanger dans un cadre bienveillant et confidentiel : chaque dernier mardi du mois de 14 h à 16 h dans les locaux de la MSA d'Auxerre - 14 bis Rue Georges Guynemer.

Gratuite mais obligatoire, l'inscription est possible tout au long de l'année. Renseignements et inscriptions :
Malvina Maillaut - Tél. : 06 03 43 63 52
ou Mélanie Le Corre - Tél. : 06 16 71 74 81

Vos repères

SALAIRES ET COTISATIONS

// GRILLE DE SALAIRES

Comme vous avez pu le constater les salaires attachés à la Convention Collective Nationale de la production agricole et Cuma ont été renégociés en début d'année 2022 puis en mai 2022 pour faire suite à l'augmentation du SMIC. La valeur du SMIC horaire brut est passée de 10,57 € en janvier à 10,85 € en mai 2022.
Par avenant du 15 juin 2022 l'intégralité de la grille des salaires a une nouvelle fois été revalorisée pour s'adapter à cette nouvelle augmentation. Cette grille sera applicable à tous à compter du 1er septembre 2022 suite à la parution de l'arrêté d'extension du 3 août 2022.
Par ailleurs, pour s'adapter aux effets de l'inflation, le montant du SMIC a de nouveau été augmenté. Ainsi, à partir du 1er août 2022 le montant du SMIC horaire brut passe de 10,85 € à 11,07 €. Cette augmentation va impacter la grille de salaire sur les 2 premiers paliers. Ainsi les salariés classés sur les paliers 1 et 2, dont le montant actuel est inférieur à 11,07 € doivent être ajustés au montant du SMIC (correspondant aux coefficients d'emploi de 9 à 16). Il est probable que la grille en entier soit encore une fois revue par la commission nationale de négociation.
Aussi à compter du 1er août 2022 les deux premiers paliers sont portés à 11,07 € et à partir du 1er septembre 2022 les salaires minima à appliquer sont les suivants :

Coefficient	Palier	Taux horaire (en €)
9 - 11	1	11,07
12 - 16	2	11,07
17 - 24	3	11,11
25 - 35	4	11,35
36 - 51	5	11,88
52 - 73	6	12,47
74 - 104	7	13,21
105 - 143	8	14,16
144 - 196	9	15,34
197 - 270	10	17,02
271 - 399	11	19,36
400	12	22,15

Service emploi FDSEA21, FDSEA58, FDSEA89

INDICES DES FERMAGES

Depuis la loi de modernisation de l'agriculture de 2010, l'indice national des fermages est fixé par arrêté ministériel chaque année. Il s'applique pour toutes les échéances annuelles du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023 sur l'ensemble du territoire français et pour toute production. Cet indice sert à réévaluer le prix de location des terres.
Pour la campagne 2022-2023 l'arrêté du 13 juillet 2022 paru au Journal officiel du 16 juillet 2022 a fixé l'indice national des fermages à **110,26**. L'indice progresse de 3,55 % par rapport à la campagne précédente.
Cet indice repose à 60 % sur l'indice d'évolution du revenu brut d'exploitation agricole (RBEA) à l'hectare national des cinq dernières années et à 40 % sur l'évolution du niveau général des prix correspondant au prix intérieur brut de l'année précédente.
Pour calculer le montant des loyers des terres agricoles entre le 1er octobre 2022 et le 30 septembre 2023, la formule est la suivante :

$$\frac{\text{Montant du loyer par hectare N-1 x 110,26 (indice 2022)}}{\text{106,48 (indice 2021)}}$$

Pour rappel, voici les indices de fermage depuis 2010 :

Année	Indice	Variation
2010	98,37	-1,63 %
2011	101,25	+2,92 %
2012	103,95	+2,67 %
2013	106,68	+2,63 %
2014	108,3	+1,52 %
2015	110,05	+1,61 %
2016	109,59	-0,42 %
2017	106,28	-3,02 %
2018	103,05	-3,04 %
2019	104,76	+1,66%
2020	105,33	+0,55%
2021	106,48	+1,09%
2022	110,26	+3,55%

COURS ET MARCHÉS

MARCHÉS LOCAUX *Bovins*

// SICAFOME (MOULINS-ENGILBERT, 58)

09/08/2022

BROUTARDS 6-12 MOIS (€/kg vif) *Effectif : 182 - Vente : 96 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
M	U	350-400	3.10	3.53	3.27	-0.02
		400-450	3.28	3.40	3.32	0.00
		300-350	3.22	3.23	3.23	0.12

BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS (€/kg vif) *Effectif : 198 - Vente : 83 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
M	U	350-400	3.10	3.10	3.10	
		400-450	3.21	3.21	3.21	0.06
F	U	350-400	3.07	3.16	3.13	0.09
		400-450	3.02	3.09	3.03	0.28

BOVINS MAIGRES +18 MOIS (€/kg vif) *Effectif : 247 - Vente : 91 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
M	U	+ 500 kg	2.48	2.51	2.49	-0.04
	U	24 à 36 mois	2.90	3.31	3.04	-0.05
		- 5 ans	2.80	3.06	2.89	-0.02
		5 à 10 ans	2.57	3.06	2.80	-0.02
		+ 10 ans	2.33	2.73	2.59	0.03
	R	24 à 36 mois	2.51	2.89	2.78	-0.03
		- 5 ans	2.48	2.80	2.68	0.03
		5 à 10 ans	2.33	2.73	2.59	0.02
		+ 10 ans	2.01	2.51	2.27	-0.09

OBSERVATIONS

Effectif global : 551 - Taux de vente : 93 %
Broutards, taurillons : Peu d'offre en cette semaine de mi-août. Les acheteurs répondent tout de même présent avant cette semaine de fermeture. Les cours sont plus ou moins reconduits selon la qualité des lots présentés.
Laitonnes / génisses 18 mois : Idem pour les mâles, peu d'offre et celle-ci ne couvre pas la demande. Très peu d'invendus, vente rapide à des cours fermes.
Vaches / génisses 30 mois : Beaucoup d'apports cette semaine. Certains éleveurs commencent déjà les travaux d'échographies et les réformessont vendus de suites. Les conditions météorologiques accélère également le processus de sortie des animaux. Les cours sont plus ou moins reconduits selon la qualité.

TENDANCES

Synthèse générale

Tendances des Marchés
aux Bestiaux
Semaine 32
du 8 au 14 août 2022

Cette synthèse nationale sur le commerce de bétail vous est proposée par la FMBV, d'après les cotations relevées sur les marchés de bétail vif et les dires d'experts des gestionnaires et chefs des ventes des marchés.

Broutard(e)s : Les sorties sont importantes : de nombreux marchés sont fermés la semaine prochaine en raison du 15 aout et la sécheresse qui dure pousse les éleveurs à vendre les animaux. On trouve donc beaucoup d'animaux maigres et moyens alors que la demande est calme dans ces catégories. Le commerce est difficile, le tri est important, les cours sont en net repli. Les sujets lourds s'en tirent mieux : ils s'échangent facilement à des cours reconduits, l'export vers l'Italie est régulier. En femelles, la demande reste stable dans une bonne ambiance.

Gros bovins maigres : Les apports restent stables. Les animaux jeunes et bien démarrés sont recherchés et tirent les tarifs vers le haut. Pour le reste de la catégorie, les cours sont reconduits.

Boucherie : On enregistre des sorties importantes de vaches maigres alors que la demande est en retrait sur ces catégories. Les cours sont difficilement maintenus, se tassent, voire accusent une nette baisse. Inversement, les femelles allaitantes bien finies se tiennent sur un placement régulier.

Veaux : La baisse saisonnière se poursuit avec un tri plus sévère, qui impacte en premier lieu la marchandise inférieure. L'offre suffit largement à la demande, les tarifs se replient sur la quasi-totalité des marchés. En veaux d'Aveyron, la qualité est plus irrégulière, le marché reste soutenu en veaux bien gras.

Ovins : en agneaux les effectifs sont stables et suffisants, dans une ambiance commerciale calme mais en comptant sur la présence des acheteurs habituels. Les cours se tiennent en bonne marchandise.

MARCHÉS VOISINS *Bovins*

// SA DES GRIVELLES (SANCOINS, 18)

10/08/2022

BOVINS MAIGRES + 18 MOIS (€/kg vif) *Effectif : 94 - Vente : 100 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
F	U	- 5 ans	2.68	2.78	2.74	-0.01
		5 à 10 ans	2.40	2.64	2.53	-0.09

Effectif global : 116 - Taux de vente : 100 %
Vaches / génisses : Cours légèrement baissier

VACHES (€/kg vif) *Effectif : 18 - Vente : 100 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
F	U	-10 ans +400 kg	5.10	5.32	5.20	0.00

GÉNISSES (€/kg vif) *Effectif : 15 - Vente : 100 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
F	U	+ de 350 kg	5.20	5.30	5.25	0.00

MARCHÉS LOCAUX *Ovins*

// SICAFOME (MOULINS-ENGILBERT, 58)

08/08/2022

AGNEAUX DE BOUCHERIE (€/kg vif) *Effectif : 748 - Vente : 92 %*

Catégorie		Poids	Min	Maxi	Moyen	Variation
	U	de 32 à 38 kg	3,29	3,58	3,45	-0,19
		de 38 à 44 kg	3,28	3,74	3,51	-0,06
		de 44 à 50 kg	3,11	3,43	3.25	-0,33
	R	de 32 à 38 kg	2,26	2.67	2.47	-0,94
		de 38 à 44 kg	2.69	3,21	2.98	-0.38
		de 44 à 50 kg	2,48	2.97	2,82	-0,10

OVINS DE BOUCHERIE + 1an (€/kg vif) *Effectif : 192 - Vente : 100 %*

Catégorie		Poids	Min	Maxi	Moyen	Variation
F	U	- de 60 kg	1.17	1,41	1,35	
		+ de 60 kg	1,16	1,38	1,31	-0.04
	R	- de 60 kg	0,81	1,14	1,08	-0.06

Effectif global : 944 - Taux de vente : 93 %
Agneaux de boucherie : Beaucoup de lots ce matin manquent de finition ou alors qui en sont très proches. Ce phénomène s'explique par les conditions météorologiques et le coût de la nouriture. Ces animaux trop justes tombent moins bien en carcasse. Tous ces facteurs sont baisser les cours encore de quelques centimes.
Brebis : Bonne présentation en générale. La demande est réelle. Commerce fluide à des cours fermes.

MARCHÉS VOISINS *Ovins*

// SA DES GRIVELLES (SANCOINS, 18)

10/08/2022

AGNEAUX DE BOUCHERIE (€/kg vif) *Effectif : 543 - Vente : 83 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
	U	de 32 à 38 kg	3.17	3.43	3.36	-0.23
		de 38 à 44 kg	3.41	3.75	3.48	-0.10
		+ de 44 kg	3.11	3.20	3.13	-0.35

OVINS DE BOUCHERIE + 1an (€/kg vif) *Effectif : 210 - Vente : 96 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
F	U	+ de 60 kg	1.16	1.81	1.46	0.00

AGNEAUX MAIGRES (€/kg vif) *Effectif : 134 Vente : 97 %*

Catégorie		Poids	Min	Maxi	Moyen	Variation
	U	25-35 kg	90	100	95	4
	R	25-35 kg	41	88	68	-5

Effectif global : 915 - Taux de vente : 89 %
Agneaux : La chute des cours amorcée il y a 15 jours continue malheureusement, les volumes présentés sont importants pour la saison et la demande bien trop fébrile. À vérifier dans 15 jours, la semaine du 15 août étant une semaine de trêve estivale, le marché est fermé.
Brebis : Cours reconduits.

Retrouvez-nous sur
agribourgogne.fr
L'information
vous accompagne
partout !



ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI FRANCHET D'ESPEREY
SCI au capital de 1.000 euros
Siège social
9, rue Marie Noël
21 800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR
838 003 606 RCS DIJON

L'AGE des associés du 19/05/2022 a décidé de transférer le siège social du 9, rue Marie Noël 21 800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR au 19 A, rue Maréchal Franchet D'Esperey 21 000 DIJON à compter de ce même jour, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
Pour avis.
La Gérance

AL22003481

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

LEBEAULT
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social
15 rue Grange Champion
21340 NOLAY
493 921 878 RCS DIJON

Du PV de l'AGE du 29 juillet 2022, il résulte que la dénomination sociale EURL LEBEAULT a été remplacée par celle de LEBEAULT et que Monsieur Julien PAYEN, demeurant 10 rue des Huiliers à NOLAY (21340) a été nommé en qualité de co-gérant à compter du 29 juillet 2022 et ce pour une durée indéterminée.
Les statuts ont été mis à jour en conséquence.

AL22003589

TRANSFORMATION

GILLES SERAPHIN ET EDOUARD LAMOUR,
Notaires associés
Société par actions simplifiée
au capital de 45 734,71 euros
Siège social : 18 Place Carnot
21200 BEAUNE
320 627 300 RCS DIJON

La société a été transformée par assp en date du 2 août 2022 en SAS et un nouveau texte des statuts a été adopté. La dénomination sociale, le siège social et le capital demeurent inchangés. La durée de la société a été prorogée jusqu'au 12 août 2079 pour être fixée à 99 ans à compter de son immatriculation.
L'objet social a été modifié de la manière suivante : Exercice de la profession de Notaire dans un ou plusieurs offices, telle qu'elle est définie par les dispositions légales et règlementaires en vigueur, et toutes les activités accessoires, annexes ou connexes. La Société ne peut accomplir les actes de cette profession que par l'intermédiaire d'un de ses membres ayant qualité pour l'exercer. Elle peut réaliser toutes les opérations financières, civiles, mobilières ou immobilières qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.
La propriété d'une action emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux décisions des associés. Chaque action donne droit à une voix.Les cessions d'actions sont soumises à agrément préalable de la collectivité des associés. Monsieur Edouard LAMOUR demeurant à BEAUNE (21200) 18 Place Carnot, a été nommé Président. Monsieur Gilles SERAPHIN demeurant à BEAUNE (21200) 18 Place Carnot, a été nommé Directeur Général.

AL22003679

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL ET MODIFICATION DIRECTION

Dénomination : ABCD IMMOBILIER. Forme : SAS. Capital social : 1000 €. Ancien Siège social : 4 bd JULES FERRY, 21200 BEAUNE. 889860284 RCS de Dijon.
Aux termes de l'AGE en date du 29 juin 2022, les associés ont décidé, à compter du 1 juillet 2022, de : transférer le siège social à 88 rue du Faubourg Saint-Nicolas, 21200 Beaune et désigner à compter du 1 juillet 2022 et pour une durée indéterminée M. Denis PHILIBERT, 8 rue de la charme 21370 VELARS SUR OUCHE en qualité de président en remplacement de M. Bruno LUSSIAUD, démissionnaire, et Mme Valérie PUSSET, 88 rue du faubourg Saint Nicolas en qualité de directeur général en remplacement de M. Denis PHILIBERT, démissionnaire.
Mention au RCS de Dijon.

AL22003746

MODIFICATION DU CAPITAL

HOLDING JOSIANE BERNARD
SC au capital de 1 480 834 €
Siège social à BEAUNE (21200)
28 rue du 16° Chasseur
914 746 235 RCS DIJON

Suivant décisions unanimes des associés du 30 juin 2022, le capital social de 1 480 834 € a été augmenté de 2 400 000 € pour être ainsi fixé à 3 880 834 € et les statuts ont été mis à jour en conséquence.

AL22003747

DU PARC-CABINET D'AVOCATS
4, rue Jeanne Barret,
21000 Dijon

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

OPTIQUE CARNOT
SAS au capital de 9 220 euros
siège social : 31 rue Carnot
21200 BEAUNE
RCS DIJON 438 326 142

Le 09/08/2022, l'associé unique a nommé en qualité de Président la société VF OPTIQUE, SAS au capital de 10 000euros, dont le siège social est situé 13 rue Bernard Laureau21110 GENLIS immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 829969 500 en remplacement de Mme Martine TOUREZ, démissionnaire.
Mention en sera faite au RCS de DIJON.

AL22003750

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

KAVS
SARL au capital de 396000 €
Siège Social : 3 ALLEE DES CHARMES
21380 ASNIERES LES DIJON
790120471 RCS de DIJON

Par AGE du 01/07/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 14 AVENUE DES CHENES VICTORIA PARK 06300 NICE, à compter du 01/07/2022. Radiation au RCS de DIJON et immatriculation au RCS de NICE

AL22003755

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

AK CONSULTING
SAS au capital de 1000 €
Siège Social : 3 ALLEE DES CHARMES
LE BOIS DES GROTTES
21380 ASNIERES LES DIJON
843557638 RCS de DIJON

Par AGE du 01/07/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 14 AVENUE DES CHENES VICTORIA PARK 06300 NICE, à compter du 01/07/2022. Radiation au RCS de DIJON et immatriculation au RCS de NICE

AL22003756

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

KA PATRIMOINE
SARL au capital de 1030302 €
Siège Social : 3 ALLEE DES CHARMES
LE BOIS DES GROTTES
21380 ASNIERES LES DIJON
798332557 RCS de DIJON

L'associé unique, en date du 01/07/2022, a décidé de transférer le siège social au 14 AVENUE DES CHENES VICTORIA PARK 06300 NICE, à compter du 01/07/2022. Radiation au RCS de DIJON et immatriculation au RCS de NICE

AL22003757

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

DU HAMEAU
SARL au capital de 1000 €
Siège Social : 3 ALLEE DES CHARMES
LE BOIS DES GROTTES
21380 ASNIERES LES DIJON
890904840 RCS de DIJON

Par AGE du 01/07/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 14 AVENUE DES CHENES VICTORIA PARK 06300 NICE, à compter du 01/07/2022. Radiation au RCS de DIJON et immatriculation au RCS de NICE

AL22003758

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CLITACOLA
SARL au capital de 10.000 €
Siège social : Centre Dauphine
8 rue Dauphine
21000 DIJON
428 126 973 RCS DIJON

Suivant AGE en date du 04/08/2022, il a été décidé de transférer le siège social à EVRY (91000), CCR EVRY 2 – Lot LE 27 – 2 Bd de l'Europe, et ce, à compter du 01/09/2022. Mention au RCS de DIJON.

AL22003764

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'un acte SSP en date du 31 mars 2022 et 30 avril 2022, enregistré, il a été constaté la modifcation suivante au sein de la SCI LA JEANNE, RCS de DIJON, sous le numéro 497595959. Ancien siège : ST APOLLINAIRE, 28 rue de la Redoute, nouveau siège social : DIJON, 5 rue des Marmuztos,
Changement de gérant nomination de SEGUINVOYE Anne-Flore, demeurant DIJON, 5 rue des Marmuzots, en remplacement de Madame SEGUIN-MESTRE Jacqueline, démissionnaire.
Le reste sans changement

AL22003771

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : NELLY SABRINA.
Forme : SCI société en liquidation.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 11 Rue DE LA MALADIERE, 21380 MESSIGNY ET VANTOUX.
795001403 RCS de Dijon.
Aux termes de l'AGO en date du 25 juillet 2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame Nelly BUREAU demeurant 22 rue du Galatas, 21121 Etaules et prononcé la clôture de liquidation de la société.La société sera radiée du RCS du Dijon.
Le liquidateur

AL22003572

RETROUVEZ-NOUS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

CLÔTURE DE LIQUIDATION

PITEY
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 66 bis Avenue du Drapeau, 21000 DIJON
Siège de liquidation : 66 bis Avenue du Drapeau,
21000 DIJON
530 409 283 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 20/07/2022 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Gilbert PITEY, demeurant 66 bis, Avenue du Drapeau - 21000 DIJON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis,
Le Liquidateur.

AL22003669

CLÔTURE DE LIQUIDATION

GAEC LEGER
Reconnu le 10/11/1997 sous le numéro 716
Société civile en liquidation
Siège social : 21210 VILLARGOIX
343 822 334 RCS DIJON

Aux termes d'un acte en date du 4 août 2022, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport des liquidateurs, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus aux liquidateurs et les a déchargés de leur mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par les associés ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON.Pour avis, Les Liquidateurs.

AL22003749

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 10 aout 2022 il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SPFPL DOCTEUR JEROME LEPINE
Siège : 3, rue de l'Eglise 21 220 GEVREY-CHAMBERTIN
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital :1000 euros
Objet : La Société a pour objet en France et à l'étranger :
L'acquisition, la gestion de valeur mobilières de tous droits sociaux, La prise de tous intérêts et participations par tous moyens dans toute société ou entreprise existante ou à créer, L'animation de filiale, La gestion technique, commerciale, administrative, financière en France ou à l'étranger de toute société ou entreprise, Les études et le montage de toutes opérations financières, industrielles ou commerciales, Le consulting et la formation, La prise, l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'exploitation de tous droits de propriété industrielle ainsi que de tous procédés, L'acquisition de tous immeubles u droits sociaux immobiliers.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Jérôme LEPINE, demeurant 5 Rue des Noyers 21160 à Perrigny les Dijon.
La Société sera immatriculée au RCS de DIJON.
POUR AVIS.
Le Président

AL22003760

Maître Amaury PANIER CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à MINOT du 09/08/22, il a été constitué un Groupement Foncier Agricole (G.F.A.), société civile particulière, régi par les articles L.322-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime et 1832 et suivants du Code civil, présentant les caractéristiques suivantes :
- Dénomination : LE MOULIN DU MONT ;
- Siège : MINOT (21510), Gros Champs et le Charme ;
- Durée : 99 ans ;
- Objet : La propriété, la jouissance et l'administration d'immeubles et droits immobiliers à destination agricole aux fins de création ou de conservation d'une ou de plusieurs exploitations agricoles, sans pouvoir procéder à l'exploitation en faire-valoir direct des biens constituant son patrimoine, ceux-ci devant être donnés à bail à long terme dans les conditions prévues aux articles L. 416-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime ;
- Capital : 1 000,00 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire ;
- Gérance : a été nommé gérant de la société sans limitation de durée :
Monsieur Frédéric MAL, demeurant à Gros Champs et le Charme 21510 MINOT
- Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective extraordinaire.
POUR AVIS La gérance

AL22003768

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION – Société SCI MARTINEAU
Acte reçu par Me PRIEUR, Notaire associé à DIJON, le 5 août 2022.
Dénomination : SCI MARTINEAU – Forme : société civile (immobilière) – Objet : Acquisition, propriété, construction, gestion et administration civile de tous immeubles et droits immobiliers – Siège : 2 Rue Jehan de Marville 21000 DIJON – Durée : 99 ans – Capital : 1000 euros – Apports en nature : néant - Apports en numéraire : 1000 euros –Gérance M Benoit MARTINEAU (demeurant : 13 Rue de la Gare, 21410 MALAIN) – Cession des parts : agrément préalable à la majorité des deux tiers dans tous les cas – RCS : DIJON
Pour avis
Le notaire.

AL22003769

NIÈVRE

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

HOLDING DE JEAN
SAS au capital social de 187 200 Euros
Siège social
Place du vieux Marché
58220 DONZY
SIREN 389 161 027 R.C.S. NEVERS

Le 1er juillet 2022, l'assemblée générale de cette société ayant pour Président Mr Pierre DE JEAN demeurant 65 Bis rue Emile Combes 58200 COSNE COURS SUR LOIRE a décidé
1- d'étendre l'objet social à la gestion de biens. immobiliers et la location et ventes de véhicules de. loisirs.
2 - de transférer le siège social au 36 rue Kroez Hent Vihan. 56370 SARZEAU.
En conséquence elle sera immatriculée au RCS de VANNES.
Pour avis.

AL22003500

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

INORE GROUPE IMPRESSION
Société par actions simplifiée
au capital de 124 000 euros
Siège social Parc d'Activités Varennes-Vauzelles/Garchizy
4 rue Thomas Edison
58640 VARENNES VAUZELLES
323326512 RCS NEVERS

Le 03/08/2022, l'AGE a nommé Présidente la société LECHAT ET LA SOURIS, SARL au capital de 42500 euros, située Parc d'Activités de Varennes-Vauzelles/Garchizy, 4 rue Thomas Edison, 58640 VARENNES VAUZELLES, RCS NEVERS 422 019 596 en remplacement de M. Jean-Paul HOSPITAL démissionnaire et pris acte de la démission de Mme Catherine HOSPITAL, directrice générale.
Pour avis.

AL22003707

// GÉRANCE

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing-privé en date à CORVOL L'ORGUEILLEUX (58) du 30/06/2022, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de NEVERS 1 Dossier 2022 000018854, référence 5804P01 2022 A 00542, Mme Virginie JARREAU demeurant 7, Le Petit Sauzay 58460 CORVOL-L'ORGUEILLEUX a cédé à la Société « SARL DU PETIT SAUZAY », au capital de 10 000 euros, dont le siège social est situé 7, Le Petit Sauzay 58460 CORVOL L'ORGUEILLEUX, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 903 711 091, un fonds de commerce de vente de prêt à porter femme, ayant pour enseigne « AUX PETITES MAINS » sis et exploité 10 B, rue de la Monnaie 58500 CLAMECY, pour lequel le cédant est immatriculé sous le numéro 483 288 080 00011. L'entrée en jouissance a été fixée au 01/07/2022. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix de cinquante-trois mille euros (53 000 euros) s'appliquant aux éléments incorporels pour cinquante mille euros (50 0000 euros) et aux éléments corporels pour trois mille euros (3 000 euros). Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales au siège social du cessionnaire pour la validité et pour la correspondance. Pour insertion.

AL22003661

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP du 27/07/2022 enregistré le 28/08/2022 au SIE NEVERS, Dossier 2022 00019469, référence 5804P01 2022 A 00546,
M. Kazim HAN, né le 16 octobre 1962 à Pulumur, Turquie, demeurant 4 rue des frères Lumières 58640 VARENNES VAUZELLES, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 424 779 601,
A cédé à
M. Yorum OKDEMIR, né le 24 août 1996 à Istanbul, Turquie, demeurant 106 B route de Lyon 58000 SERMOISE SUR LOIRE,
Son fonds de commerce de commerce qu'il exploitait 11 rue de Charleville 58000 NEVERS sous le numéro 424 779 601.
Cette vente a été consentie au prix de 13 000 euros, avec entrée en jouissance au 01/08/2022.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les formes légales dans les dix jours de la publication au BODACC, par COGEP AVOCATS sis 3 rue du Bengy 58640 VARENNES VAUZELLES.
Pour avis.

AL22003761

// ADDITIF-RECTIFICATIF

SELARL «Philibert HERAUD, Notaire»
Notaire associé à VITTEAUX (21350)
40 rue Hubert Languet
Bureau Permanent à SAULIEU (21210)
1 Place Monge
Tél : 03.80.49.60.44

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce TBO103775, N°AL22003553 parue dans TERRES DE BOURGOGNE, le 05 août 2022 concernant la société « CLOS SAINT PATRICK », Société civile immobilière en liquidation au capital de 120.800,00 € ayant son siège social à ALLIGNY-EN-MORVAN (Nièvre) Le Bourg identifiée sous le numéro SIREN 500 026 273 RCS NEVERS (58000),
aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 juillet 2022, lire que la collectivité des associés a décidé de la dissolution de la société CLOS SAINT PATRICK avec effet au « 15 juillet 2022 » en lieu et place du « 1er juillet 2022 ».
Le reste sans changement.
Pour insertion
Le notaire

AL22003766

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 4 Août 2022, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée :
TIVÉ
Objet social : acquisition et location de biens immobiliers
Siège social : 8 rue du Teillot 58210 OUDAN
Capital : 1 500 euros
Gérance : MME Tiphanie BANDÉRA et M Hervé DAMEY demeurant 8 rue du Teillot 58210 OUDAN
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS

AL22003704

ETUDE DE ME JEAN CHINCHOLE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Jean CHINCHOLE, Notaire à LUZY (58), le 17/06/2022, enregistré à NEVERS (58) 23/06/2022 sous la référence 5804P01 2022 N 00406, a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : GFA Domaine de CORCELLE
Siège 11 la Garchère 58170 POIL
Durée : 99 ans
Objet : la propriété et l'administration de tous immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine et généralement toute opération de quelque nature qu'elle soit, pouvant être utile à la réalisation de l'objet social, pourvu qu'elle ne modifie pas le caractère civil de la société.
Capital social 3000 € divisé en 30 parts de 100 euros
Gérants Sjoerd SCHAFF et Erna ROMMENS Neudorfstrasse 32 6313 MENZINGEN SUISSE
Marianne AIACH la Garchère 58170 POIL
Eric SCHOLTUS Saint Michel du Bas 58250 REMILLY
Parts sociales : Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs, qu'avec l'agrément UNANIME de la collectivité des associés.
La Société sera immatriculée au R.C.S de NEVERS
Pour AVIS ET MENTION
Me CHINCHOLE

AL22003742

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/08/2022, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : SCI LA PIERRE D'ARGENT
Forme : SCI
Capital social : 5 000 €
Siège social : 55 côte de Conflans, 58180 MARZY
Objet social : acquisition, gestion, administration par bail et location de tous biens meubles et immeubles acquis ou apportés à la société
Gérance : Mme Odile LAPROYE demeurant 55 côte de Conflans, 58180 MARZY
M. Bruno LAPROYE demeurant 55 côte de Conflans, 58180 MARZY
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause de cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs ascendants ou descendants. Les cessions sont soumises à agrément dans les autres cas.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS

AL22003775

YONNE

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SELARL DE CHIRURGIEN DENTISTE DES DRS CHEVALIER-DUBOIS
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
à capital variable
Siège social : 12 Rue Pasteur – 89100 SENS
R.C.S. SENS 842 923 385

Aux termes de l'AGE en date du 26/07/2022, transfert du siège social qui était 12 Rue Pasteur – 89100 SENS, au 6-8 Quai Jean Moulin – 89100 SENS, à compter du même jour.L'art. 4 des statuts sera modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de SENS.
Pour avis, le gérant.

AL22003744

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

YONNE EMBALLAGES SERVICES
SARL au capital de 5000 €
Siège Social : Route de Mormant
77820 LES ECRENNES
79323114 RCS de MELUN

Par AGE du 16/05/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 37 Rue Du Général Leclerc 89140 PONT SUR YONNE, à compter du 16/05/2022. Gérance : FERTAHI BENNACEUR 153 RUE DE LA MARE AUX CANNES 77370 FONTENAILLES Radiation au RCS de MELUN et immatriculation au RCS de SENS

AL22003754

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

FJLS
Société civile d'exploitation agricole
au capital de 189 500 €
Siège social : 9 rue des Etangs – 89140 COMPIGNY
790 770 747 RCS SENS

L'assemblée générale extraordinaire du 1er août 2022 a décidé de transférer le siège social au 6 rue des Bouribouts, 89100 SENS. Cette adresse dépend du ressort du greffe du tribunal de commerce de SENS où la société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, la gérance.

AL22003767

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCI LE CHATEAU
Société civile immobilière
Siège social : Sens (89100),
164 rue des Déportés de la Résistance
RCS Sens 351.570.551

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 23 juillet 2022 a été :
. constaté le décès de Monsieur Frédéric Georges CHAUSSARD, né à Sens (89100), le 4 juin 1947, survenu à Saligny (89100), le 21 août 2020, alors co-gérant.
. constaté la modification subséquente de la gérance, restant seule associée et seule gérante : Madame Joëlle ZAWADZKI, veuve de Monsieur CHAUSSARD, née à Chalautre-La-Petite (77160), le 17 juillet 1953, demeurant à Saligny (89100), 12 rue de la Vieille École.
Mention au RCS de Sens.

AL22003772

// DIVERS

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 3 juin 2009,
Madame Khadouja **AMATOUSSE**, en son vivant retraitée, demeurant à AUXERRE(89000) 4 avenue Delacroix.
Née à BOUGIE (ALGERIE), le 12 mars 1930.
Veuve de Monsieur Mohammed **DELLAL** et non remariée.
Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à AUXERRE (89000) (FRANCE), le 19 mai 2022.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Vincent VILLECOURT, Notaire à AUXERRE (Yonne), 18-20 Boulevard du 11 Novembre, le 9 juin 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Vincent VILLECOURT, notaire à AUXERRE(Yonne) 18-20 Boulevard du Onze Novembre, référence CRPCEN : 89003, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AUXERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL22003743

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL - DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 2 mars 2001,Madame Jacqueline Renée **ROCHE**, en son vivant retraitée , demeurant à AUXERRE(89000) 27 Bis 29 avenue Denfert Rochereau Résidence de l'Horloge.
Née à AUXERRE (89000), le 15 janvier 1926.
Veuve de Monsieur Bernard Victor Léon **GRAS** et non remariée.
Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité Francaise.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à AUXERRE (89000) (FRANCE) , le 25 mai 2022.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Vincent VILLECOURT, Notaire à AUXERRE (Yonne), 18-20 Boulevard du 11 Novembre, le 1er août 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Vincent VILLECOURT, notaire à AUXERRE18-20 Boulevard du Onze Novembre, référence CRPCEN : 89003, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AUXERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL22003770

ANNONCES LÉGALES

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

ROCAVI

SCI au capital de 20000 €
Siège Social : 25, Grande Rue Saint Antoine
AILLANT SUR THOLON
89110 MONTHOLON
449118850 RCS de SENS

Par AGE du 08/08/2022, il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur Mme HUMBERT SYLVIE 5, rue Guynemer 89000 AUXERRE pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture définitive de la liquidation à compter du 31/07/2022 Radiation au RCS de SENS

AL22003748

FIDUCIAL SOFIRAL
15A A avenue du chateau

DISSOLUTION

EURL ERIC LEMOINE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : Fougilet
89520 SOUGERES EN PUISAYE
Siège de liquidation :
15 Grande Rue de Fougilet
89520 SOUGERES EN PUISAYE
753 067 560 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Eric LEMOINE, demeurant 15 Grande Rue de Fougilet 89520 SOUGERES EN PUISAYE, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 15 Grande Rue de Fougilet 89520 SOUGERES EN PUISAYE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL22003751

DISSOLUTION

SARL NHFK

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 3 PLACE DE L EGLISE
89520 SAINTE COLOMBE SUR LOING
RCS AUXERRE 801 049 685

L'assemblée générale extraordinaire du 08/08/2022 a décidé la dissolution volontaire de la société à compter du 31/08/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Monsieur HAMEN NOEL, demeurant 2 HAMEAU LES REBLES, 89520 SAINTE COLOMBE SUR LOING et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce AUXERRE.

AL22003765

// CONSTITUTION

FP2G Partners

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date à Mont-St-Sulpice du 20/07/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile ;
Dénomination sociale : HOLDEWINTER ;
Siège social : LE FOURNEAU 89250 MONT SAINT SULPICE
Objet social : la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, artisanales, financières ou autres, créées ou à créer, la gestion et la mise en valeur desdites participations ;
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS ;
Capital social : 990 200 euros, constitué à concurrence de 200 € au moyen d'apports en numéraire et à concurrence de 990 000 euros au moyen de l'apport de 99 parts sociales émises par la société SERRES DE WINTER, SARL, dont le siège social est fixé Le Fourneau 89250 MONT SAINT SULPICE, immatriculée au RCS sous le numéro 539 675 926 RCS AUXERRE.
Gérance : Julien DE WINTER demeurant 40 rue de l'Eglise - Bouilly 89600 VERGIGNY ;
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions entre associés ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales dans tous les autres cas ;
Immatriculation de la Société au RCS de AUXERRE.
Pour avis

AL22003412

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 05 août 2022, il a été constitué une SASU présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : GREEN HOUSE
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Capital : 10 000 €uros
Siège social : 19, Avenue Lucien Cornet à SENS 89100
Objet social :
La société a pour objet en France et à l'étranger :
Installation, maintenance, réparation, dépannage, vente de chauffage, VMC, climatisation, équipement frigorifique, plomberie et installation sanitaire ; Toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet social ou à tous objets similaires ou connexes ;
Début d'activité : 01 septembre 2022
Durée : 99 années à compter de son immatriculation à la chambre de commerce et des sociétés
Présidence : SALHI El Mahdi demeurant 19 Avenue Lucien Cornet à SENS 89100
Immatriculation : au registre du Commerce et des sociétés de SENS.
Le Président

AL22003773

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er août 2022 à LIGNY LE CHATEL, il a été constitué une société civile immobilière.
Dénomination sociale : SCI TISSIER
Forme :Société civile immobilière.
Objet : L'acquisition par tous moyens, de tout immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Capital social : 2 000 euros.
Siège social : La Mouillère – 89144 LIGNY LE CHATEL
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Apports en numéraire : 2 000 euros.
Gérants :
M. Arnaud TISSIER et Mme Eva CUSIMANO, son épouse, demeurant ensemble à La Mouillère – 89144 LIGNY LE CHATEL.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas. Toutefois sont libres les cessions entre associés lorsque la société a deux associés.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE(Yonne).
Pour avis et mention, les cogérants

AL22003752

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 15/08/2022, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : C2MT
Objet social : L'objet de cette SCI est de prévenir tous les inconvénients de l'indivision et de faciliter la transmission des biens au sein de la famille. Elle concerne également l'acquisition, la location ou la gérance de biens immobiliers comme les contrats de capitalisation, les droits sociaux et les valeurs mobilières.
Siège social : 5 Route Neuve, La Petite Celle, 89116 LA CELLE ST CYR
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS SENS
Co-gérance : Madame MARTINS DAS NEVES Chloé, demeurant 5 Route Neuve, La Petite Celle, 89116 LA CELLE ST CYR et Madame THIERCELIN Marie-Pierre, demeurant 5 Route Neuve, La Petite Celle, 89116 LA CELLE ST CYR
Clause d'agrément : Si l'un des associés décède, la société continue d'exister. L'associé décédé est remplace par ses héritiers ou ses légataires.

AL22003753

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Marie GANDRÉ le 29/07/22, il a été constitué un groupement foncier agricole aux caractéristiques suivantes :
Raison sociale : «des 3 MAS»
Objet social : Le groupement a pour objet la propriété, la jouissance et l'administration des immeubles et droits immobiliers à destination agricole ci-après apportés aux fins de création d'une ou de plusieurs exploitations, et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne modifient pas son caractère civil et ne soient pas inconciliables avec les règles de la législation propre aux groupements fonciers agricoles.
Siège social : MALIGNY (89800) 4 Chemin des Hâtes
Capital : 12.200,00 euros
Gérance : Monsieur Mathieu SAVARY-TERRIER demeurant à MALIGNY (89800) 16 rue du Petit Cotât - Monsieur Maxime SAVARY, demeurant à MALIGNY (89800) 1 rue du Grand Cotât
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE (Yonne)
Pour avis.
Maître Marie GANDRÉ

AL22003762

Terres de Bourgogne
Annonces légales
03 80 78 90 42
Terres de Bourgogne

Bulletin d'abonnement

à retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à
TERRES de BOURGOGNE - 1, Rue des Coulots - CS80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40 - abonnement@terres-de-bourgogne.net

AVEC VOTRE ABONNEMENT

Vous bénéficiez d'un **ACCÈS ILLIMITÉ** au site agribourgogne.fr

Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants *

- ☐ Réussir Bovins viande — BOVINS VIANDE
- ☐ Réussir Grandes Cultures — GRANDES CULTURES
- ☐ Réussir Fruits & Légumes — FRUITS et LÉGUMES
- ☐ Réussir Lait — LAIT
- ☐ Réussir Porc Tech PORC — PORCS
- ☐ Réussir Volailles — VOLAILLES
- ☐ Réussir La chèvre — LA CHÈVRE
- ☐ Réussir Pâtre — PÂTRE
- ☐ Réussir Vigne — VIGNE

NOM

PRÉNOM

RAISON SOCIALE

RUE

CP VILLE

TÉL. PORT.

EMAIL

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de BOURGOGNE

☐ Je règle €

par carte bancaire n° | | | | |

Date d'expiration | |

SIGNATURE

Terres de Bourgogne

☐ Je m'abonne pour 1 AN - 120 €

☐ Je m'abonne pour 2 ANS - 220 €

☐ + 1 REVUE RÉUSSIR de mon choix *
- ☐ pour 1 an 53 €
- ☐ pour 2 ans 106 €

TOTAL

// ÉQUITATION

Une école pour se former aux métiers de cheval de course

École de courses hippiques, l'Afasec propose des formations en alternance aux métiers du cheval de course, de la 4e au bac pro. L'un de ses cinq campus se situe dans les Hauts-de-France, à Gouvieux, dans l'Oise. Il accueille quelque 150 élèves.

Elle semble peu connue en dehors du milieu équin. Elle a pourtant formé de grands noms des courses hippiques, notamment des jockeys. L'Afasec est une école privée qui propose des formations en alternance aux différents métiers du cheval de course. Elle compte environ 500 élèves, répartis dans cinq campus à travers la France. L'un d'eux se situe dans les Hauts-de-France, plus précisément à Gouvieux, dans l'Oise.

De cavalier d'entraînement à jockey

« L'Afasec a été créée à l'initiative de la profession pour faire face au déficit de salariés et pour répondre à la demande, souligne Lucie Chaume, cheffe de l'établissement de Gouvieux. *Nous accueillons des jeunes en formation dès la 4e, en alternance. Après le brevet, ils ont deux possibilités : passer un bac pro en conduite et gestion d'entreprise hippique (CGEH), ou un Capa cavalier d'entraînement. »* Les élèves sont donc formés au métier de cavalier d'entraînement, puis à celui de jockey pour certains d'entre eux. *« C'est le pilote de Formule 1 qui a ce don, même si cela s'acquiert et se travaille !* souligne Lucie Chaume. *Certains ont des prédispositions. »* Des formations pour adultes sont aussi dispensées dans les différents campus. *« Sur tous nos sites, nous accueillons des personnes en reconversion professionnelle. À Gouvieux, nous accueillons également des réfugiés BPI (bénéficiaire d'une protection internationale, ndlr)*, précise Lucie Chaume. *En général, nous avons une dizaine d'adultes par an. Ils sont formés aux métiers de cavalier, ou dans le domaine du soin, également en alternance. »*

Sportifs de haut niveau

En plus des cours traditionnels, les élèves montent à cheval au moins une fois par semaine, et font aussi beaucoup de sport. *« On travaille beaucoup sur la condition physique, sportive. La gestion du poids, notamment dans la formation pour devenir jockey, est un axe central*, souligne la directrice de l'établissement de Gouvieux. *On apprend à manger correctement, de façon équilibrée, et à faire un travail préparatoire physique pour être un sportif de haut niveau. »*

La vie sur le campus

Le campus de Gouvieux s'étend sur 11 hectares. Le site comprend l'école, l'internat, une écurie d'application, une installation pour la pratique équestre et des pistes d'entraînement. *« Les élèves sont obligatoirement en internat sur les temps d'école,* souligne Lucie Chaume. *À Gouvieux, ils peuvent aussi être logés pendant leur temps en entreprise. Nous avons des effectifs de 20 élèves par classe donc il y a une grande qualité du cadre de travail ».* Les formateurs sont tous d'anciens cavaliers d'entraînement et ont tous eu une expérience de jockey.

Chevaux et faux chevaux

Le campus de Gouvieux compte 22 chevaux, à l'écurie la semaine, et au pré le week-end pour se reposer. *« Tous nos chevaux sont issus de dons, ce sont des réformés des courses*, explique-t-elle. *Ils servent de maître d'école ! Le plus jeune a deux ans et demi et les plus âgés (environ 10 ans) sont adaptés pour les jeunes débutants. On accueille en effet énormément de jeunes qui ne sont jamais montés à cheval. Ils arrivent avec la passion des chevaux et on leur apprend tout de A à Z. »* L'établissement compte également… de « faux chevaux » (mécaniques et électriques), qui permettent aux jeunes de s'entraîner, de travailler le cardio, l'endurance ou encore la position sur le cheval ainsi que l'équilibre. Bref, tout l'équipement nécessaire pour une formation complète.

Laura Béheulière



Les élèves montent à cheval au moins une fois par semaine. L'établissement accueille 150 jeunes et 22 chevaux.



Le site de Gouvieux s'étend sur 11 hectares.

« Mon rêve est d'être jockey d'obstacles »

Né à Rang-du-Fliers, dans le Pas-de-Calais, Jean-Frédéric Rambur, 15 ans, étudie à l'école des courses hippiques Afasec, sur le campus de Gouvieux, dans l'Oise. Entré à l'école en septembre 2019, il *« rêve d'être jockey d'obstacles. C'est mon rêve, et aussi un objectif. Mais avant tout, il faut être un bon cavalier d'entraînement. J'essaye de m'améliorer de jour en jour, de me perfectionner »*, confie-t-il, car l'Afasec ne formera que les meilleurs à devenir jockey : *« L'école nous forme à différents métiers des courses hippiques comme celui de cavalier d'entraînement, puis jockey pour ceux qui se débrouillent bien ». « L'école est agréable, on a un beau site pour apprendre, et même ceux qui n'ont jamais monté à cheval peuvent venir. On nous apprend beaucoup par la pratique : au moins une fois par semaine, on est à l'écurie d'application ».* La formation se déroule en alternance, deux semaines à l'école, et deux semaines en entreprise. *« Moi je suis chez un entraîneur spécialisé en obstacles. Ce qui me plaît, c'est de pouvoir monter à cheval, car c'est avant tout ma passion. Je monte depuis que j'ai l'âge de 2 ans ».* La condition physique est très importante dans ce métier : *« À l'école, il y a des jours de footing imposés après les cours, et il y a aussi du renforcement musculaire. Il faut également avoir un mental solide car se lever tous les jours très tôt, à 5 heures du matin, pour des jeunes ce n'est pas toujours facile. Mais quand on aime on s'en moque ! Dans un an, selon mon niveau, je pourrai participer à des compétitions ».*



L'établissement comprend aussi une salle de simulateurs avec des chevaux mécaniques et électriques pour permettre aux jeunes de s'entraîner plus souvent.

Thomas Wibaux, Afasec

// CONFISERIES

Un musée dédié aux bonbons Haribo

En 1987, le géant Haribo rachète la société française Ricqlès-Zan. Deux ans plus tard, alors que la réglisserie de Moussac dans le Gard ferme ses portes pour être transférée à Uzès, l'idée d'y adosser un musée fait son chemin. Depuis, 270 000 gourmands y font étape chaque année.



Le musée basé à Uzès propose une immersion dans l'univers d'Haribo.

©Musée du bonbon Haribo

7 à 97 ans, devant un bonbon, les digues de l'âge cèdent. Cette gourmandise opère sur chacun d'entre nous, sans distinction, une douce régression vers l'enfance. Les scientifiques nomment cela l'appétence naturelle de l'homme pour le sucré, tandis que les poètes suggèrent que le bonbon éveille en nous cette quête perpétuelle vers le plaisir. À Uzès (Gard), là où des ateliers avaient jusqu'à la fin des années 1990 un savoir-faire dans la fabrication du réglisse, le géant Haribo a bâti un musée dédié à ces douceurs sucrées. Chamallows, crocos, oursons, dragibus®… trônent en majesté. Dans cet arc-en-ciel de couleurs, les secrets de fabrication sont suggérés mais jamais dévoilés, en revanche on apprend comment est né le géant Haribo et les raisons qui l'ont conduit à implanter l'une de ses usines en France.

Un sac de sucre et des idées

L'aventure Haribo débute le 13 décembre 1920. Le confiseur Hans Riegel inscrit alors son entreprise au registre de commerce de Bonn en Allemagne. Selon la légende, le capital de départ se limite alors à un sac de sucre. Le premier atelier de fabrication se trouve dans une maison acquise en 1920 à Kessenich (commune de Bonn) et l'équipement se limite à un chaudron de cuivre, une plaque de marbre, un tabouret, un four à briques et un rouleau. Deux ans plus tard, Hans Riegel invente les « Ours Danseurs », précurseurs des « Ours d'Or ». En 1925, Haribo commence la fabrication de produits à la réglisse. Au début des années 1930, un système de vente est installé en Allemagne et le bâtiment principal d'une nouvelle usine de fabrication est construit. En 1935, la Haribo Lakrids A/S Kopenhagen est fondée à Copenhague, en collaboration avec les partenaires commerciaux Christian et Eckhof Hansen. Fortement impactée par la Seconde Guerre mondiale, la production reprend en mars 1945. À la mort de Hans Riegel, son épouse s'occupe de l'entreprise dont la direction est ensuite prise en charge par leurs deux fils, Hans Jr et Paul, après leur retour de captivité en 1946. Hans Riegel Jr représente la firme à l'extérieur tandis que Paul Riegel, qui n'apparaît presque jamais en public, dirige la recherche et la mise au point de produits nouveaux.

Haribo arrive en France

En 1957, Haribo reprend l'entreprise de Bad Godesberg, Kleutgen & Meier, où Hans Riegel avait commencé à travailler. En 1961, Haribo absorbe la société anonyme Bonera industrie en Handelsmaatschappij de Bréda (Pays-Bas) et la transforme en société privée Haribo Nederland B.V. En 1967, Haribo acquiert des parts de l'usine de confiserie française Lorette de Marseille et la renomme Haribo-France S.A. Cette société fusionne en 1987 avec Ricqlès-Zan, une entreprise fondée en 1862 par Henri Lafont à Uzès, et donne naissance à Haribo Ricqles-Zan dont les sites de production sont à Marseille (Bouches-du-Rhône), Wattrelos (Nord) et donc Uzès dans le Gard. Deux ans plus tard, alors que la réglisserie gardoise de Moussac ferme ses portes pour être transférée à Uzès, une exposition est organisée par l'Office de la culture de la ville en collaboration avec l'entreprise Mémoires d'un bout de Zan. C'est un succès phénoménal et tout le monde connaît quelqu'un qui y travaille. Dans le même temps, les demandes de visites d'usine ne cessent de croître et la production s'en trouve gênée. En 1990, la direction Haribo France se lance et soumet au siège de Bonn un projet de musée au sein du moulin abandonné qui jouxte l'usine d'Uzès. Plus d'un siècle auparavant, il servait plus d'un siècle auparavant à stocker des ballots de bois de réglisse. Il évoquera l'histoire d'Haribo et de ses différentes marques, dont Zan à Uzès, et proposera un volet pédagogique sur la fabrication des bonbons et leurs ingrédients. Les fondateurs allemands sont séduits par l'idée et un appel d'offres est lancé. En 1992, avant le début des travaux, le moulin est quasiment entièrement enfoui. Le musée ouvre en 1996. Vingt-six ans après, il continue d'attirer petits et grands.

Sophie Chatenet

Musée du bonbon Haribo
Pont des Charrettes, 30700 Uzès
Pour en savoir plus : museeharibo.fr



Pour les 50 ans du chamallow en 2021, le musée lui a dédié une exposition.

©Musée du bonbon Haribo

Le saviez-vous ?

- La fraise Tagada® créée en 1969 doit son nom aux rengaines des chansons populaires de cabaret comme celles de Maurice Chevalier. Cet ensemble d'onomatopées exprime une certaine forme de joie et d'enthousiasme. C'est le bonbon le plus consommé en France.
- Haribo tient son nom de son inventeur et de sa ville d'origine Bonn : HAns RIegel BOnn.
- Haribo a financé sa croissance sans aide des banques, et reste donc la propriété de la famille fondatrice, tout en atteignant un chiffre d'affaires estimé entre 1,5 et 2 milliards d'euros, ce qui fait de la marque le numéro un incontesté de la vente de sucreries gélifiées en Europe (350 000 tonnes par an). L'entreprise possède également les marques Maoam, Ricqlès, Zan, BärenSchmidt et Dulcia.

P.N

// ZOOM

Aux sources du Ricqlès®

C'est en 1838 que l'alcool de menthe est mis au point par Samuel Heyman de Ricqlès, alors jeune négociant hollandais en soierie vivant à Lyon (Rhône). Passionné de botanique, la menthe retient toute son attention. Il est persuadé qu'elle recèle des vertus encore méconnues. Ses différents travaux l'amènent à distiller de la menthe fraîche pour la mélanger à de l'alcool puissant. La menthe conserve ainsi tous ses principes actifs. Il dépose un brevet commercial en 1849. Ses trois fils développent la petite entreprise. La marque Alcool de menthe Ricqlès® est déposée en 1857 et obtient de nombreuses récompenses, y compris à l'international. Le Ricqlès devient rapidement l'un des produits hygiéniques les plus en vue. Sur un morceau de sucre ou dans un verre d'eau, on l'utilise comme fortifiant lors des fatigues passagères, des maux de cœur, de tête ou d'estomac. Pendant la guerre de 1914-1918, les poilus contribuent malgré eux à la notoriété du Ricqlès : en plus de toutes ses vertus thérapeutiques, il leur permet de purifier l'eau et de camoufler l'odeur des cadavres. Dans l'entre-deux-guerres, la société s'installe à Melun. Sous le gouvernement de Vichy, elle est spoliée d'une grande partie de ses biens par les autorités allemandes. Heureusement, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, les affaires reprennent grâce à des brevets améliorés. Puis l'entreprise fusionne avec l'entreprise de réglisses Zan avant d'être rachetée en 1987 par le groupe de bonbons Haribo.



// INITIATIVE

Bioteos : utiliser des algues pour respirer un air de qualité

Des algues pour dépolluer l'air et des lampes à UV-C pour le stériliser au passage. C'est l'idée que concrétisent aujourd'hui Romain Dhenin et Romain Baheux, deux jeunes ingénieurs installés au pôle Cré'Innov de Villeneuve-d'Ascq.

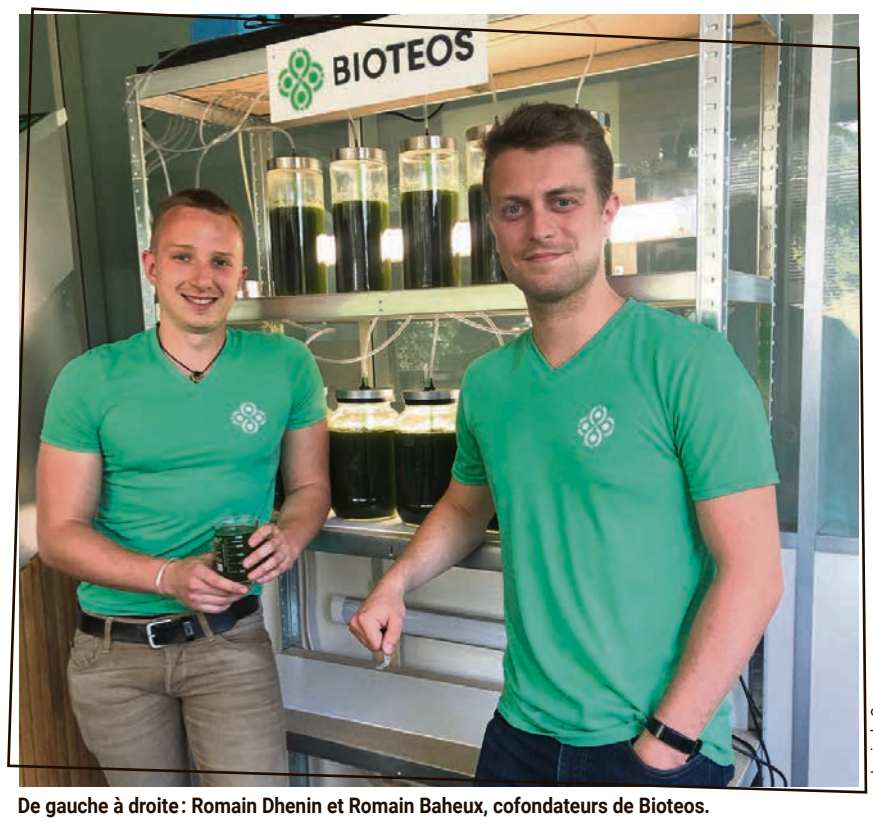
Tandis que l'imprimante 3D à l'entrée du bureau passe et repasse en silence sur un cylindre noir, une pièce unique en cours de fabrication, un liquide vert foncé glougloute dans de grands bocaux alignés sur l'étagère près de la fenêtre. Entre les deux, une borne d'environ deux mètres de haut, au design digne d'un épisode de Star Trek. Le laboratoire de la start-up nordiste Bioteos a des airs de repaire de savant fou… de biotechnologies. *« La borne, c'est juste une maquette. On l'utilise pour les présentations »*, explique Romain Baheux, d'un ton à la fois posé et enthousiaste. Avec son camarade de promo de Polytech Lille, Romain Dhenin, ils ont fondé Bioteos, une start-up qui mise tout sur les algues. Leur idée phare, la première qu'ils ont choisi de développer parmi une flopée d'autres : dépolluer l'air grâce à la chlorella vulgaris (chlorelle, pour les intimes), une algue aux nombreuses vertus. Premier séduit : le métro de Lille. Actuellement en discussion avec la MEL, un test pourrait voir le jour d'ici la fin de l'année, pour une commercialisation en 2022, avant une version adaptée aux bureaux d'entreprise en 2023.

Cocktail de polluants

« Nous faisons partie d'un marché d'expérimentations de la MEL », détaille encore Romain Baheux. *« Le but est d'installer cela dans une station de métro pour obtenir des données en conditions réelles. C'est probablement l'un des environnements les plus pollués. Ce sera notre baptême du feu »*, explique-t-il. L'air souterrain renferme en effet toutes les joyeusetés de la pollution urbaine : particules fines, oxyde d'azote (NOx), accumulation de CO^2 dans les endroits mal ventilés, composés organiques volatiles ou COV (issus des parfums, moquettes, peintures). Sans oublier le virus de la Covid-19 ! *« Il a accéléré notre développement »*, reconnaît Romain Dhenin. *« C'est aussi pour cela que nous avons ajouté des rayons ionisants UV-C qui stérilisent l'air »*. Niveau conditions de culture, la chlorelle est du genre pas compliquée : *« Il lui faut du bullage, un pH relativement neutre, du CO^2, de la chaleur et de la lumière »*, détaille Romain Baheux. La solution imaginée par les deux jeunes ingénieurs se présente sous la forme d'une borne métallique fendue d'une ouverture lumineuse de bas en haut, pour montrer les microalgues dans les tuyaux. *« La qualité de l'air, cela reste très abstrait »*, explique-t-il. *« Nous voulions que le processus soit visible par les usagers. »* Le système, d'une capacité de 700 m^3 d'air par heure, absorbe l'air qui passe par un préfiltre avec une grille pour enlever d'abord les « grosses » poussières. L'air est ensuite dissous dans l'eau avec les algues (elle est changée tous les deux mois). Ces dernières se nourrissent du CO^2 et attrapent particules fines, COV et NOx. L'air est enfin stérilisé avec des UV-C, puis relâché. La borne a été designée par Axone, un cabinet lillois habitué aux exigences de robustesse du mobilier métropolitain.

Effluents d'élevage et eaux de brasseries

« Les microalgues, c'était mon sujet de fin d'études », confie Romain Baheux. *« J'avais un projet de production d'oméga-3. Quand j'ai commencé à me documenter sur sa culture, partout il était écrit que c'est un incroyable aspirateur à CO^2. Plus je faisais de recherches sur les oméga-3, plus je voyais qu'il y avait quelque chose à faire sur la purification de l'air »*. Si bien que quand ils abandonnent les compléments alimentaires au bout de six mois, ils se penchent sur le sujet de la filtration, dès octobre 2019. Le projet suscite vite l'enthousiasme. Incubé par Rev3 dès décembre 2020, puis à Euratechnologies, Maille'Immo et Cré'innov, Bioteos est labellisé projet émergent à la Banque publique d'investissement. La start-up est aussi lauréate du concours du Rotary *« Bravo les jeunes »* et de la fabrique Aviva. Malgré la crise des matières premières qui ralentit la production du premier prototype, celui-ci devait voir le jour mi-juin. À l'aube de la création officielle de leur société courant juin, les deux Romain ne manquent pas d'idées pour la suite. *« Nous ambitionnons de purifier les effluents d'élevage, les eaux usées des brasseries… Il y a beaucoup à faire, avec les algues ! »*, liste Romain Baheux.



Lucie de Gusseme

De gauche à droite : Romain Dhenin et Romain Baheux, cofondateurs de Bioteos.

Lucie De Gusseme

DIJON CÉRÉALES
ACTIFS. POSITIFS. COOPÉRATIFS

MEMBRE DE ALLIANCE BFC
UNE RÉGION, DES AGRICULTEURS, UN FUTUR

ACTIFS POUR LE TERRITOIRE

Agenda Loisirs

CÔTE D'OR

// Tapisserie et vin au Clos de Vougeot (21)

• Jusqu'au 31 août

Le Clos de Vougeot, en Côte-d'Or, près de Nuits-Saint-Georges, accueille l'exposition La Tapisserie et le Vin jusqu'au 31 août. Celle-ci recense de nombreuses tapisseries du XVII et du XX^e siècle traitant du sujet du vin. Les broderies représentent des scènes de vendanges mais aussi des décors mythologiques, comme le triomphe de Bacchus. Vous pourrez retrouver cette exposition dans le Grand et Petit Celliers lors de votre visite du château.

Informations disponibles sur le site : www.closdevougeot.fr

NIÈVRE

// Croquis et balade

• le 25 août

Les participants sont invités à découvrir l'étang de Préperny sous un autre angle avec une balade ponctuée de courts arrêts dédiés aux croquis et aux explications naturalistes. Le rendez-vous est fixé à 14 heures à Arleuf.

Renseignements auprès du Parc naturel régional du Morvan Maison du Parc : 03 86 78 79 57 contact@parcdumorvan.org

// Première Fête du flottage

• Les 9, 10 et 11 septembre

Pour la première fois, le festival du flottage est organisé à Clamecy pour découvrir ou redécouvrir l'histoire et les pratiques de ce système.

Renseignements : festival-du-flottage@cchnvy.fr

// Jambon du Morvan

• le 11 septembre

La Confrérie du Jambon du Morvan organise le 11 septembre de 10 heures à 19 heures une journée de rencontre et de dégustation à Arleuf. Ouverte à tous et gratuite, elle sera aussi l'occasion d'accueillir la confrérie du Doré venue du Québec.

Renseignement : contact@jambondumorvan.fr

// Accompagnement

• Jusqu'au 12 septembre

Le concours du T est désormais ouvert. Vous pouvez candidater jusqu'au 12 septembre pour espérer obtenir un accompagnement du T sur 9 mois. Pour rappel, le candidat doit respecter quelques critères comme vouloir s'implanter en Bourgogne ou encore placer l'humain, l'environnement et/ou le territoire au cœur du projet.

Renseignements complémentaires sur la procédure de candidature : https://incubateur-le-t.org/

Informations sur https://nievre.fr/2022/04/07/concours-photos-la-nievre-departement-nature/

// Nature en livres

• Jusqu'au 30 septembre

L'association Nature en livres propose des balades, des expositions, des lectures ou encore des ateliers autour de l'eau douce et des mammifères au travers de la poésie et des fables. Divers lieux et horaires sont proposés pour les événements organisés dans ce cadre.

Retrouver le programme complet sur : https://natureenlivres.fr/menu-agenda/dans-les-villages/ ou https://www.facebook.com/groups/431001982217200

// Concours

• Jusqu'au 31 octobre

Afin de célébrer les 30 ans des Espaces Naturels Sensibles, le Conseil départemental organise un concours photos sur le thème : « La Nièvre, département nature » ! Différentes catégories sont proposées : animaux de la nature, plantes sauvages, paysages, jardin ou encore moins de 16 ans. Pour participer, il faut résider ou travailler dans la Nièvre. Les candidatures sont à déposer avant le 31 octobre 2022.

Informations sur https://nievre.fr/2022/04/07/concours-photos-la-nievre-departement-nature/

YONNE

// Participez au Téléthon camping (21 et 89)

• Jusqu'au 20 août

Les campings participant à l'opération #TéléthonCamping, organisée par l'AFM-Téléthon et la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air (FNHPA), intégreront à leur programme des animations festives et ludiques au profit de l'AFM-Téléthon ! Après une saison 2021 qui a permis de collecter 76 000 € grâce à des tournois sportifs, des tombolas ou encore des repas festifs, ce cocktail original a déjà séduit près de 135 campings partout en France pour cette nouvelle édition. Chez nous, les campings suivants sont impliqués : en Côte-d'Or, le camping du Lac de Panthier et, dans l'Yonne, le camping municipal du Pré du Roi, à Mailly-le-Château, le camping du Bois-Guillaume, à Villeneuve-les-Genêts, le camping des Ceriselles, à Vincelles, le camping de la Gravière du Moulin, à Lézinnes, et le camping des Lancières, à Rogny-les sept écluses.

// MONUMENT

Palais idéal du facteur Cheval : le rêve d'une vie

Classé au titre de monument historique depuis 1969 et considéré comme chef-d'œuvre de l'art naïf, le Palais idéal du facteur Cheval, construit de 1879 à 1912 à Hauterives dans la Drôme, est l'œuvre d'un fils de paysan, devenu facteur. En 2022, ce palais pittoresque fête ses 110 ans d'existence.



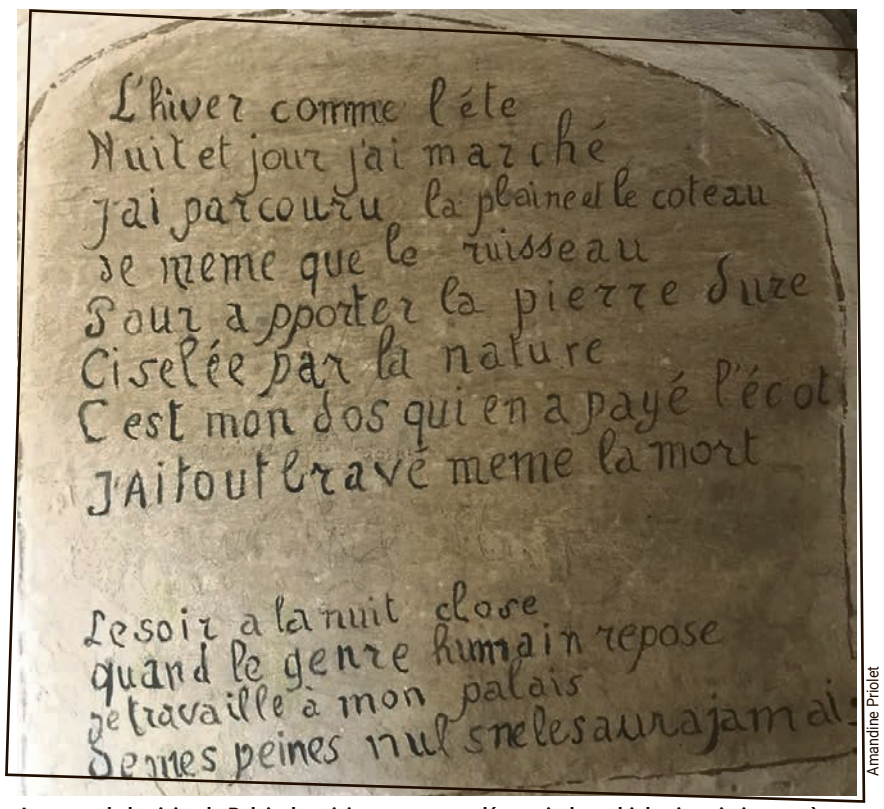
Frédéric Jouhanin

Le Palais idéal du facteur Cheval, dont la construction s'est terminée il y a 110 ans, mesure 12 mètres de hauteur et près de 26 mètres de longueur.



Frédéric Jouhanin

Joseph Ferdinand Cheval a façonné les trois géants, représentant César, Vercingétorix et Archimède, pour assurer la protection du Palais.



Amandine Priolet

Au cours de la visite du Palais, les visiteurs peuvent découvrir de multiples inscriptions, poèmes ou manifestes, provenant de l'imagination du facteur ou d'autres hommes connus

« Fils de paysan et fils de mes œuvres, je suis resté paysan avec le ferme désir de mettre en évidence le pouvoir d'une volonté énergique et d'un travail soutenu », a écrit Joseph Ferdinand Cheval, le 3 décembre 1911, dans un de ses cahiers. Né le 19 avril 1836 à Charmes-sur-l'Herbasse dans la Drôme, Joseph Ferdinand Cheval était facteur des Postes. Pendant vingt-neuf ans, il a déambulé dans la campagne drômoise, de Hauterives à Tersanne. Parcourant chaque jour une trentaine de kilomètres à pied, le facteur aimait se laisser aller à ses pensées. « *Pour distraire mes pensées, je construisais en rêve, un palais féerique dépassant l'imagination, tout ce que le génie d'un humble peut concevoir, avec grottes, tours, jardins, châteaux, musées et sculptures, cherchant à faire renaître toutes les anciennes architectures des temps primitifs* », a-t-il déclaré.

Un autodidacte réservé

Ignorant totalement les secrets du monde de la maçonnerie, le facteur rural pensait son projet irréalisable. C'était sans compter sur un accident de parcours plus de dix ans plus tard. À 43 ans, il bute malencontreusement sur une pierre aux formes originales. Il n'en faut pas plus pour mettre en éveil ses songes antérieurs. La nature lui ouvrait les portes de son rêve et c'est donc par le hasard le plus complet qu'il commença, à chacune de ses tournées, à rassembler dans ses poches ou sa brouette, « *sa compagne de labeur* » comme il aimait la définir, toutes les pierres qu'il pouvait trouver sur son chemin. L'année 1879 marquera ainsi le début de sa folle aventure pour concrétiser son rêve de toujours : édifier un palais féerique dans son potager. « *Le Temple de la Nature* », comme il l'appelait au départ, voyait le jour à l'heure où la nuit tombait à la lumière d'une lampe à pétrole : « *Le soir à la nuit close, quand le genre humain repose, je travaille à mon palais, de mes peines nul ne le saura jamais, les minutes de loisir, que mon service m'a permis, j'ai bâti ce palais des mille et une nuits, où j'ai gravé mon souvenir* », a-t-il récité telle une prose.

Un chef-d'œuvre monumental

À force de pierres, de ferrailles et de chaux, il façonna, des années durant les quatre façades de son édifice dans lequel il cherche à faire apparaître des animaux, des géants, des personnages mythologiques ou encore des fées, et à réunir les peuples et les religions. Il trouvait son inspiration au gré des cartes postales ou des magazines, comme « *Le Magasin Pittoresque* » qu'il distribuait aux habitants de son secteur. Sur les murs, il est possible de lire de multiples inscriptions, poèmes ou manifestes, provenant de l'imagination du facteur ou d'autres hommes connus. Trente-trois ans de dur labeur et 93 000 heures plus tard passées à façonner les pierres, Joseph Ferdinand Cheval a terminé son monument pittoresque à l'âge de 76 ans, sur lequel il a gravé « *Travail d'un seul homme* ». Son œuvre a été achevée en 1912, soit douze ans avant sa mort. Il lança même un défi au monde entier : « *1879-1912, 10 000 journées, 93 000 heures, 33 ans d'épreuves, plus opiniâtre que moi se mette à l'œuvre* ». C'est donc une colossale bâtisse qui s'impose aux visiteurs, venant par milliers depuis l'ouverture au public : l'ensemble mesure 12 mètres de hauteur et près de 26 mètres de long !

Un labyrinthe de pierres

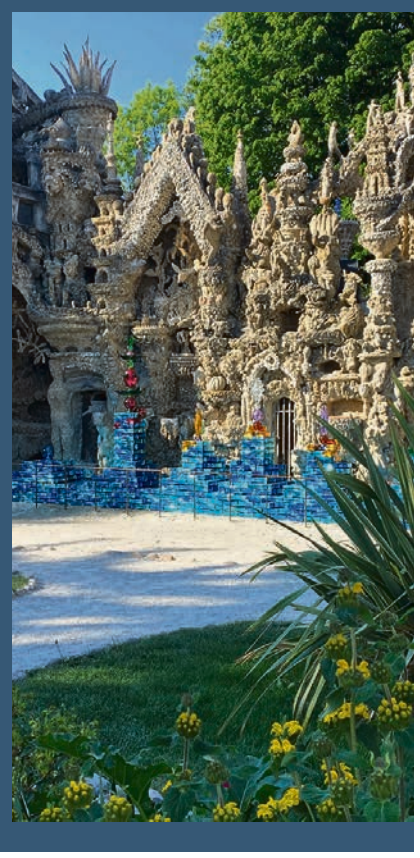
« Après le temps du labeur, est venu celui de la curiosité, de la reconnaissance. En 1905, les premiers visiteurs sont arrivés au Palais idéal, du vivant du facteur Cheval. C'est d'ailleurs lui qui les accueillait et leur faisait visiter son monument », précise un communiqué de presse. *« Considéré comme une œuvre majeure par les plus grands peintres et sculpteurs, depuis plus d'un siècle, ce palais accueille de prestigieux visiteurs comme d'illustres inconnus. Aujourd'hui, ses admirateurs viennent des six coins de l'hexagone et du monde entier pour découvrir ce labyrinthe de pierre à nul autre pareil »*, indique le service presse du Palais. Pour compléter son œuvre, Joseph Ferdinand Cheval s'est aussi attaché à construire son propre tombeau dans l'enceinte du cimetière du village, une tombe là aussi singulière, à l'image de son palais. Cette deuxième œuvre, appelée *« Le tombeau du silence et du repos sans fin »*, est également classée au titre des monuments historiques. Il lui a fallu huit ans pour la bâtir et l'achèvera en 1922, deux ans avant sa mort.

Amandine Priolet

Palais idéal du facteur Cheval, 8 rue du Palais, CS 10008, 26 390 Hauterives (à 1 h 15 de Lyon, une heure de Grenoble et 45 minutes de Valence), 04 75 68 81 19.
Ouverture tous les jours, dimanches et jours fériés inclus (sauf les 25/12 et le 01/01, et fermé du 15 au 31/01).
Horaires sur www.facteurcheval.com.
Réservations conseillées

Une exposition pour les 110 ans

Pour fêter les 110 ans de la construction du monument, une importante exposition de Jean-Michel Othoniel, créée spécialement pour ce lieu, est organisée jusqu'au 6 novembre 2022. Intitulée *« Le rêve de l'eau »*, elle contribue à donner vie au rêve du facteur Cheval : que le Palais soit animé de jeux d'eau, de fontaines et de cascades. Ainsi, des sculptures ou des vitraux viennent illuminer les façades et les colonnes du Palais. *« Jean-Michel Othoniel investit les grottes, niches et détours escarpés qu'il a découverts et parcourus enfant. L'idée de transformation et de sublimation de la matière, l'importance de l'imaginaire mais aussi du processus de réenchantement du réel qui est au cœur de son travail joue harmonieusement avec l'œuvre de Ferdinand Cheval pour construire un parcours enchanteur »*, indique le communiqué de presse.



Jean-Michel Othoniel